

VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET PRIVÉE

DE

CHARLES-JAMES FOX.


ΕΡΓΑ
ΟΜΗΡΟΥ
ΚΑΙ
ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ
CICERONIS
OPERA
While Tully's sense its weight to you affords,
His nervous sweetness shall adorn your words.
What praise to Pitt, to Townshend, e'er was due
In future times, my Fox, shall wait on you
Page 22

VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET PRIVÉE

DE

CHARLES-JAMES FOX,

MEMBRE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE
ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT, etc.

ORNÉE DE SON PORTRAIT.

Ouvrage traduit de l'Anglais sur la quatrième édition originale.

SECONDE ÉDITION.

« Here, 'midst the friends he lov'd, the man behold;
» In truth unshaken, and in virtue bold:
» Whose patriot zeal and uncorrupted mind:
» Dar'd to assert the freedom of mankind.... »

*« Ici, au milieu des amis qu'il chérissoit, admirez
» un homme d'une fidélité inébranlable, d'une vertu
» courageuse, et dont l'âme incorruptible osa défendre,
» avec un zèle patriotique, la liberté du genre-humain. »*

PARIS,

Chez Parsons, Galignani, et Compagnie, Libraires,
rue Vivienne, n°. 17.

1808.



PRÉFACE DES ÉDITEURS.

La Vie de M. Fox ne peut qu'intéresser vivement la curiosité de toutes les personnes qui aiment à connoître jusques dans les moindres détails les actions, soit publiques, soit particulières, de ces hommes supérieurs dans l'administration intérieure, la diplomatie, les sciences et les lettres, et qui ont laissé des souvenirs dignes d'être transmis à l'admiration de la postérité la plus reculée.

Plusieurs Biographies de cet homme célèbre ont été récemment publiées en Angleterre. Parmi ces ouvrages, celui dont nous donnons aujourd'hui la traduction, sur la quatrième édition de l'original, nous a paru devoir mériter la préférence. Le public d'Angleterre l'a jugé le meilleur sous tous les rapports, et surtout sous celui de l'impartialité.

C'est aussi la qualité qui, selon nous, le distingue éminemment. Peut-être cette rigoureuse impartialité de l'auteur l'a-t-elle rendu trop sévère à l'égard des foiblesses de M. Fox considéré dans sa vie privée, foiblesses que font oublier les grandes qualités de l'orateur et les talens du ministre et de l'homme d'état; mais on ne doit pas être étonné de cette critique rigoureuse, et même de l'envie qui environna M. Fox pendant sa brillante carrière, et qui semble même s'attacher à sa mémoire, lorsqu'on se rappelle que ce ministre fut un chef de parti célèbre par tous les genres de mérite, par un haute éloquence et des vues profondes, et qu'il vécut dans un pays où les opinions politiques sont l'échelle sur laquelle on mesure le mérite des individus, et où la violence de l'esprit de parti fait oublier jusqu'aux talens et même jusqu'aux bienfaits de l'homme de génie. Une cause peut encore, dans ce moment, influer sur l'écrivain le plus impartial, et, sans lui faire trahir la vérité, l'empêcher de la dire

toute entière; ce sont les liaisons de M. Fox avec des personnages de la plus haute distinction actuellement vivans, et qui ont coopéré avec lui à des événemens dont on n'ose pas rechercher les causes secrètes, et dont on ne prétend juger que le résultat. Ainsi, plusieurs raisons différentes s'opposeront long-temps à ce que l'on ait une histoire impartiale d'un ministre encore en butte à l'esprit de parti, dont le système politique et administratif est violemment censuré par le ministère existant, et que la multitude ne connoît que par ce qu'en disent les membres du gouvernement aujourd'hui en faveur.

Pour nous qui avons connu ce grand homme, dont l'âme fut toujours ouverte aux idées libérales, à la candeur, à la bienveillance, à la générosité, nous nous plaisons à payer un juste tribut d'éloges et d'admiration à sa mémoire; et quoique nés au milieu d'une nation ennemie et rivale, nous nous empresserons de rendre hommage à ses talens, à son patriotisme et à ses vues politi-

ques, que des préjugés nationaux empêchent d'apprécier à leur juste valeur.

L'auteur, en traçant avec sévérité le portrait de M. Fox, a certainement manifesté le désir de servir les passions du parti auquel il paroît appartenir; mais, en remplissant ce dessein, il nous a donné, peut-être sans une intention bien marquée, une esquisse assez rapide et assez neuve du caractère, des mœurs, des coutumes, et surtout de l'esprit de sa nation, mal saisis, en général, par la plupart des observateurs. Cet ouvrage, en outre, a tout ce qu'il faut pour plaire à la plupart des lecteurs : ceux qui n'aiment que des événemens y trouvent de quoi satisfaire leur curiosité; ceux qui recherchent jusqu'aux moindres détails de tout ce qui concerne un grand homme pourront y puiser des connoissances certaines sur sa naissance, ses mœurs, ses occupations et son caractère; les personnes amies du merveilleux ne liront pas sans plaisir les aventures singulières et presque romanesques de notre héros. Quant

aux hommes qui recherchent l'instruction, aux politiques et aux moralistes, ils pourront méditer sur les plans et les principes de M. Fox, sur les fureurs des élections, les menées parlementaires, et sur toutes les intrigues des partis opposés. Ils admireront encore le génie profond de ce grand homme, dans l'opinion qu'il a manifestée sur le héros qui fait aujourd'hui les destinées de l'Europe et l'orgueil de la France.

Quant au mérite de la traduction, nous laissons aux lecteurs judicieux et aux critiques impartiaux à juger du talent littéraire du traducteur, que les éditeurs, profondément instruits dans la langue anglaise, ont quelquefois aidé de leurs conseils. Ils seront à même de comparer quelques-uns des morceaux traduits avec quelques morceaux choisis de l'original : il nous semble que peu de personnes eussent pu rendre avec plus de fidélité et de précision certains détails relatifs à la politique, aux élections et aux localités, à moins que d'avoir acquis, comme

l'auteur de cette traduction, par un long séjour en Angleterre, une connoissance familière des mœurs, des usages et du caractère des habitans. Le mérite du traducteur se fait surtout remarquer dans certains morceaux de poésie répandus dans cet ouvrage : il nous paroît alors avoir triomphé des difficultés dont ne se doutent pas les traducteurs vulgaires, qui n'ont aucune connoissance du génie de la langue de leur auteur.

GALIGNANI *et Compagnie.*

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

L'Auteur de cet ouvrage n'a pas la présomption de le présenter au Public comme une biographie complète et achevée, du personnage distingué qui en est l'objet. Il sent parfaitement combien il seroit difficile, dans le cercle étroit auquel il s'est borné, de rendre justice à un homme qui a rempli, pendant un grand nombre d'années, un espace aussi considérale dans l'histoire politique de sa patrie. Son motif est plutôt de faire connoître les traits caractéristiques de sa vie privée, et d'arracher à l'oubli les faits qui sont de nature à instruire et à intéresser, non-seulement l'homme d'état et le poli-

tique, mais encore quiconque n'est pas dénué de tout sentiment d'humanité.

Il y a sans doute quelques personnes, et parmi celles-ci les amis les plus intimes de M. Fox, qui seront probablement disposées à censurer l'auteur d'avoir rapporté, dans cet ouvrage, différentes circonstances qui sont bien éloignées de faire honneur à ses principes et à sa moralité. Néanmoins, désavouant tout sentiment de malignité ou de prévention, il n'hésite pas à déclarer qu'il conserve l'espoir que ces détails, quoique blâmés par quelques-uns, seront de quelque utilité au plus grand nombre. Si un seul père de famille, trop indulgent à souscrire à toutes les fantaisies et à tous les caprices d'un enfant chéri, est conduit par l'exemple de la dissipation et de l'extravagance de Fox, à réfléchir sur les conséquences de sa

faiblesse et de sa déplorable indulgence : si un seul adolescent, prêt à être enveloppé dans le tourbillon des vices et des folies à la mode, s'arrête au bord du précipice, pour considérer que tôt ou tard ils doivent l'entraîner dans une ruine inévitable ; le souvenir de ses égaremens et de ses faiblesses n'aura pas été conservé en vain. L'exemple de M. Fox a certainement produit, de son vivant, des effets tellement funestes, que nous serons heureux si, après sa mort, il devient utile à ceux qui lui survivent!

L'auteur, d'accord avec tout homme sincère, tout en déplorant la perte d'un temps précieux, cette fausse application de talens supérieurs, cette passion insurmontable du jeu, peut-être le plus pernicieux de tous les amusemens, et cette indifférence coupable sur sa réputation, par laquelle cet homme d'état,

ce sénateur distingué se faisoit remarquer : tout en regrettant qu'un homme qui figura d'une manière aussi marquante sur le grand théâtre du monde, ait été assez indifférent sur toutes les obligations morales, pour persister dans ces poursuites licencieuses et dégénérées auxquelles le défaut de réflexion et l'inexpérience de la jeunesse peuvent servir de palliatifs, mais que dans la maturité de l'âge rien ne sauroit excuser : il ne peut en même temps s'empêcher de rendre hommage à ses talens supérieurs, à son patriotisme, à l'énergie et à la persévérance qu'il déploya dans tant d'occasions. Egalement exempt de prévention et de partialité, il espère qu'on ne lui reprochera pas de s'être départi de cette rigide justice et de cette candeur qu'on a droit d'attendre de l'Historien, et que tout Biographe doit observer.

Les bornes dans lesquelles l'auteur s'est renfermé, lui défendoient d'entrer, autant que quelques personnes l'auroient désiré, dans un trop minutieux détail des transactions politiques auxquelles M. Fox a pris part. Cependant il ose se flatter qu'aucun événement de quelque importance n'a été omis. Quoique les mesures qu'il défendit, ou auxquelles il s'opposa, peuvent avoit été traitées avec beaucoup trop de brièveté pour le politique de profession, néanmoins, la notice qu'il en donne sera trouvée assez ample pour satifaire la généralité des lecteurs.

Peu d'hommes doués de perfections littéraires aussi éminentes, possédant des talens aussi brillans et un esprit aussi ardent, ont écrit aussi peu que M. Fox.

Excepté sa lettre aux électeurs de

Westminster, et quelques pièces de poësie, insérées dans le corps de cet ouvrage, il n'existe aucune production de sa plume, avouée par lui.

Dans un pays tel que le nôtre, où les partis constamment divisés par la politique, répandent avec une main libérale, les uns sur les autres, la censure, les injures et la calomnie, il est extrêmement difficile de distinguer la vérité du mensonge. Il n'est pas surprenant qu'un homme qui, par la hardiesse de ses assertions et par la franchise de son caractère, étoit si exposé à être jugé défavorablement, ait été accusé et vilipendé par ceux dont le jugement étoit aigri par l'esprit de parti, ou dont les sentimens étoient dirigés par des motifs d'intérêt. Il est aisé de concevoir l'embarras que doit éprouver l'Historien probe qui veut éviter, soit les calomnies

de la malveillance d'une part, ou soit les exagérations de la partialité de l'autre. Telle est la marche que l'auteur a cru devoir suivre dans la composition de cet ouvrage, qui, quoique vraisemblablement elle ne lui assure ni l'approbation des partisans de M. Fox, ni celle de ses adversaires en politique, est cependant la seule qui puisse se concilier avec ses propres sentimens.

C'est à tous ceux qui désirent fixer leur jugement sur un individu, non par l'opinion de son parti, mais par ses actions et par les motifs qui l'ont fait agir; c'est à ceux qui, non éblouis par le vice, quelque brillant que soit le manteau qui le couvre, osent encore l'appeler par son nom propre; qui apprécient le mérite d'un homme, non sur des professions de foi insignifiantes et vides de sens, quelle que soit la sincérité appa-

rente avec laquelle elles sont débitées; mais qui le jugent d'après le bien qu'il a opéré, les bienfaits qu'il a répandus, soit par ses préceptes ou soit par son exemple, sur la société dont il est membre; c'est à eux, à eux seuls, que l'auteur recommande son ouvrage. Egalement indifférent à la censure et à la louange des autres, c'est leur approbation seule qu'il sollicite et qu'il est jaloux de mériter. S'il a le bonheur d'obtenir leur suffrage, il s'applaudira d'avoir atteint le seul but auquel son ambition s'est bornée.

VIE

DE CHARLES-JAMES FOX.

Il seroit inutile de s'étendre sur l'importance d'une critique juste et impartiale de tous les hommes publics que les talens ont élevés aux dignités et à des emplois éminens; ou de soutenir cette thèse: qu'ils sont plus ou moins estimables, selon qu'ils exercent leurs talens à procurer ou augmenter la prospérité et le bonheur du genre humain. Cependant pour les juger avec justice et impartialité, on ne doit pas s'en rapporter absolument à leurs paroles : leurs actions fournissent des preuves plus sûres et plus positives de leur mérite réel.

Conformément à cette doctrine, il est impossible d'estimer l'homme en place, dont la conduite privée dément journellement les assurances publiques qu'il donne de la pureté de ses principes et de ses intentions. L'homme

public devroit être un exemple vivant des vertus, qui sont sans cesse l'objet de son panégyrique, avant de pouvoir espérer aucun résultat efficace de ses conseils. Cette consistance de principes, non-seulement lui donneroit le droit de convaincre le public, mais elle lui assureroit encore l'estime générale.

Plusieurs auteurs célèbres ont affirmé qu'une société civilisée est plus ou moins heureuse, selon le degré de vertu et de sagesse de ses chefs. C'est évidemment dans les classes supérieures de la société, que celles d'un ordre inférieur vont chercher leurs modèles et des régulateurs de leur conduite et de leurs actions. Si au lieu d'y trouver des encouragemens à la vertu, elles n'y découvrent que vices, que corruption et dissipation, doit-on s'étonner que, dans de telles circonstances, il n'y ait plus ni vertu, ni esprit public? Doit-on s'étonner qu'une nation jadis célèbre par l'honneur, la probité et toutes les qualités qui font l'ornement et la dignité de l'espèce humaine, tombe dans un état de dégradation dont les pages de l'histoire fournissent tant d'exemples funestes?

Aucun ami de sa patrie ne sauroit réfléchir sans un sentiment d'inquiétude, pour ne pas dire d'alarme, sur la mortalité qui, en moins d'une année, a privé la Grande-Bretagne d'un grand nombre de personnages les plus marquans, parmi ses guerriers, ses hommes d'État et ses législateurs. Dans ce nombre se trouve un CORNWALLIS, dont la prudence, la sagesse et l'expérience étoient propres à assurer la prospérité de nos possessions orientales. Un NELSON, qui par sa conduite et son intrépidité sans égale, frappa de ses foudres de guerre tous les ennemis de l'Empire Britannique qui eurent la présomption de vouloir s'opposer à sa carrière victorieuse. Un PITT, au courage imperturbable duquel, autant qu'à sa persévérance dans la direction des affaires, nous devons peut-être le salut de l'État : et enfin (et ce n'est pas le moindre) un FOX, dont la vie presque entière fut consacrée à mettre un frein à la puissance exécutive qui, faute d'opposition, auroit pu dégénérer en une tyrannie arbitraire, une oppression odieuse.

Tout en voulant tracer le portrait de ce personnage distingué dont nous venons de

parler, nous ne pouvons que nous trouver fort embarrassés ; et cela n'étonnera pas le lecteur, s'il considère que nous nous sommes imposés la tâche de rendre compte de la conduite de l'homme le plus remarquable qui ait jamais occupé un emploi public, tant par ses connoissances variées, que par l'irrégularité de sa vie privée. D'un côté, nous le voyons briller à un degré éminent par des talens et une habileté extraordinaire en tous genres ; de l'autre, on le découvre engagé dans des menées obscures, dégradantes et méprisables, qu'il ne pouvoit connoître qu'en s'associant avec la partie la plus corrompue et la plus abjecte de l'espèce humaine. Mais avant de procéder à l'examen de ce personnage extraordinaire, le lecteur ne sera peut-être pas fâché de connoître quelques particularités, concernant la famille dont il est issu.

La famille Fox est originaire du comté de *Wilt*, et *Guillaume Fox de Farley*, dans cette province, est le premier de ce nom qui soit parvenu à notre connoissance. Son fils Etienne, qui reçut les honneurs de la chevalerie, étoit un homme à talens, et

fut le fondateur de deux familles nobles. Étant du parti royaliste, il partagea la fortune et l'exil des STUART, et revint ensuite en Angleterre avec les restes de cette famille.

La restauration de Charles II fut plus avantageuse au chevalier Étienne Fox qu'à la plupart des partisans de ce monarque, dont la vertu la plus éminente ne fut pas la reconnoissance. En 1661, époque où il fut jugé nécessaire de tenir sur pied une armée permanente, pour appaiser l'insurrection du fanatique *Venner* et des partisans de la cinquième monarchie, le chevalier Étienne fut nommé payeur général des deux régimens des gardes qu'on leva d'abord; et ensuite, lorsqu'on fut obligé de lever d'autres troupes, à cause de la guerre avec les Hollandais, il fut promu à la place de payeur général de toutes les troupes en Angleterre; charge qui, lorsqu'il toucha les appointemens de grand-écuyer, fut conférée à son fils Charles, qui mourut avant lui.

Le chevalier Étienne étoit un courtisan distingué par ses talens et son habileté dans les affaires. Il fut membre de plusieurs parlemens, et fut élevé aux charges les plus ho-

norables de l'État. Il a laissé des monumens de sa piété dans les églises de *Farley* en *Wiltshire* et de *Culford* en *Suffolk,* qu'il fit élever à ses frais depuis la surface du sol jusqu'à parfait achèvement. L'hospice de Chelsea atteste aussi sa munificence. « Je ne puis » souffrir, disoit-il, de voir les soldats qui » se sont exténués de fatigues à notre ser- » vice, mendier à nos portes. » Ces sentimens lui inspirèrent le projet de ce magnifique édifice, aux frais duquel il contribua lui-même pour une somme de treize mille livres sterling et plus (1).

En 1773, étant alors dans sa soixante et seizième année, le chevalier Étienne Fox convola en secondes noces, et épousa *Christine,* fille du *révérend Charles Hope de Naseby,* dans la province de *Lincoln;* et par ce mariage, quoiqu'aussi avancé en âge, non-seulement il fut père, mais encore il devint le fondateur de deux familles nobles. Son fils aîné, Étienne, fut créé comte d'*Ilchester,* et Henri, le plus jeune, *lord Holland.* Une de ses filles, *Élisabeth,* épousa

(1) Environ 302 mille livres tournois.

le *lord Cornwallis*; et *Charlotte* fut mariée à un des fils du *lord Digby*.

Henri Fox, lord Holland, jeta les fondemens de sa dignité et de ses honneurs, par ses talens et son application aux affaires. Il obtint de bonne-heure, de siéger au parlement, et fut regardé comme un des meilleurs orateurs de son temps. Il n'y avoit aucun calcul, quelque compliqué qu'il fût, qui pût lui causer un moment d'embarras. Son habileté et son adresse en affaires parlementaires, le firent remarquer de George II qui, en 1754, le nomma secrétaire d'Etat pour le département de la guerre; et l'année suivante, d'après la démission de *sir Thomas Robinson*, il fut nommé secrétaire d'Etat pour le département du sud. La guerre de sept ans éclata en 1756, et commença sous de sinistres auspices. Le peuple étoit inquiet et mécontent, et désiroit un changement de ministres. Le monarque, sans renoncer à sa prérogative, céda au vœu de la nation, et changeant M. Fox pour M. Pitt, tout alla le mieux du monde, et même les affaires prospérèrent.

Cependant M. Fox ne fut pas long-temps

sans emploi; car la plupart de ceux avec lesquels il avoit géré, ayant été réintégrés par la coalition des deux partis, il fut nommé au poste lucratif de payeur général des troupes. C'est dans cette charge qu'il accumula cette fortune immense qu'il laissa à ses héritiers, laquelle fortune exposa sa réputation, sur le déclin de ses jours, aux sarcasmes les plus amers, et le fit appeler « le » détenteur frauduleux des deniers publics, » montant à plusieurs millions, non portés » en ligne de compte (1). »

En 1762, son épouse, *lady Georgette Caroline*, fille du feu duc de Richmond et sœur du duc actuel, fut créée baronne d'*Holland*, et il fut lui-même élevé à la pairie, avec le titre de baron d'*Holland de Foxley*.

Le portrait du lord Holland est ainsi tracé par la main habile du célèbre *Horne-tooke*.

« Dans sa jeunesse, jovial, imprudent, » dissipé et prodigue.

» Il enleva la fille du duc de Richmond,

(1) *The public defaulter of unnacounted millions.*

» au grand regret de toute sa famille, dont » l'indignation est éternelle.

» Payeur général des troupes, prenant » de toutes mains, et renvoyé contre son » gré; immensément riche.

» Ses comptes jusqu'à présent (1788) » non apurés, étant débiteur envers le tré- » sor public de plus de cinquante mille » livres sterling (1); poursuivi de son vi- » vant par l'échiquier pour des millions; et » après sa mort, découverte d'une fraude » immense de la part de son agent, sa créa- » ture affidée et son exécuteur testamen- » taire; laquelle découverte causa le suicide » de cet agent.

» Revêtu de la puissance ministérielle dans » toute sa plénitude, et appuyé par le plus » fort parti parlementaire, il entreprit une » guerre de mots et de votes dans une cham- » bre des communes corrompue et *par-* » *quée* (2) par lui, qu'il conduisit si mal » qu'il échoua.

(1) 1,200,000 liv.

(2) J'ai conservé l'expression originale de *Horne-tooke*.

» Amassa pour sa famille une fortune énor-
» me, et acheta de vastes propriétés avec
» les dépouilles de ses concitoyens opprimés.

» Paya cent mille livres sterling de dettes
» pour deux de ses fils, qui les avoient con-
» tractées, de la manière la plus honteuse,
» avant d'être hommes faits.

» Mourut immensément riche, laissant à
» chaque branche de sa famille, des rentes
» considérables, réversibles sur toutes les
» têtes.

» Mourut universellement méprisé, même
» exécré; et si ses héritiers lui ont élevé un
» monument funéraire, on peut dire aussi
» que c'est aux frais du public, dont la con-
» tribution a été involontaire.

» Comme l'histoire de sa vie ne forme pas
» une partie brillante ou nécessaire de celle
» de sa patrie, il faut espérer qu'elle n'y
» occupera jamais une place : et ses amis
» auront assurément le plus grand soin de
» veiller à ce que son épitaphe soit très-
» courte et ne présente qu'un sens général. »

Par son mariage avec la fille du duc de Richmond, le lord Holland eut Etienne, son successeur, né le 20 février 1745, qui mou-

rut le 20 décembre 1774, laissant un fils, le lord Holland actuel, et une fille; Henri qui mourut en bas âge; Charles-James, né le 24 janvier 1749, et Henri-Edouard né le 4 mars 1755, actuellement général d'armée et commandant en chef des troupes britanniques en Italie. Sa seigneurie mourut à *Holland-House*, son château, le 1er. juillet 1771, âgé de 69 ans, et son épouse ne lui survécut que vingt-trois jours.

Charles-James Fox, troisième fils de lord Holland, naquit, ainsi que nous l'avons déjà observé, le 24 janvier 1749. Si du côté paternel il ne put se glorifier de l'importance de ses ancêtres, il faut avouer que du côté maternel sa généalogie est illustre, sa mère étant, par alliance, parente des deux maisons rivales de Stuart et de Brunswick qui se disputèrent si long-temps le trône de la Grande-Bretagne.

Mais ce n'est pas à des prétentions de cette espèce, que l'historien futur aura recours; il parlera avec chaleur, du génie prématuré, et des talens précoces de l'enfant; de la sagesse murie du philosophe et de l'homme d'état; et lorsque les qualités et les vertus

qui ennoblissent le caractère de son héros, l'auront fait ressortir sur la toile, ces prétentions involontaires et inefficientes seront reléguées dans les ombres du tableau, et pourront à peine être aperçues dans le lointain.

Ce troisième fils de lord Holland fut le favori de sa jeunesse, et devint successivement l'enfant chéri par excellence de sa vieillesse. Apercevant en lui le germe de toutes les qualités admirables qui constituent la grandeur, il prit une peine infinie à développer son intelligence vigoureuse et précoce; à étendre les racines et faire éclore les boutons naissans d'une jeune plante qui donnoit tant d'espoir. Dès sa plus tendre enfance, il le destina au parlement, et en conversant toujours avec lui, comme s'il eût été un homme fait, il le mit réellement en état d'en devenir membre, avant l'époque à laquelle il avoit droit d'y aspirer.

On vit en Angleterre, dans deux orateurs rivaux, le spectacle extraordinaire de deux hommes d'état retirés à des époques différentes du champ de bataille, où ils avoient cueilli des lauriers, se dévouer sur la fin de

leurs jours, à l'éducation de leurs jeunes fils, qu'ils s'étoient habitués à consulter sur les affaires publiques, et qu'ils faisoient monter quelquefois sur une table pour les entendre pérorer. Engagés pendant leur jeunesse dans des hostilités réciproques, l'inimitié des deux familles parut devoir être héréditaire, car elle passa dans les enfans, qui conservèrent toujours un esprit de rivalité, même après avoir abjuré les principes de leurs pères.

Le lord Holland avoit pour règle dans l'éducation de ses enfans, de suivre et de diriger la nature, mais non de la contraindre. A table, Charles encore enfant, avoit la permission de se mêler de la conversation des hommes, et s'en acquittoit ordinairement de manière à étonner ses auditeurs. Il n'y a pas de doute que l'habitude qu'il contracta de bonne heure, de penser librement et de parler avec aisance, n'ait contribué pour beaucoup à cette promptitude et à cette facilité oratoire, qui furent par la suite la partie la plus considérable de son éloquence sénatoriale.

L'indulgence du père pour son favori, le faisoit quelquefois sortir des bornes du de-

voir, et le livroit à toute sa pétulance. Un jour *lady Holland*, sa mère, fit une observation sur l'Histoire Romaine, que Charles trouva erronée; lui adressant aussitôt la parole, il lui demanda avec un ton de mépris, ce qu'elle savoit des Romains, et lui démontra avec plus de connaissance et de force de raisonnement que de respect filial, qu'elle étoit dans l'erreur. Le père, qui étoit présent, ne le gronda nullement pour son impertinence.

Charles arrivé à l'âge de maturité, se vantoit souvent d'avoir, dès son enfance, fait absolument toutes ses volontés, son cher papa ayant pour principe de ne jamais contredire ses enfans; ce dont Charles nous fournit deux exemples avant l'âge de six ans. Un jour voyant son père remonter sa montre, papa, j'ai grande envie de casser cette montre, dit l'enfant; non, Charles, répondit le père, ce seroit une folie. Mais, papa, reprit l'autre, en vérité, il faut que je passe mon envie: eh! bien, répliqua le père, puisque vous avez si grande envie de le faire, je ne m'y oppose plus; alors, il lui remit la montre, et le jeune étourdi la brisa en mille pièces sur le parquet.

Une autre fois, son père étant secrétaire d'état, venoit d'achever une très-longue dépêche, qu'il alloit envoyer à sa destination, Charles, qui étoit auprès de lui, se saisit de l'encrier, en disant: papa, j'ai envie de jeter cette encre sur ce papier; fais-le, mon cher enfant, si cela te fait plaisir. Aussitôt le jeune fou versa l'encre sur la dépêche, et le secrétaire d'état se remit complaisamment et avec le plus grand sang-froid, à en faire une autre copie.

On ne sauroit douter que ces actes d'indulgence outrée de la part du père, n'aient jeté le germe de ces vices, qui par la suite ont souillé la réputation du fils. Accoutumé dès l'enfance à faire ses volontés, sans éprouver de contradiction de qui que ce fût, et sans aucun motif de se contraindre lui-même, il ne se donna aucune peine dans un âge plus avancé, pour résister au torrent de plaisirs et de dissipation dont il étoit environné; au contraire, il se plongea avec ardeur dans le vice et l'extravagance, dès que son imagination l'entraîna ou que la mode l'y excita.

L'anecdote suivante nous offre une preuve

non-seulement de l'indulgence du père de M. Fox, mais elle nous en fournit une autre de son grand sens.

Ayant résolu de démolir le mur qui masquoit la façade de son château d'*Holland-House*, et de le faire remplacer par une grille en fer, afin que les voyageurs pussent jouir de la vue de cet ancien et superbe édifice, on fut obligé de faire jouer la mine, pour en faciliter et accélérer la démolition. Lord Holland avoit promis à Charles, que l'explosion n'auroit lieu qu'en sa présence. Les ouvriers ayant achevé leur travail sans l'en prévenir, il fit reconstruire le mur entièrement, et le fit sauter de nouveau, en présence de son fils. Il recommanda en même temps à tous ses gens, de ne jamais manquer de parole à ses enfans, sous quelque prétexte que ce fût, observant très-judicieusement qu'en agissant ainsi, on leur faisoit contracter de l'indifférence pour l'observation de leurs promesses, lorsqu'ils étoient parvenus à l'âge de raison.

L'aurore éclatante du génie de Charles, remplit l'âme de son père d'espérance et de délices; tout en s'occupant sans relâche du soin

soin de son éducation : sa tendresse pour lui dégénéra en faiblesse. Il se dessaisit des rènes de l'autorité paternelle, et le laissa libre d'agir selon ses passions. Content de l'affection de son enfant chéri, il ne chercha point à lui inspirer d'autre sentiment ; et Charles ne sut jamais auprès de son père, ce que c'étoit que la crainte. L'anecdote suivante, va nous fournir une preuve de la témérité de l'enfant, et de l'indulgence du père.

Lorsque celui-ci étoit secrétaire d'état, et que la guerre exigeoit la plus grande activité, ayant une nuit un grand nombre de dépêches importantes à expédier, il les emporta de son bureau chez lui, afin de les examiner plus attentivement, avant de les envoyer à leur destination. Charles, qui avoit alors environ neuf ans, entra dans le cabinet de son père, où il avoit toujours un libre accès, et prenant un des paquets que lord Holland avait examinés et mis à part pour être cachetés, il le lut pendant quelques instans, attentivement en apparence, ensuite il en désapprouva le contenu et le jeta au feu. Le père, loin d'être déconcerté de cet incident et de l'en réprimander, lui tourna le dos, se mit

à chercher le duplicata, et l'ayant trouvé, il s'assit avec le plus grand sang-froid, pour le recopier.

Le lord Holland avoit pour habitude, de traiter ses enfans comme des hommes faits: il les introduisoit dans toutes les sociétés, et les accoutumoit à dire leurs sentimens sur toutes sortes de sujets. C'est ainsi qu'il leur inspira de bonne-heure, une assurance qui augmenta encore avec l'âge, et qui les mit, dans toutes les occasions, au-dessus des événemens.

A l'âge de quatorze ans, Charles accompagna son père sur le continent, et visita Spa, qui étoit alors, le rendez-vous des personnes les plus distinguées de toutes les parties de l'Europe. On rapporte que là, le lord Holland donnoit cinq louis par jour, à son favori, pour faire sa partie. Nous sommes d'autant moins disposés à douter de la vérité de cette assertion, qu'elle sert à expliquer d'une manière satisfaisante, l'origine de cette passion désordonnée du jeu, qui s'empara tellement de lui, qu'il eut de la peine à y renoncer.

Le lord Holland, conformément à la destination future de son fils, adopta l'éducation

publique, de préférence à l'éducation privée; ainsi Charles avoit été placé à l'école de *Westminster*. A son retour du continent, il fut envoyé à celle d'Éton, où le docteur *Bernard* remarqua que non-seulement il étoit ardent à se divertir, mais encore qu'il faisoit les plus grands progrès dans ses études. Son instituteur privé, tant qu'il resta dans cette école célèbre, fut le docteur *Newcome*, archevêque d'*Armagh* en Irlande, qui, quoique très-souvent irrité contre son élève, à cause de sa dissipation, eut lieu néamoins de s'applaudir de ses succès. Son avancement rapide dans les sciences classiques, lui donnoit une supériorité décidée, dans toutes les classes où il montoit; et comme ses talens oratoires étoient supérieurs à ceux de tous les autres élèves, toutes les fois qu'il étoit nécessaire d'employer l'éloquence, il étoit toujours élu chef. La force de son tempérament s'accrut avec celle de son esprit, et l'un et l'autre furent suffisamment exercés. L'étude et la dissipation occupoient tour à tour toute son attention, et la préférence qu'il donnoit, en apparence, à l'une ou à l'autre, ne l'empêchoit ni d'avancer dans

l'une, ni de se satisfaire dans l'autre. Jamais content de la médiocrité, son ambition étoit d'atteindre au plus haut degré de tout ce qui excitoit son attention. Jamais indifférent sur rien, il étoit ardent à tout. Il montra bientôt son penchant à l'humanité, en épousant toujours la cause du plus foible, dans ces petites querelles qui troublent fréquemment l'harmonie des sociétés des jeunes-gens. Il étoit le juge de tous leurs différens; et lorsqu'il voyoit un élève exclu ou opprimé par la partialité ou la prévention, il exerçoit fréquemment son éloquence naissante, en faveur de la justice. C'est ainsi qu'il fut le jeune Solon et le Démosthène de son petit état.

Charles, dans son enfance, se plaisoit à faire des espiègleries, dont l'anecdote suivante est un échantillon. Étant à la promenade, un lundi de Pâques, il rencontra une femme aveugle criant: bon poudings, petits pâtés chauds; il la prit par le bras et lui dit: venez avec moi, bonne femme, je vais à *Moorfields*, où aujourd'hui, jour de fête, vous courrez la chance d'avoir beaucoup de chalands. Je le veux bien, monsieur, répondit la bonne femme. Alors, le jeune

espiègle la conduit dans l'église de *Cripplegate,* et l'ayant placée dans la nef du milieu : actuellement, lui dit-il, vous êtes dans *Moorfields.* Aussitôt elle se met à crier : des poudings chauds, des petits pâtés chauds, ils brûlent, ils brûlent ; ce qui fait rire aux éclats toute la congrégation. Le sacristain vient à elle, et lui observe qu'elle est à l'église : vous en avez menti, enfant de g....e, lui répond la bonne femme. Celui-ci écumant de rage de s'entendre *qualifier* ainsi, la prend rudement par le bras, pour la faire sortir de l'église, et elle de se débattre, de l'injurier et de le traiter de haut en bas, jusqu'à ce que le bruit du jeu des orgues l'eût convaincue de la vérité.

A Éton, le jeune Fox fit connoissance avec le comte de *Fitz-Williams,* le comte de *Carlisle,* le feu duc de *Leinster* et plusieurs autres jeunes gentilshommes qui se sont distingués depuis, dans les deux chambres du parlement. On rapporte, que là aussi il se fit remarquer par son goût particulier pour la dissipation ; néanmoins comme son esprit étoit sans cesse occupé de plaisirs ou d'affaires, il avoit coutume pendant les vacances

de converser avec de grands politiques et des hommes en place sur les intérêts de la nation. Comme c'est alors qu'il commença à pérorer, et qu'il étoit obligé de s'arranger de manière à ne pas divaguer devant ces personnages, sous peine de dérision, il acquit par là cette facilité d'expression, ce propre arrangement des matières du discours, auxquels on ne peut atteindre sans expérience et sans étude préalable.

Le lord Carlisle, son condisciple à Eton, consigna son admiration de l'éloquence du jeune Fox dans la strophe suivante :

How will my Fox alone by strength of parts
Shake the loud senate, animate the hearts
Of fearful statesmen! While around you stand
Both pears and commons listening your command;
While tully's sense its weight to you affords,
His nervous sweetness shall adorn your words.
What praise to Pitt, to Townshend e'erwas due,
In future times, my Fox, shall wait on yon (1).

---

(1) Traduction littérale.

Comme mon cher Fox, par la seule influence de ses talens, va faire retentir les voûtes du sénat et ranimer le courage des timides sénateurs! Tandis

Le nom de Fox a été non-seulement révéré à Eton, par ses contemporains, mais il l'est encore, par les générations qui se succèdent dans cette école. Il y a laissé des preuves de son talent, en latin et en grec, pendant le cours de ses études. La pièce suivante est un échantillon de son savoir-faire en latin.

VOCAT LABOR ULTIMUS.

Poscimur : et nobis si rite precantibus olim
Dixeris optatum, musa, rógata melos,
Nunc quoque et emerito præsens succurre poetæ ;
Dona ferens adeat sic tua fana cliens.
Tuque per aoniis loca si celebrata camœnis
Sæpe tua erravi, Pegase, vectus ope :
Decurso prope jam stadio, metamque sub ipsam,
Ne lassa infami membra pudore trahas,
Gentis amore maro latium canit : ô mihi talis
Spiritus accedat, non minor urget amor.
Ut patriæ (neque enim ingratus natalia rura
Præposui campis, mater Etona, tuis)

---

qu'autour de vous rassemblés, les pairs et les membres des Communes seront attentifs à votre voix, Cicéron vous prodiguera toute la force de son grand sens, et sa douce énergie ornera vos paroles. Mon cher Fox, toutes les louanges dues à Pitt et à Townshend vous seront aussi données par la postérité.

Ut patriæ carisque sodalibus, ut tibi dicam
Anglice supremum Quinctiliane vale.
Si quid est, veteres quod musa imitata, latinis
Luserit aut graiis, non aliena modis,
Omne tuum est; mihi Pieridum de fonte sororum
Pura ministeriis contigit unda tuis.
Teque precor (levitas olim vesana fidelis
Respuit oblatam si monitoris opem,
Acrior si me commovit lingua, meisve
Morribus aut famæ virga-meæ)
Ne tot consumptos tecum feliciter annos
Infelix animo deleat hora tuo.
Care vale, valeas et materna Etona (supremum
Musea recinit tristis alumnus ope)
Prataque et aëria splendentes vertice turres,
Silvaque carminibus concelebrata meis;
Vos que adeo indigenæ quærivi in marginæ musæ
Castalias Thamesi post habuistis aquas,
Extremum concedi mihi, sacra turba, laborem;
Sic beet emeritum non inhonesta rudis.

Le lord Holland étant, selon l'expression peu courtoise de ce temps-là, un *rank Tory* (1), Charles fut envoyé à l'université d'*Oxford*, pour achever son éducation, et en conséquence il fut admis à *Hertford collége*. Là, quoique son temps fût en apparence dé-

(1) *Un puant Tory.*

dévoué au jeu et à toutes sortes de dissipations, il surpassa tous ses condisciples dans l'étude des belles-lettres. Il connoissoit à fond tous les auteurs classiques. Il lisoit les éthiques et la politique d'Aristote, avec une facilité rare, même dans ceux qui ont fait une étude particulière des auteurs grecs. Ses écrivains favoris étoient Longin et Homère. Ce dernier lui étoit familier, et il conserva, pendant toute sa vie, l'habitude de la langue grecque. Il étoit en état d'analyser les ouvrages du poëte ionien, non-seulement comme amateur d'un goût exquis, et comme critique philosophe, ce qu'on pouvoit naturellement espérer d'un esprit comme le sien, mais encore, comme grammairien. Aucun professeur de philologie ne connoissoit mieux que lui la phraséologie et la versification de ce poëte. Un ecclésiastique, helléniste profond, s'efforçoit un jour de prouver qu'un vers de l'Iliade étoit apocryphe, parce qu'il avoit une mesure dont Homère ne se servoit pas; M. Fox lui récita sur le champ une vingtaine de vers de la même mesure, pour lui démontrer que cette déviation ne pouvoit servir de preuve de falsification. Il étoit capable

de converser avec Longin, sur la beauté, la sublimité et le pathos d'Homère ; avec Aristote, sur ses esquisses de l'homme ; et avec un pédagogue, sur ses dactyles, ses spondées et ses anapestes. Telle étoit l'universalité de ses connoissances, qu'il pouvoit se mesurer avec les docteurs les plus instruits ; et même leur disputer la palme, dans la science qui leur étoit la plus familière.

Il faisoit de l'histoire, de la philosophie et de la politique, son étude particulière, et il est présumable qu'il se prépara, de bonne heure, à remplir dignement les charges de sénateur et de ministre, auxquelles il se croyoit destiné. Sa résidence à Oxford ne fut pas de longue durée. La monotonie fastidieuse d'un collége ne pouvoit se concilier avec la vivacité de son esprit. Les foibles jouissances d'une vie contemplative n'étoient point propres à son génie. Brûlant de s'engager dans des scènes d'activité et d'entreprises hardies, il obtint de son père la permission de faire le tour de l'Europe.

Quoique tout ce qui avoit rapport à la volupté et à la dissipation frappât son imagination, néanmoins il étoit également ar-

dent à orner son esprit, et personne ne fut plus capable que lui de profiter de l'instruction que les voyages procurent. L'étiquette des Cours, la politique et les mœurs des nations, furent l'objet des méditations de son esprit pénétrant. Il étudia leur économie politique, pour en apprécier la valeur, et se rappelant qu'il étoit issu d'une maison illustre, il n'oublia jamais sa propre dignité, et ne perdit aucune occasion de servir sa patrie. Néanmoins il lui arriva souvent de franchir les bornes de la sagesse. La vivacité enchanteresse des mœurs françaises, et l'attrait séduisant de la volupté italienne, l'enchaînèrent tour à tour. Il buvoit à longs traits dans la coupe du plaisir, et sacrifioit aussi une grande partie de son temps au jeu. Ses excès surpassant même l'indulgence de son père, à la connoissance duquel ils parvinrent, il reçut l'ordre de retourner en Angleterre. Ayant été introduit dans les cercles brillans des femmes les plus belles et les plus aimables du continent, ce ne fut qu'après des ordres réitérés qu'il obéit. Entre autres dettes que son père acquitta, il s'en trouve une de 16,000 livres

sterling (1) contractée par lui pendant son séjour à Naples.

Ceux, qui ont été à portée de voir M. Fox sur la fin de ses jours, et qui ne connoissent pas les détails historiques de sa jeunesse, pourront à peine croire, qu'à l'époque dont nous venons de parler il fut un des plus distingués petits-maîtres de l'Angleterre; qu'il satisfit amplement son goût, pour l'élégance du costume et les caprices de la mode; et qu'il rivalisa en fait de talons rouges et d'habits de velours français, avec tout ce que la capitale nous offre de plus élégant. Certes, il y a encore plusieurs personnes vivantes, qui se rappellent de Fox le petit-maître, se promenant dans *St.-James-Street*, vêtu d'un bel habit brodé, chapeau de soie sous le bras, souliers à talons rouges, et un énorme bouquet à sa boutonnière, assez volumineux pour figurer au haut d'un mai. C'est avec ces qualités, ou autres semblables, qu'il se présenta dans la plupart des Cours de l'Europe qu'il visita pendant ses voyages; et si comme son aïeul maternel, CHARLES II, il ne rap-

(1) 384,000 liv. tournois.

porta pas tous les vices du continent, il en rapporta au moins, une garde-robe bien fournie d'habits à la mode. L'ardeur et l'impétuosité de la jeunesse lui firent également dépenser ou plutôt prodiguer des sommes énormes au jeu, sans compter les dettes immenses qu'il contracta pour satisfaire ses passions.

C'est ainsi qu'il passa dans l'étude, dans les voyages et dans la dissipation, les dix-neuf premières années de sa vie. Son père, pour le détacher de cette vie licencieuse qui menaçoit et sa santé et sa fortune, et impatient de le voir commencer sa carrière politique, obtint pour lui, lors de l'élection générale de 1768, le poste de représentant du peuple pour *Midhurst*, dans le comté de *Sussex*.

Tout mineur est, d'après la loi, incompétent d'agir par lui-même, et peut encore moins être réputé capable de faire des loix pour les autres. D'après ce principe, M. Fox, n'ayant pas encore vingt ans, ne pouvoit être élu membre de la chambre des communes. Quel que soit le motif qui fut cause qu'il n'éprouva aucune opposition, soit à dessein, ou soit par l'inattention du comité des priviléges et de l'orateur; cette circons-

tance favorable à ce grand acteur politique, dès son entrée sur le grand théâtre du monde, ne peut être regardée que comme un événement des plus singuliers de la vie de notre héros. On doit peut-être attribuer cette indifférence sur sa minorité, à l'influence magique de son père, ou à quelque autre motif vénal, de la part de certaines personnes qui comptoient probablement s'affermir par l'éloquence du débutant.

Les efforts et l'exercice des talens d'un jeune homme manquent rarement de lui concilier les suffrages et même l'estime de ses contemporains. Cette remarque se trouva parfaitement justifiée dans la personne de M. Fox; aucun membre, dans son noviciat, ne donna plus d'espérances, n'excita plus d'enthousiasme. Son premier discours fut au sujet de la pétition de M. Wilkes, datée de la prison de *King'sbench*, dans laquelle il demandoit « à prendre sa place au » parlement, pour sanctionner le choix de » ses constituans. » Sur cette question, M. Fox n'embrassa pas la cause populaire, malgré l'opinion des meilleurs jurisconsultes, qui avoient déclaré que la justice étoit du

côté de M. Wilkes. Il est à présumer que si le jeune membre eût appuyé la pétition, on ne lui auroit pas permis de conserver sa place au parlement, à cause de sa minorité.

Pendant la discussion, dans la chambre des Communes, des objets relatifs à l'élection de Middlesex, M. Fox se déclara le champion des ministres, et montra, dans cette occasion, une adresse et une activité extraordinaires. A la vérité, dès son début au sénat, il prouva qu'il possédoit toutes les qualités d'un orateur achevé, et devint le sujet de toutes les conversations, dans les cercles les plus distingués; enfin, il s'attira l'admiration universelle. Il fut regardé comme le plus ferme appui du ministre, et se fit remarquer par Junius « qui vit la fleur des plus beaux » talens, destinée à mûrir, et à se changer » en un fruit délicieux. » La facilité avec laquelle il saisissoit une question neuve, et avec laquelle il apprécioit la force, la foiblesse et la tendance d'une mesure, ou d'une proposition, sa logique serrée et persuasive, ce langage propre, énergique et expressif qu'il avoit à commandement, le firent bientôt distinguer de la foule. Le *lord North*, qui étoit

alors chancelier de l'échiquier, eut une si haute opinion de son mérite, qu'il le nomma d'abord payeur des pensions des veuves des officiers des troupes de terre; et au commencement de 1770, il le fit siéger au conseil de l'amirauté.

Vers la fin de la session de 1770, M. Fox visita de nouveau le continent et se rendit à Paris. Plusieurs personnes crurent apercevoir quelque mystère caché dans son départ subit pour cette capitale. Mais malgré toutes ces conjectures, le fait est que sa seule intention, en entreprenant ce voyage, étoit de se procurer des habits de gala pour l'anniversaire prochain de la naissance de la reine, au mépris des lois de son pays, qui condamnoient à deux cents livres sterling d'amende, quiconque oseroit porter des étoffes de fabrique française. Néanmoins, plusieurs personnes d'un rang distingué, ayant muni M. Fox des mesures nécessaires, le chargèrent de leur faire faire des habits à Paris, d'après son goût et ses propres lumières, en ce genre. Lorsque les malles furent visitées à la douane, M. Fox s'adressa aux commis chargés de cette partie, à l'effet d'obtenir un *laissez-passer;*

laissez-passer; mais à son grand regret, on lui notifia qu'il n'y avoit que les habits qui avoient été portés, dont il pût disposer. Le reste, consistant en riches broderies, galons, dentelles et autres articles prohibés, fut confisqué et brûlé. On remarqua le jour de la naissance, que la plupart des hommes parurent à la Cour avec des étoffes de fabrique française, tandis qu'aucune dame (ce qui est en l'honneur du beau-sexe) ne se distingua dans sa parure, que par les produits de l'industrie de son pays.

La conduite de M. Fox, au commencement de sa carrière politique, n'étoit pas de nature à lui acquérir de la popularité; tout au contraire, telle étoit la haine qu'il s'étoit attirée, qu'un jour, en allant à la chambre des communes, sa voiture fut mise en pièces par la populace. Il manifestoit le plus profond mépris pour tout ce qui provenoit des manufactures anglaises, et étoit si passionné pour le jeu, que les commis des bureaux de l'amirauté, furent souvent obligés de l'aller trouver dans les maisons de jeu de *St.-James-street* et de *Pall-mall,* où là, la plume d'une main et les cartes de l'autre, il signoit des ordres,

des brevets et autres papiers semblables, sans prendre la moindre connoissance de leur contenu.

En mars 1771, l'échevin *Oliver* fut mandé à la barre des communes, et celui-ci ainsi que le lord maire furent envoyés à la tour. M. Fox, eut la témérité de donner au premier l'infâme épithète d'ASSASSIN. L'échevin, qui étoit absent lorsqu'il se servit de cette expression, ayant été informé de cette circonstance, revint sur ses pas et insista, avec fermeté, pour que l'orateur Fox se rétractât, ou que cette épithète infamante fût purgée, par une cour de justice compétente. Cette mâle assurance fit tant d'impression sur M. Fox, qu'il jugea à propos de se rétracter sur-le-champ.

En 1772, M. Fox vota contre l'acte de restriction, des mariages des diverses branches de la famille royale; et bientôt après il fit une motion pour la permission de présenter un projet de décret pour sa révocation. On remarqua: qu'il étoit on ne peut pas plus séant et convenable, de la part de M. Fox, d'en agir ainsi, attendu que son père avoit été marié à la prison, appelée *Fleet*. Il fut la même année, membre du comité secret d'enquêtes sur

les malversations commises dans les possessions orientales de la Grande-Bretagne (1).

En février 1772, M. Fox eut un différent avec le ministre, et donna sa démission de membre du conseil de l'amirauté.

La lettre suivante est une copie fidèle de celle qu'il écrivit au lord North avant de donner sa démission.

Mylord,

Vous m'avez insulté grossièrement et je m'en vengerai. Je m'en vais à l'instant, me rendre à *St.James's*, pour donner au roi ma démission de ma place de membre du conseil de l'amirauté.

Je suis, mylord, de votre seigneurie,
l'humble serviteur,

C.-J. Fox.

La cause de cette rupture est attribuée au ministre, qui donna à entendre à M. Fox que ses discours étoient dans certaines occa-

(1) Ces observations ont trait aux reproches qu'on fait à la mémoire de son père : 1°. d'avoir enlevé la fille du duc de Richmond ; 2°. d'avoir amassé une fortune immense par ses concussions.

sions trop remplis de métaphores. On affirme même, que ce dernier, plein d'amour-propre, avoit déclaré plus d'une fois, qu'il regardoit les conseils qu'on prétendoit lui donner sur cet article, comme une insulte grave.

Bien plus, il avoit une si haute opinion de ses talens et de leur importance dans le parlement, qu'immédiatement après sa démission, il paria mille louis avec le *lord Weymouth*, qu'il auroit une place, très-lucrative, avant la fin de cette session

Cependant, le différend du ministre avec M. Fox fut bientôt appaisé, et au mois de décembre suivant, il accepta une place de lord de la trésorerie. C'est à cette occasion que l'opposition lui reprocha de courir après les places; mais il sut en détourner l'opprobre, en niant d'avoir accepté celle-ci pour prix de ses services. Il étouffa, en quelque sorte, les clameurs de ses antagonistes, en déclarant qu'il n'appuieroit les mesures du gouvernement, qu'autant que, d'après sa conscience, il les croiroit propres à consolider la prospérité de l'Empire Britannique.

Il eut, alors, une tâche difficile à remplir, car les bévues des ministres exigeoient

de grands talens, soit pour les couvrir ou pour les excuser. Ce n'est pas un exemple indifférent de la mutabilité des choses humaines, que le premier collègue de M. Fox ait été le lord North, et son premier adversaire en éloquence, M. *Edmond Burke!* Cependant qu'on se rappelle que, quoique ces deux grands orateurs se servissent réciproquement de la raillerie la plus piquante et de toute la subtilité de leur esprit, néanmoins rien de haineux, rien de personnel n'entra dans leurs attaques, leurs réponses ou leurs répliques. M. Fox fut toujours disposé, dans toutes les occasions, à traiter les brillans talens de son adversaire avec cette éminente et respectueuse distinction qu'ils méritoient à juste titre.

Tant qu'il continua de défendre le ministre, il eut beaucoup d'invectives à supporter et un grand nombre de soupçons à repousser. Les opinions politiques qu'il émit ou qu'il défendit, n'étoient pas propres à lui attirer de la popularité. Il fut sévèrement attaqué pour une de ses opinions, par un membre qui étoit, à cette époque, lord avocat général d'Ecosse. Cependant il se défendit

habilement; et en supposant que ce dont on l'accusoit, lui eût échappé dans la chaleur des débats, ne doit-on pas passer quelque chose à l'inadvertance d'un jeune homme. Il s'agissoit de savoir s'il avoit dit que : *la voix du peuple pouvoit être recueillie dans la chambre des communes*, ou que : LA VOIX DU PEUPLE NE POUVOIT ÊTRE RECUEILLIE QUE DANS CETTE CHAMBRE. Il nia qu'on eût bien interprété ses paroles, et en appela à tous ceux, qui l'avoient entendu, de témoigner si dans l'opinion qu'il avoit émise, concernant l'élection de Middlesex, il n'avoit pas basé ses argumens sur la puissance suprême du peuple. Quel que soit le parti qui eût tort dans cette affaire, le temps approchoit où cet homme d'état, qui donnoit les plus brillantes espérances, auroit occasion de manifester des opinions, qui ne pouvoient manquer de paroître plus analogues à son génie naturel. Le ministre ne fut point insensible à une telle perte. M. Fox s'étoit lassé de la tutelle où il étoit tenu, parce que le lord North n'avoit pas voulu lui abandonner aucune portion de son influence. Tous les hommes aiment le pou-

voir, et peu sont disposés à se dessaisir de la moindre partie de celui qu'ils possèdent, même en faveur de leurs amis les plus intimes. Ainsi il y eut schisme entre le lord North et M. Fox: ce dernier prétendoit avoir une opinion à lui, et le premier étoit décidé à n'admettre aucun coadjuteur. On suppose, que quelque puissance *secrète* veilloit aux détails minutieux du gouvernement, ce qui empêcha le ministre du jour, de le faire participer à la gloire et aux émolumens du gouvernement; car il est impossible de croire qu'un homme aussi judicieux que le lord North, n'eût pas fait un sacrifice proportionné de ce qu'il affectionnoit beaucoup à la vérité, pour acheter un appui qu'il ne pouvoit conserver sans honneur, ni perdre sans danger. Il avoit éprouvé combien M. Fox lui avoit été utile comme ami, et il ne devoit pas ignorer combien il seroit formidable s'il devenoit son ennemi. M. Fox savoit fort bien aussi, qu'il ne pouvoit prendre le parti qu'il se proposoit, sans courir le risque d'être taxé de versatilité. Il avoit appuyé les mesures du gouvernement pendant près de six ans, et il n'ignoroit pas qu'aucune es-

pèce de talens, et même de vertus, ne peuvent entièrement excuser le défaut de stabilité.

Ce défaut est en général regardé comme une foiblesse intellectuelle, et quelquefois comme une preuve de dépravation; mais il se décida à n'admettre aucun accommodement entre sa conscience et sa convenance. Que M. Fox eût ou n'eût pas émis l'opinion inconstitutionnelle qui lui est imputée, il n'y a pas de doute qu'il n'ait causé beaucoup de mal par ses talens, en appuyant les mesures d'hommes qui étoient fortement entichés de principes arbitraires.

On assure que la cause ostensible de la rupture entre le lord North et M. Fox, fut une divergence d'opinion au sujet du révérend M. *Horne*, actuellement *Horne Tooke*. Celui-ci avoit été mandé à la barre des communes, comme auteur supposé du *South Briton* (1), journal qui traitoit l'orateur (2) très-cavalièrement. Si on en juge d'après la conduite du parlement dans cette affaire, cette

(1) *Le Breton du midi.*

(2) De la chambre des communes.

assertion n'est pas prouvée, puisque M. Fox fut, dans cette circonstance, l'avocat des mesures rigides, à l'effet de restreindre la liberté de la presse, pour les productions qui avoient un tendance à la calomnie (1).

Les motifs de cette persécution de la presse que faisoit M. Fox à cette époque étoient, premièrement, son penchant naturel à fouler aux pieds les droits du peuple, ce qui le rendoit l'ennemi déterminé de ce boulevard littéraire de ses ennemis : secondement, parce

(1) On sait parfaitement que, dans cette occasion, le parti ministériel éprouva une défaite complète, à la grande mortification de son champion. Quelque temps après, M. *George Onslow*, piqué au vif de la liberté avec laquelle lui et quelques membres de son parti avoient été traités dans un poëme intitulé *les Sénateurs*, s'adressa à plusieurs d'entre eux, pour les engager à procéder contre l'auteur et l'imprimeur de cet ouvrage. Il s'adressa aussi à Charles Fox, qui lui dit d'un ton jovial : « laissez-les tranquilles, » George, vous savez bien que les imprimeurs ne » sont pas du gibier pour vous (*). »

(*) Le mot anglais *game* a deux acceptions, savoir JEU et GIBIER. Comme M. Onslow étoit un joueur aussi déterminé que Fox, le calembourg ne manquoit pas de justesse. (*Note du traducteur.*)

que le lord North étoit son protecteur avoué, et continueroit de le protéger aussi long-tems qu'il pourroit le faire sans blesser la pudeur: troisièmement enfin, parce qu'il étoit le polichinel de la faction *Bedford*, qui vouloit introduire dans le ministère le *duc de Grafton* ou le *lord Gower*. Dans le cas où ce projet viendroit à réussir, Charles espéroit être chancelier de l'échiquier; et on ne doutoit pas que d'après la prudence remarquable qu'il avoit manifestée dans la conduite de ses propres affaires, les revenus nationaux ne s'améliorassent considérablement sous son administration. On se disoit aussi à l'oreille, que le lord North ayant déclaré que *le détenteur des deniers publics*, etc. seroit amené à un apurement de comptes, c'étoit une autre cause de l'opposition de M. Fox; et certes, d'après le langage qu'il tenoit dans la chambre des communes, on auroit pu s'imaginer qu'il avoit déjà réalisé son projet ambitieux, d'autant plus qu'il ne manquoit jamais de parler profusément, *de ses mesures* et *de ce qu'il avoit intention de faire*, chaque fois qu'il prenoit part à la discussion.

Quoique le public, en général, fût rempli d'indignation à la seule idée de confier à M. Fox les finances de la nation; néanmoins on observa que ses plus grands ennemis étoient obligés d'avouer qu'il possédoit une qualité admirable dans un chancelier de l'échiquier, savoir, une connoissance aussi parfaite *des voies et moyens de lever un subside* (1) que qui que ce fût dans l'étendue des trois royaumes.

Le temps de l'acte pour régler les contestations des élections alloit expirer. Le lord North fit connoître son désir de le rendre perpétuel, mais M. Fox déclara publiquement qu'il s'y opposeroit de tout son pouvoir. Sur la demande qu'on lui fit, s'il pensoit que cette conduite fût propre à lui concilier les bonnes grâces du peuple, il répondit avec indifférence: « *Bah!* au diable le peuple; » il ne peut ni me conserver, ni me chasser; » et si je puis seulement tenir ferme à *St.-James's*, je le convaincrai bientôt, que je » ne saurois ni être ému de ses plaintes, ni » être intimidé par son exécration. »

(1) Cette fine raillerie perd beaucoup à la traduction.

Quelque tems avant cet événement, il avoit commencé à se lier avec plusieurs membres de l'opposition, et avoit été attiré par la sympathie du génie, vers le célèbre *Edmond Burke*. Le ministre lui avoit fréquemment représenté, que ses liaisons avec les adversaires du gouvernement faisoient naître des soupçons, et il appuyoit ses représentations de cet argument : « Si, disoit-il, » on voit une femme fréquenter une maison » de débauche, on ne peut pas jurer qu'elle » ne soit pas vertueuse; néanmoins on ne » peut la juger que sur la société qu'elle » fréquente. »

Cependant ces remontrances firent peu d'impression sur l'esprit de M. Fox, qui fut alors dégagé de toute contrainte dans sa carrière politique, par la mort de son père le lord Holland. Il commença à avoir une opinion à lui; et lorsqu'il voulut secouer les chaînes de la servitude, et qu'il permit à son esprit audacieux de prendre son vol hardi, les occasions de la manifester ne lui manquèrent pas. Celle qui se présenta pendant les débats du bill proposé à la chambre des communes, par *sir William Meredith*, n'est

pas la moins mémorable. Dans la discussion de ce bill, *à l'effet de dispenser une certaine classe de citoyens, du serment sur les trente-neuf articles de l'église anglicane*, M. Fox fit preuve de sentimens libéraux, dans lesquels il a constamment et fidèlement persévéré.

Pour prouver les grands talens du JEUNE OURS, (c'est ainsi qu'on le qualifioit en général), et qu'il étoit parfaitement instruit sur toutes sortes de matières, quoique diamétralement opposées par leur nature, nous citerons le fait suivant. Il avoit passé au jeu toute la nuit qui précéda la discussion des trente-neuf articles, et avoit perdu deux mille livres sterling; après quoi il se rendit chez lui, se rafraîchit le visage avec de l'eau, et se transporta aussitôt à la chambre des communes, où il fit un excellent discours sur ce sujet religieux et important.

L'opposition aux mesures ministérielles qu'il commença alors à manifester, ne pouvoit manquer d'être remarquée, et en février 1774, la lettre laconique ci-annexée, lui fut remise dans la chambre des communes, lorsqu'il siégeoit encore à côté du ministre, sur les bancs de la trésorerie:

« Sa Majesté a jugé à propos d'ordonner » une nouvelle liste des membres de la tré- » sorerie, dans laquelle je ne vois pas votre » nom. » NORTH.

Lorsque ce billet fut remis à M. Fox, il répondit que le ministre ne s'étoit pas comporté en homme courageux.

On a prétendu, dans le temps, que les événemens qui précédèrent immédiatement cette brusque destitution, en furent la cause. M. Fox, dont l'opinion dans le conseil avoit toujours été contraire aux mesures de douceur que le gouvernement croyoit devoir prendre, saisit l'occasion, dans l'affaire de *Woodfall* et du révérend *M. Horne*, d'exciter le lord North à ce qu'il appeloit *un courageux ressentiment.* Ce ministre lui répondit: « qu'il se flattoit que ses ac- » tions lui avoient mérité la bonne opinion » du public, et qu'il prendroit garde à ne » se la pas laisser ravir par la presse... » Cette froide réplique irrita M. Fox encore davantage; et dans le fort de sa colère, il se servit d'expressions qui obligèrent le lord North à sortir du conseil. Le lendemain matin, ce ministre eut une conférence avec

Sa Majesté, et le jour même, M. Fox fut destitué.

On assure qu'en 1773, des offres de mariage avec l'héritière d'une des plus grandes fortunes du royaume, lui furent faites, à condition pourtant, qu'il donneroit sa parole de ne jamais perdre au delà de cent louis, soit d'enjeu ou soit par séance: et on ajoute que son père étoit convenu de payer, encore une fois, ses dettes, aux mêmes conditions. On croit qu'après sa rupture avec le ministre, rien ne pouvoit l'engager à rester en Angleterre, que l'espoir d'une alliance avantageuse; autrement, son intention étoit de fixer sa résidence en France, pour deux ou trois ans, si la paix eût duré aussi long-temps.

En 1774, M. Fox se rendit à *Oxford*, à l'occasion de l'*encaenia* (1) qu'on y célébra cette année-là. Dans une conversation qu'il eut avec d'autres jeunes-gens de qualité, on lui témoigna de l'étonnement sur ce qu'il n'avoit pas reçu le degré honorifique de doc-

---

(1) Anniversaire de la fondation de cette ville.

teur ès loix, de même que les nobles et autres qui l'avoient reçu ce jour-là. Charles répondit qu'il avoit reçu le degré de maître ès arts, dans toutes les formes et après le temps prescrit; et qu'ainsi s'il acceptoit le degré honorifique de docteur ès loix, ce seroit comme si un médecin se faisoit recevoir charlatan.

Peu de jeunes-gens se sont fait autant remarquer par la vivacité de leurs réparties, et par la sagacité de leurs observations: les exemples suivans en font foi.

M. Fox ayant rencontré un jour M. *J. Dyson*, qui étoit très-mince et très-maigre, celui-ci, après quelques momens de conversation, le quitta un peu brusquement, parce qu'il se rappella qu'il avoit affaire au bureau de la marine. Charles observa à M. *Dyson*, avec un grand sérieux, « qu'il se seroit plutôt imaginé que ses affaires l'appeloient au bureau des approvisionnemens. »

Sur la demande qu'on lui fit, quelles seroient les mesures que le gouvernement prendroit pour empêcher l'émigration, M. Fox répondit qu'il ne le savoit pas positivement; mais que de tous les moyens qu'on tenteroit

tenteroit, il n'en connoissoit qu'un d'efficace, c'étoit de faire en sorte que les sujets trouvassent leur compte à rester.

Quelques jours avant son mariage, le *lord Suffolk* disoit dans le style pompeux qui lui est particulier, en présence de M. Fox: « qu'une épouse vertueuse est un trésor inestimable. »

« C'est très-vrai, mylord, répliqua Charles; mais il me semble que la possession en est très-précaire, parce que c'est un trésor, à la vérité enfermé sous la clé, mais tous les hommes en ont une. »

Un jour, Charles reçut une sévère réprimande de son père, qui lui observa « qu'il étoit étonné qu'il pût dormir ou avoir aucune jouissance dans la vie, lorsqu'il réfléchissoit sur les sommes immenses qu'il devoit. Votre seigneurie n'en doit pas être étonnée, répondit Charles; vous devriez plutôt être dans l'étonnement de ce que mes créanciers peuvent dormir. »

M. Fox soupant un soir à la Chaumière, avec Edmond Burke, on leur servit des mets plus délicats que substanciels. Charles, dont l'appétit étoit un peu aiguisé par la faim,

ne trouva pas le souper à son goût: s'adressant à son collègue: « Burke, lui dit-il, ces plats » doivent flatter infiniment votre palais, car » ils sont à la fois, *beaux* et *sublimes* (1). »

Dans sa maison de *St.-James's Place*, M. Fox avoit une salle sur le derrière, qu'il appeloit très-plaisamment, *sa chambre de Jérusalem*, parce qu'elle étoit le théâtre de ses négociations avec les enfans d'Israël, relativement aux emprunts que, dans certaines occasions, il étoit obligé de faire. Sa sœur lady Mary Fox, ayant accouché d'un fils, (ce qui ôtoit à Charles la présomption d'hériter du patrimoine et des titres de ses ancêtres;) il fut appelé hors de cette chambre de Jérusalem, où il avoit alors une cour nombreuse, pour lui annoncer cette circonstance. A sa rentrée, son maintien triste et rêveur, fut remarqué par toute la tribu de Lévi, qui s'écria unanimement: « *Qu'êche* » *donc*, M. Fox? *qu'affez-fous? de quoi* » *s'âchit-il?* Mauvaise nouvelle... mauvaise » nouvelle.... Je vous l'assure, répondit

(1) Faisant allusion à son Traité du beau et du Sublime.



» Charles, voici un nouveau Messie qui » arrive pour vous tourmenter. »

M. *Thomas Townshend*, qui fut ensuite *lord Sydney*, se trouvant avec M. Fox et quelques autres collègues, et s'entretenant des débats qui avoient eu lieu dans la chambre des communes, l'hiver précédent, observa : que dans aucune session, M. Fox n'avoit été aussi souvent *sur ses jambes*. C'est vrai, répondit Charles, qui aimoit à plaisanter sur ses propres infortunes, car les juifs ne m'avoient pas laissé une chaise pour m'asseoir.

M. *Hare*, déjeunant un jour chez M. Fox, celui-ci regardant par la croisée, aperçut un grand nombre de créanciers autour de sa porte : Messieurs ! messieurs ! leur cria-t-il, allez-vous à la chasse au *renard* ou à la chasse au *lièvre* ce matin (1)?

Le lord North se faisait un triomphe, en présence de M. Fox, de la nouvelle insérée dans la gazette extraordinaire, au sujet de la conquête de *New-Forck*, « C'est une cr-

(1) *Hare* signifie lièvre, et *Fox* signifie renard. M. Hare avoit aussi des créanciers.

» reur, répliqua celui-ci, New-Yorck n'est » pas conquis, il est seulement comme le » ministère, *abandonné* (1).

A cette époque de sa vie, M. Fox réunit à sa réputation politique, une célébrité d'un genre très-différent. Il fut à la tête des jeunes gens de son âge et de son rang, dans toutes espèces de folies et de dissipations. Ses dépenses étoient illimitées, et malgré l'extrême libéralité de son père, ses dettes étoient énormes, et il avoit déjà dissipé son patrimoine. Le lord Holland, en mourant, légua à son fils Charles, une somme considérable en espèces, et de vastes domaines dans les environs de *Kinsgate*, ensemble, avec le château qu'il y avoit fait bâtir, d'après le modèle de celui de Cicéron, *Villa-Formosa*, sur la côte de *Baïa*. Ces legs, réunis à *The*

(1) Le mot anglois *abandonned* a deux acceptions, savoir: au propre abandonné, et vicieux, corrompu, débauché, au figuré. Ce qui rend l'anecdote encore plus piquante en anglois; surtout si on se reporte à cette époque, époque à laquelle le lord North avoit été abandonné de Fox, et étoit menacé de l'être totalement. En outre, on reprochoit au ministère ses vices et sa corruption. (*Note du Traducteur.*)

Clerkship of the Pells (1), en Irlande, dont il hérita à la mort de son frère, en 1774, et qui fut ensuite vendu à M. *Jenkinson*, actuellement *lord Liverpool*, ne pouvoient, à ce qu'on croit, produire moins de quatre mille livres sterling de rente. Il eut bientôt dissipé des biens aussi considérables, et ayant perdu également sa place à la trésorerie, il ne lui resta aucune autre ressource que celle du jeu.

Orateur dès son enfance, et joueur par caractère, ou par l'influence de la mode, on ne doit pas être surpris qu'il soit devenu *comète lumineuse* au sénat, et membre du Jockey club, immédiatement après son émancipation des ennuyeux réglemens de la besogne encore plus ennuyeuse de la tyrannie de collège et de la subordination scolastique. Dès son initiation à la musique des dez, ou aux plaisirs des courses de chevaux, des pertes continuelles lui frayèrent la route au tabernacle, ainsi qu'il est d'usage pour tous les novices en ce genre. Aux déprédations de la plus grande conséquence, il opposa

(1) Espèce de bénéfice simple.

l'honneur le plus pur et le plus chevaleresque, et supporta avec une patience héroïque les malheurs qu'on entassoit sur sa tête, avec une main si libérale ; en ce que ces déprédations lui faisoient connoître une variété infinie de mystères contenus dans l'immense volume de la dépravation humaine. Les ressources infinies de son esprit et de son génie étoient si vastes et si variées, que, lorsqu'il étoit au zénith de son attraction populaire, lorsqu'il étonnoit le sénat par la force de sa logique et la magie de sa rhétorique, et que ses efforts patriotiques retentissoient jusqu'aux extrémités de l'empire, on l'a vu, zélateur nocturne et assidu à la cour de Comus, aller, alternativement, du sénat au jeu, et du jeu au sénat, sans invoquer le moindre secours du bienfaisant Morphée, afin de renouveler ses forces physiques et morales.

Etant ainsi pourvu d'une provision immense d'énergie mentale et d'expérience personnelle, il est naturel de supposer qu'il fut à l'abri de toutes les ruses des fripons. Cependant il en fut tout autrement. La libéralité de ses sentimens et la franchise de

son cœur le rendirent la dupe éternelle et peu soupçonneuse de leurs friponneries consommées, sous l'empire habituel desquelles une fortune considérable fut assujétie (1).

Ses engagemens aux courses de chevaux, ne sont pas les plus nombreux, mais furent les plus honorables. Là, il s'associa avec son ami intime, feu le *lord Foley*, et ils furent d'une équité et d'une justice si stricte, jusques dans les plus minutieux détails de leur association, que ni l'envie, ni la prévention, ni l'esprit de parti de l'opposition, n'ont

(1) Le frère aîné de M. Fox fut également la dupe des artifices de ces messieurs. Il fut cruellement dépouillé dans une maison de jeu, située dans le quartier occidental de Londres, et qui servoit de repaire à ces brigands. Il y entra avec 13,000 liv. sterling, et en sortit sans un denier. Il étoit habituellement léthargique; mais ce soir-là, il se ressentoit plus que de coutume, de l'effet de son tempérament; ce qui causa un plaisir infini à ces messieurs, qui, de temps à autre interrompoient son sommeil, en le tirant par la manche de son habit. « L'un: Étienne, vous me » devez 2000 livres; l'autre: Étienne, vous ne m'avez » donné que 500 livres, et cependant vous devez sa- » voir que le pari est de mille » : et ainsi de suite jusqu'à parfait épuisement de son porte-feuille.

jamais pensé à attaquer leur réputation à cet égard.

Aux courses de chevaux, il avoit pour habitude de plaisanter sur ses propres pertes, et il eut fréquemment occasion de remarquer, « que quoique ses chevaux eussent » autant de bonté que ceux des autres, » néanmoins c'étoient des chevaux d'une » bonté si lente, qu'ils ne couroient jamais » assez vite pour se fatiguer. » Cependant, il eut le plaisir d'éprouver quelques exceptions à cette règle, car en avril 1772, il fut assez heureux à *Newmarket* pour gagner près de seize mille livres sterling; la majeure partie de laquelle somme fut gagnée en pariant contre le fameux cheval *Pincher*, qui perdit la course d'un demi col seulement. La différence dans les paris étoit, au départ, de six contre quatre, et même de deux contre un en faveur du cheval qui perdit. En 1790, son cheval *Seagull*, gagna les *Stakes* (1) d'*Oatlands*, à *Ascot* de cent guinées chaque souscripteur, et il y en avoit dix-neuf, l'emportant sur le cheval l'*Escape* appartenant

(1) Prix de fondation.

au prince de Galles, sur le *Serpent*, et sur plusieurs autres des meilleurs coursiers de cette année-là, à la grande mortification de son altesse royale, qui proposa, sur le champ, de faire courir son cheval *Magpie*, contre *Seagull*, pour la somme de 500 guinées, la course devant avoir quatre milles de circuit, et fixée à quatre jours après. Le prix de cette course, sur laquelle des sommes immenses avoient été pariées, fut remporté aisément par *Seagull*.

Dans la même année, M. Fox et son associé avoient trente coursiers en exercice, dont la majeure partie n'avoit pas beaucoup de célébrité. Mais les gains seuls de *Seagull*, en *Stakes* seulement, pendant cette campagne, se montèrent à quinze cent vingt guinées; et on peut naturellement conclure que les paris des associés, en leur qualité de joueurs, doivent avoir surpassé de beaucoup cette somme.

La mort du *lord Foley*, en juillet 1793, cet ami au jugement duquel M. Fox avoit la plus grande confiance, tempéra son ardeur pour une entreprise qui, sous plus d'un rapport, paroît avoir beaucoup perdu de sa répu-

tation, par les caprices de la mode. Sa seigneurie étoit entrée aux champs des courses, avec un immeuble de 1,800 livres sterling de revenu net, et 100,000 livres sterling argent comptant ; elle en sortit avec perte de tout son argent comptant, son immeuble chargé d'hypothèques, et le tempérammment usé par les peines et les soucis inséparables d'une pareille entreprise, et peu convenable à la générosité de son caractère.

M. Fox fut toujours à la tête de toutes les affaires auxquelles il prit part. Il tenoit le premier rang parmi les joueurs, et excelloit au whist, au quinze, et à tous les autres jeux à la mode, qui exigent de l'adresse. Mais les courses de chevaux furent son amusement favori, jusqu'à ce que, par des motifs de prudence, il abandonna les courses et toute autre espèce de jeux. Il jouoit à d'autres jeux avec indifférence, et parioit mille guinées, à croix ou pile, avec le même sang froid que s'il eût joué au toton pour un schelling (1). Mais lorsque son cheval

(1) Le duc de *Devonshire*, qui à son grand honneur avoit pour principe de ne jamais toucher de



couroit, il étoit rempli de crainte et d'impatience. Il se portoit toujours à l'endroit où l'animal devoit redoubler d'efforts, ou bien là où la course devoit éprouver le plus de rivalités. De ce poste, il regardoit arriver les coursiers, avec le regard fixe et immobile; sa respiration augmentoit à fur et mesure qu'ils accéléroient leurs pas; et lorsqu'ils étoient arrivés à l'endroit où il se tenoit, il s'élançoit parmi eux au galop, fouettant, éperonnant,

---

cartes, alla un jour, par curiosité, à la Chaumière. Un peu après son arrivée, trouvant ridicule d'être le seul, dans les appartemens, qui ne fût pas occupé, il proposa un pari de cinquante guinées à Charles Fox, pour le *odd-trick* (le plus de levées): excusez-moi, mylord duc, répondit Charles, je ne joue jamais aux sols. « Je vous assure, monsieur, reprit sa seigneu-» rie, que cela vous arrive aussi souvent qu'à moi » de jouer cinquante guinées (*).

(*) Ce calembourg du duc est d'autant plus plaisant, que l'application en étoit parfaitement juste. Les mots *odd-trick* ont tous les deux des acceptions très-différentes. Au jeu de whist et à tous les jeux où la levée compte pour quelque chose, *odd-trick* signifie *levée de plus*, autrement *odd-trick* signifie *un tour original*, *singulier*, *extravagant*, *un drôle de tour*. On sait que M. Fox étoit sujet à en faire. (*Note du Traducteur.*)

et soufflant jusqu'à perdre haleine, comme s'il eût voulu faire passer toute l'énergie de son âme, dans le courage, la vîtesse et la persévérance de son coursier favori. Mais lorsque la course étoit finie, qu'il eût gagné ou perdu, cela sembloit lui être parfaitement indifférent, et sur le champ il dirigeoit sa conversation sur la course suivante, qu'il eût un cheval à courir ou non.

On peut avoir individuellement une opinion différente sur l'intégrité de M. Fox, comme patriote; mais sur ses principes comme homme, il n'y en a qu'une, qui tout en admettant franchement sa conduite extravagante, l'attribue à cette candeur innée et à cette générosité naturelle qui le caractérisoient. Malgré toutes ses disgrâces publiques et ses peines domestiques (peu d'individus de son rang en ont éprouvé davantage), on ne l'a jamais vu se départir un instant de ses principes.

Ayant à payer une ancienne dette contractée au jeu, à un baronnet du bon ton, appelé familièrement *sir John Jehu*, et se trouvant en argent, après une chance heureuse au pharaon, il écrivit à *sir John*, pour con-

venir d'un rendez-vous, afin de terminer avec lui. Lorsqu'ils furent ensemble, Fox mit l'argent en évidence. *Sir John* se fit apporter plume, encre et papier, et se mit à calculer les intérêts. Que faites-vous? dit Charles. Je calcule les intérêts, reprit le baronnet. Ha! vous calculez les intérêts, répliqua Fox, froidement, et en même temps il remit l'argent qu'il avoit déjà compté sur la table, dans sa poche. Je croyois, *sir John*, que ma dette étoit une dette d'honneur; mais puisqu'il paroît que vous l'envisagez sous un autre point de vue, et que vous avez sérieusement l'intention d'en faire une dette mercantile, il faut que vous sachiez que je me suis fait une règle invariable de payer mes créanciers Juifs les derniers : c'est pourquoi, monsieur, il faut que vous attendiez encore un peu. Lorsque je verrai mes fournisseurs Israëlites, je penserai assurément à *sir John Jehu*, que j'espère avoir l'honneur de voir dans les rangs de mes dignes amis de *Duke's place* (1).

M. L..... perdit un soir, chez *Brookes*,

(1) *Quartier des Juifs.*

soixante et dix mille livres sterling, avec ses chevaux et ses équipages, etc., sa dernière ressource. M. Fox, qui étoit présent, et qui participa à ses dépouilles, fit la motion de faire une rente viagère, de cinquante livres sterling à l'infortuné gentilhomme, payable par la caisse générale de souscription. Cette motion passa à l'unanimité; et par amendement, toujours d'après l'avis de M. Fox, on arrêta de faire le même avantage, payable de la même manière, à tous ceux qui seroient complettement ruinés dans cette maison, à condition qu'il ne leur seroit jamais permis de jouer, parce que dans ce cas-là, la société joueroit contre ses propres fonds.

On rapporte une anecdote concernant M. Fox et Mme. *Crewe*, dont il nous est cependant impossible de garantir l'authenticité.

A une certaine époque de sa vie, M. Fox se plaisoit à être compté au rang des admirateurs de Mme. *Crewe*. Un gentilhomme, qui avoit perdu une somme considérable au jeu avec elle, connoissant l'intimité de M. Fox avec cette dame, et étant obligé de quitter Londres soudainement, lui remit cette somme, et le pria en même temps, de faire ses

excuses à cette dame, de n'avoir pas payé cette dette d'honneur en personne. M. Fox, qui avoit toujours besoin d'argent, s'imagina qu'il pouvoit se prévaloir un peu des bontés de cette dame; en conséquence, au lieu de lui porter l'argent, il se l'appropria, ou pour mieux dire, il le perdit au jeu. Mme. *Crewe* rencontra ensuite plusieurs fois son débiteur supposé en société, et fut étonnée de ce qu'il ne parloit nullement de la somme qu'elle lui avoit gagnée. Enfin, un temps assez considérable s'étant écoulé, elle prit le parti de lui en parler, ce qu'elle fit avec ménagement et délicatesse. Comment, dit-il avec surprise, il y a trois mois que j'ai remis l'argent à M. Fox. Ah! vous l'avez remis à M. Fox, reprit Mme. *Crewe*, dont la bonté du caractère n'étoit pas moins remarquable que sa beauté et son esprit; probablement il me l'aura remis et je l'aurai oublié; mais je lui en parlerai, car ou sa mémoire ou la mienne doit être en défaut. Lorsqu'elle s'en ouvrit à lui, il confessa la vérité, et lui jura qu'il n'auroit jamais pris une pareille liberté avec toute autre femme qu'elle dans l'univers; et la pria de lui accorder un peu de temps pour effectuer le

remboursement. Plusieurs sceptiques des environs de *St.-James,* doutent beaucoup qu'il l'ait jamais effectué.

La pièce de vers que M. Fox composa sur cette dame, vers l'an 1780, prouve l'universalité de son génie, et que celui qui brilloit d'une manière aussi distinguée dans le temple de l'Eloquence, auroit pu atteindre à un certain degré de hauteur dans les régions élevées du Parnasse, si son inclination et les circonstances lui avoient permis de cultiver le talent poëtique dont il étoit doué.

Nous transcrivons cette pièce de vers pour satisfaire les amateurs de la langue anglaise.

Where the loveliest expression to features is join'd,
By nature's most delicate pencil design'd;
Where blushes unbidden, and smiles without art,
Speak the softness and feeling that dwell in the heart;
Where, in manners enchanting, no blemish we trace,
But the soul keeps the promise we had from the face;
Sure, philosophy, reason, and Coldness must prove
Defences unequal to shield us from love!
Then tell me, mysterious enchanter! o tell,
By what wonderfull art, by what magical spell,
My heart is so fenc'd, that for once j am wise,

And

And gaze without raptures on amoret's eyes;
That my wishes never were bounded before,
Are here bounded by friendship, and ask for no more.
Is't reason? no: that, my whole life will belie,
For who so at variance as reason and I?
Is't ambition that fills up each chink of my heart,
Nor allows any softer sensation a part?
Oh no! for in this, all the world must agree,
One folly was never sufficient for me.
Is my mind on distress too intensely employ'd,
Or by pleasure relax'd, by variety cloy'd?
For, alike in this only, enjoyment and pain,
Both slacken the springs of those nerves which they strain.
That i've felt each reverse that from fortune can flow,
That i've tasted each bliss that the happiest know,
Has still been the whimsical fate of my life,
Where anguish and joy have been ever at strife.
But, tho' vers'd in th' extremes both of pleasure and pain,
I am still but too ready to feel them again.
If then, for this once in my life, I am free,
And escape from a snare might catch wiser than me,
'Tis that beauty alone but imperfectly charms,
For, though brightness may dazzle, 'tis kindness that warms.
As on suns in the winter with pleasure we gaze,
But feel not their warmth, though their splendor we praise,

So beauty our just admiration may claim,
But love, and love only, our hearts can enflame (1).

---

(1) *Traduction des Vers adressés à Mme. Crewe.*

Là, où les plus beaux traits, dessinés par le crayon léger de la Nature, sont réunis à l'expression de l'amabilité, où les couleurs naturelles de la rose, le sourire non affecté et les grâces, peignent la douceur et la sensibilité exquise qui règnent au fond du cœur, où les mœurs enchanteresses se conservent pures et sans tache, et où l'âme, enfin, n'est qu'une répétition parfaite des beautés de la figure, certes, la philosophie, la raison et la sagesse, sont de foibles armes contre les traits de l'amour! Ah! dis-moi, dis-moi, divinité enchanteresse! par quel art étonnant, par quel charme magique, mon cœur est tellement insensible, que pour la première fois de ma vie je conserve ma sagesse et puis admirer les beaux yeux d'Amoret, sans éprouver de transports? Dis-moi pourquoi mes désirs, qui furent toujours sans bornes, sont, dans cette occasion, satisfaits par l'amitié? Est-ce la raison qui me guide? Non. Ma vie entière prouve le contraire; car qui fut jamais plus que moi en discorde avec elle? Est-ce l'ambition qui ferme toutes les avenues de mon cœur, et ne veut y laisser pénétrer aucun sentiment de tendresse? Non assurément; car tout le monde convient qu'une folie à la fois, ne put jamais me suffire. Mon cœur seroit-il trop occupé de

Il paroît que c'étoit alors comme à présent, que les individus de la classe supérieure exerçoient, entre eux, leurs talens dramatiques sur des théâtres particuliers:

---

ma détresse, trop énervé par le plaisir, ou seroit-il rassasié par la variété? car la peine et le plaisir se ressemblent en ce point; tantôt ils énervent, et tantôt ils raniment. Une destinée singulière m'a fait éprouver, pendant ma vie, passée dans la tristesse ou dans la joie, tous les revers de la fortune, ou le bonheur le plus pur que puisse goûter l'homme le plus fortuné. Néanmoins, quoique j'aie ressenti les extrêmes de la peine et du plaisir, je suis encore prêt à recommencer. Mais si, pour cette première fois de ma vie, je conserve ma liberté, si j'échappe à un piége où pourroient se prendre de plus avisés que moi, c'est que la beauté seule ne charme qu'imparfaitement; car son éclat peut éblouir, mais un retour de tendresse peut seule nous animer. De même qu'en hiver nous voyons, avec transport, briller le soleil; que nous admirons sa splendeur, sans ressentir ses feux; de même la beauté a des droits incontestables à notre admiration; mais l'amour, l'amour seul peut enflammer nos cœurs!

Je prie le lecteur d'observer, que ces sentimens, privés du charme de la poësie, perdent beaucoup à la traduction. Ceux qui connoissent la langue anglaise seront à même d'en juger. *Note du Traducteur.*

car au mois de janvier 1774, M. Fox prenoit cette récréation à *Winterslow house*, château de son frère Étienne, situé dans la province de *Wilt*. Le 8 du même mois, il joua *Horatio*, dans la tragédie *the fair Penitent*, et remplit le rôle de valet de *sir Harry*, dans la comédie de *High life Belowstairs*. Les autres rôles furent distribués à diverses personnes de la famille et à des amis, parmi lesquels se trouvoit M. *Fitz Patrick*. Le lendemain le château fut malheureusement réduit en cendres par accident. Mais il est temps de revenir aux actions politiques de cet homme célèbre.

Quoique Fox fut candide, libéral, et d'une bienveillance universelle, il avoit néanmoins un esprit dominant et beaucoup d'irascibilité. Piqué au vif sur la manière indécente dont il avoit été destitué, et plein de ressentiment contre l'auteur de sa disgrâce, il devint le plus audacieux et le plus formidable adversaire du ministre. La candeur étoit un des principaux traits de son caractère; et dans toute sa conduite, ou privée, ou publique, l'audace et un ton décisif et tranchant ont été également les signes caractéristi-

ques de ses actions. Que les fins qu'il se proposoit fussent avantageuses ou nuisibles, jamais il ne s'abaissa aux viles intrigues, et la duplicité ne fut jamais employée par lui. Un homme de cette trempe étoit entièrement incapable d'adopter la fourberie et la souplesse d'un courtisan. La grandeur de son âme étoit aussi incompatible avec la frivolité de l'étiquette de Cour, que sa candeur, avec la duplicité et les artifices des courtisans.

L'année 1774 fut féconde en événemens remarquables pour M. Fox. Il fut destitué de sa place à la trésorerie; son père mourut en juillet, sa mère en août, et son frère aîné, *Étienne, lord Holland*, le 26 de novembre.

On peut ajouter à cette liste, que dans l'élection générale qui eut lieu la même année, il échoua à *Poole;* cependant il fut ensuite élu à *Malmsbury*, dans la province de *Wilt*, conjointement avec *William Strahan esq^r.*, imprimeur de Sa Majesté.

Il se réunit alors sans ménagement au parti de l'opposition, pour contrecarrer toutes les mesures du ministre, et c'est à cette opposition qu'il dut le commencement de sa réputation. Immédiatement avant sa

destitution, il avoit prononcé un discours, dans lequel il peignoit, avec les plus brillantes couleurs, le bonheur de la nation. La différence frappante qu'on remarqua ensuite dans ses déclamations, fut cause qu'on lui appliqua ce quatrain de *Pope :*

Ask men's opinions, Scoto now shall tell
How trade incréases, and the world goes well.
Strike off his pension, by the setting sun,
And Britain, if not Europe, is undone (1).

De 1774 à 1781, les questions: d'acquiescement aux demandes des colons, ou taxation et mesures vigoureuses de coërcion—de l'utilité, ou de l'influence préjudiciable de chaque mesure particulière, adoptée par le ministère — de la prudence ou de la folie d'exciter toute l'Europe à prendre les armes contre la Grande-Bretagne, au moment où elle étoit en guerre avec ses propres sujets;

---

(1) *Traduction littérale.*

Consultez l'opinion de certaines gens, Scoto vous dira qu'actuellement le commerce prospère, et que tout va le mieux du monde. Otez lui sa pension, avant le coucher du soleil l'Angleterre (si ce n'est l'Europe) est perdue.

firent naître une longue suite de discussions les plus éloquentes qu'on ait jamais entendues dans l'enceinte du parlement.

Fox, *Burke*, *Barré*, *Dunning* furent les orateurs les plus éloquens du côté de l'opposition. *Thurlow*, *Wederburne*, et le *lord North*, du côté ministériel, firent preuve de talens, différens à la vérité, mais à peine inférieurs à ceux de leurs adversaires. Fox, exercé par Burke dans le généralat du parti, et instruit par lui dans les détails de la besogne, acquit constamment dans la chambre des communes, plus de supériorité en éloquence, et plus de profondeur dans la science de l'homme d'état. Les efforts de l'opposition lièrent les mains aux ministres; les jettèrent dans l'incertitude, et les rendirent très-timides, et beaucoup plus soigneux à éviter la censure, qu'actifs à commander des succès. Ces efforts contribuèrent grandement à produire les bévues qu'on leur reprochoit, et les malheurs qu'on affectoit de déplorer. La liberté de l'Amérique ne fut pas mieux défendue par le bras de WASHINGTON, que par l'éloquence des membres de l'opposition.

Ce fut, principalement, pendant cette période que les principes permanens, politiques

et moraux de Charles Fox, durent se former. Il avoit appris de son père que tout est pardonnable à des talens brillans et actifs ; qu'il devoit se frayer une route à la fortune, par l'intrigue et les plus grands efforts en politique ; que les excès à la mode, n'étoient que des preuves de vigueur et de génie, lorsqu'ils pouvoient se concilier avec l'industrie politique. Il apprit du parti *Rockingham*, à croire que les grandes familles *Whig*, dont les ancêtres étoient les auteurs de la révolution et de l'établissement de la maison d'Hanovre en Angleterre, devoient encore tenir, pour ainsi dire, la couronne en tutelle, et ne laisser au souverain, que les vains honneurs de la représentation, et la puissance purement nominale du gouvernement. De JUNIUS, de *Franklin*, de *Dunning*, des remontrances de la cité de Londres et des Américains, de *Hume*, *Smith*, *Voltaire* et *Price*, il prit le goût de cette philophie qui préfère la possession idéale de certains droits, à l'expérience de l'ordre et de la convenance. Burke lui enseigna à jeter un voile d'ornemens imaginaires, de rafinemens et de sophismes, sur ce bon sens-pratique qui lui étoit si naturel en politique, et qu'il prati-

quoit même sans s'en douter. Ses constantes habitudes du jeu, sa tactique dans la chambre des communes, et ses fréquentations des assemblées de parti, lui avoient donné plus de confiance dans ses talens, plus de pouvoir sur ses passions, et une connoissance plus profonde des ressorts compliqués du caractère de l'homme et de ses foiblesses; mais si elles ne lui donnèrent sous aucun rapport des sentimens plus délicats sur l'honneur, ou ne le forcèrent pas à une observance plus rigide des principes de la morale, elles lui donnèrent assurément cette magnanimité exaltée qu'une âme ingénue conserve avec délices, lorsqu'elle se sent capable de surmonter tous les obstacles de la fortune, et de triompher des artifices les plus subtils de ses adversaires.

Les mesures qui avoient amené la guerre d'Amérique étoient parvenues à un point décisif, et étoient hautement exécrées par un parti formidable dans la mère-patrie. M. Fox se réunit à ce parti, et eut bientôt acquis, par ses talens manifestes et multipliés, l'autorité d'un chef. En 1774, il s'opposa à l'introduction du bill appellé *Boston port bill*, et fit l'apologie de la conduite des Colonies. Dans

le discours qu'il prononça à cette occasion, il attaqua les mesures du ministre avec une énergique audace, et commenta les principes de la constitution avec une éloquence mâle et foudroyante. Le banc de la trésorerie commença dès-lors, pour la première fois, à calculer la perte qu'il avoit faite, et l'opposition à estimer le surcroît de force qu'elle avoit acquis.

La session de 1775 fut ouverte par un discours dans lequel le ministre déclara la nécessité des mesures coercitives. Fox, à cette occasion, employa pour les combattre toutes les ressources de sa puissante éloquence. Il démontra avec ce langage simple et persuasif, qui forme une des nombreuses beautés de son discours, ce qu'on auroit dû faire, ce que les ministres avoient promis d'opérer, et ce qu'ils avoient effectué. Il assura positivement que le *lord Chatam*, le roi de Prusse, et même Alexandre-le-Grand, n'avoient jamais conquis en une seule guerre, plus que le lord North n'avoit perdu en une seule campagne. « IL A » PERDU, dit-il, TOUT UN CONTINENT. » Sa sagacité lui fit prévoir, au commencement de cette guerre, son issue malheureuse et ses

suites funestes. Fox vit et prédit que des hommes combattans pour la liberté, seroient finalement vainqueurs. Il s'efforça de détourner sa patrie d'une guerre qui, par sa nature, ne promettoit que des défaites. Malheureusement le ministère méprisa ses avis, et les calamités qui s'ensuivirent surpassèrent de beaucoup l'anticipation et la prévoyance de M. Fox.

Cependant il y eut beaucoup de personnes qui attribuèrent l'opposition de Fox, moins à des motifs de patriotisme, qu'à l'effet de son ressentiment personnel contre le lord North. Ce ministre s'intéressa particulièrement au rétablissement dans le trésor public, des sommes dues par le lord Holland; dont les exécuteurs testamentaires restituèrent deux cent mille livres sterling, à compte d'une plus forte somme qu'il avoit touchée, étant payeur général, et qui n'avoit jamais passé par la filière des bureaux. On pense que ce fut en partie la cause de cette violence que M. Fox exerça contre lui, dans toutes les occasions.

En 1776, M. Fox fit un nouveau voyage en France; et son retour précipité n'embar-

rassa pas peu le ministre, qui espéroit qu'il se seroit amusé sur le continent jusqu'à la fin de la session. Tandis que ses adversaires en politique, le croyoient engagé dans les amusemens guerriers de la plaine des sablons, il s'occupoit paisiblement à recueillir les meilleurs renseignemens possibles sur les affaires de l'Europe, que sa connoissance de la langue française, ses liaisons avec la noblesse de France, et par-dessus tout cela, que son adresse supérieure le mettoit à même de se procurer.

Ce sont ces renseignemens qui le mirent en état de nier, avec tant d'assurance, l'assertion du ministre, en décembre 1777, qui déclara « que la France ne menaçoit pas d'attaquer la Grande-Bretagne, et qu'il ne pensoit pas non plus, que l'une ou l'autre des deux puissances, la France ou l'Espagne, eût une pareille intention. » M. Fox, au contraire, insista sur les dispositions hostiles de toutes les branches de la famille des Bourbons, et ajouta que ces puissances n'attendoient, pour se déclarer, qu'une occasion favorable, qui seroit l'instant même où on recevroit une mauvaise nouvelle d'Amérique.

On sait de reste que l'événement ne justifia que trop ses prédictions, ainsi nous nous dispensons de le répéter.

A peu près à cette époque, M. Fox fut admis au club littéraire, fondé par le célèbre Johnson, et dont *Gibbon, Burke* et *Sheridan* étoient aussi membres. On lui prodigua les encouragemens les plus flatteurs, pour exciter ses fréquentes visites; mais on remarqua que quand Johnson étoit présent, l'homme d'état se mêloit rarement de la conversation. Cette taciturnité, qui assurément ne pouvoit être l'effet de la crainte, provenoit probablement du désir d'acquérir des connoissances et de l'instruction, ce qu'un jeune homme, non inférieur en génie naturel, pouvoit recueillir du savoir et de l'expérience d'un sage.

Dans l'automne de 1777, M. Fox se rendit en Irlande. Ce voyage donna lieu à des bruits vagues, qu'il y étoit allé pour solliciter du vice-roi la faculté de siéger dans le parlement d'Irlande, pour soutenir le gouvernement. Ces bruits vagues sembloient être particulièrement autorisés par sa présence fréquente au château de Dublin, et par ses visites aux hommes en place et aux pension-

naires de ce royaume. Néanmoins ces visites n'étoient autre chose que des momens de relâche d'un homme voluptueux et du bon ton.

Parmi les curiosités que M. Fox vit en faisant le tour de l'Irlande, on cite le lac de *Killarney*, auprès duquel est situé le château de *sir Boyle-Roche*, gentilhomme-introducteur au château (de Dublin), palais du gouvernement d'Irlande, et dont le talent pour les *quiproquo* étoit si remarquable, que toutes les plaisanteries de ce genre lui sont attribuées. *Sir Boyle* se fit un point d'honneur d'accompagner partout l'éloquent orateur, et de lui montrer toutes les curiosités du pays. Dans le cours de leurs promenades, il le mena sur une haute montagne, tout auprès du lac, et au sommet de laquelle on arrive par un sentier, pratiqué dans ses flancs, et qui forme le circuit. Sur son sommet, il y a un autre petit lac, dont l'eau est excessivement froide, qui d'après l'opinion populaire, qu'on ne peut en trouver le fond, est appelé, *la jatte à ponche du diable* (the devil's punch bowl). M. Fox, en arrivant auprès de ce lac, avoit chaud; néanmoins, il

se déshabilla et s'y plongea, ce qui faillit lui coûter la vie; une maladie très-grave fut le seul résultat de son imprudence.

M. Fox ne se donna jamais la peine de cacher ses vices et ses foiblesses au public; ainsi il n'est pas surprenant qu'il ait reçu, selon l'occasion, quelques petits avis à ce sujet. Etant au bal masqué du Panthéon, en mars 1778, on distribua à la société un journal intitulé : *Gazette américaine, publiée par ordre du Congrès*. On en remit un exemplaire à M. Fox, dont les premiers regards se portèrent, par hasard, sur le paragraphe d'arrêtés pris par cette assemblée, dont l'un est ainsi conçu ;

ARRÊTÉ

Que cette assemblée n'écoutera aucun projet de réconciliation, que le *lord Chatam* ne soit premier ministre; le *lord Camden* grand chancelier; le révérend *Horne Tooke*, grand-juge; l'honorable Charles Fox, archevêque de *Canterbury*, et collecteur des droits sur les *cartes* et les *dez*.

Son antipathie pour les Juifs étoit si connue, que lors de la publication de l'épître en vers

de Mlle. Déon au *lord Mansfield*, et dont l'auteur avoit gardé l'anonyme, beaucoup de personnes l'attribuèrent à M. Fox, à cause de la sévérité avec laquelle les Juifs y sont traités. On observa en même temps, qu'il avoit un physique tellement judaïque, que lorsqu'il étoit au milieu de sa cour de Jérusalem, si on eût demandé à quelqu'un qui ne l'auroit pas connu, *Quel est celui des élus présens, dans les veines duquel le sang de Jacob se fait le plus remarquer?* M. Fox eût été désigné, comme celui qui en offroit le plus de traits caractéristiques.

Immédiatement après la prorogation du parlement, en 1778, M. Fox perdit tout son argent chez *Almack*, où il avoit joué une grande partie de la nuit. Vers le matin, se trouvant un peu fatigué, il s'endormit; et s'étant réveillé en sursaut, il envoya aussitôt chercher son valet-de-chambre : « Diable! » dit-il, j'arriverai trop tard, c'est aujour- » d'hui qu'on doit mettre ma motion à l'ordre » du jour. » *Almack* le tira d'erreur sur ce point, en lui disant qu'il ne devoit pas s'inquiéter, attendu que le parlement étoit prorogé: cela peut être, reprit Charles: en ce

ce cas, il faut que je lève mes *subsides*, sans le secours du comité des *voies* et *moyens*.

Pendant toute la durée de la guerre d'Amérique, M. Fox protesta successivement, contre toutes les mesures d'hostilités, dirigées contre cette colonie ; et lorsqu'il sut qu'elle avoit conclu des traités de commerce et d'alliance, avec les rois de France et d'Espagne, et que par conséquent ces deux puissances seroient obligées par leurs engagemens, de les secourir, tant contre les efforts du ministère, que contre le ressentiment de la mère-patrie : il déclara qu'après les événemens sanglans occasionnés par l'injuste politique de l'Angleterre, il étoit du devoir du gouvernement, de chercher à s'assurer d'une grande partie du commerce de l'Amérique, par un traité d'alliance perpétuelle.

S'étant aperçu dans les sessions de 1776 que toutes tentatives, pour empêcher la continuation de la guerre, seroient infructueuses, il exerça sa censure sur les moyens employés par les ministres pour la diriger. M. Fox fut le premier à entamer la discussion de ce point important. Il soutint que les Américains avoient été vainqueurs dans la campagne

précédente ; que leurs succès étoient dus, soit à la foiblesse ou à l'insuffisance des plans ministériels, ou soit à l'inconduite ou à la mauvaise fortune des généraux de terre et de mer. Il fit donc la motion d'établir une enquête, comme le seul moyen de découvrir les fautes, s'il en avoit été commises, et de fixer le blâme sur ceux auxquels il étoit dû. « Admettant, dit-il, que les mesures coercitives » contre l'Amérique, soient justes, voyons » quels sont les moyens qu'on a employés. » Jusqu'ici, les moyens n'ont pas répondu » au but qu'on se proposoit ; il faut en connoître la cause, afin que nous puissions » en employer d'autres ; ou si ceux qui ont » été employés sont bons, les appliquer avec » une nouvelle vigueur. Si nous voulons soumettre l'Amérique, examinons par quels » moyens on peut le faire. Pour atteindre ce » but, il faut rechercher la cause qui a apporté du retard à nos succès. » M. Fox prouva la nécessité de cette enquête, avec tant de force de raisonnement, que les ministres ne pouvant lui répondre directement, furent obligés d'éluder la question, par leur expédient ordinaire : « que le temps n'étoit

» pas convenable pour établir une telle en-
» quête. » Certes, toutes les fois que M. Fox adoptoit la bonne cause, et qu'il la défendoit avec toute l'énergie de ses talens et de son esprit, l'évasion étoit le moyen le plus prudent à opposer à ses argumens.

A la nouvelle de la fâcheuse catastrophe de l'expédition commandée par le général *Burgoyne*, M. Fox fit, plusieurs fois, la motion d'établir une enquête sur l'état des forces britanniques en Amérique, et des pertes qu'elles avoient essuyées, depuis le commencement de la guerre. Il avoit pour objet de démontrer : que les hommes qu'on avoit employés, et que l'argent qu'on avoit dépensé dans cette guerre, l'avoient été infructueusement; et que la réduction de l'Amérique, par la force des armes, étoit impossible. Cette proposition fut combattue par les ministres, qui alléguèrent qu'il seroit imprudent et impolitique, de faire connoître le nombre effectif des troupes employées. M. Fox affirma, que vingt mille hommes avoient déjà péri; mais le ministre lui répliqua qu'il n'y en avoit eu que douze cents de tués. Le premier, toujours prompt à saisir les moyens

de vérification, lorsque la vérité étoit l'objet qu'il avoit en vue, fit la proposition de faire déposer sur le bureau un état de toutes les troupes envoyées en Amérique, depuis le commencement de la guerre, et de toutes celles qui y étoient encore; alors, l'actif et le passif de cet état feroient preuve des pertes qu'elles auroient essuyées. Le ministre refusa de faire droit à sa demande, et fonda son refus de fournir l'état exigé, sur l'inconvenance de cette mesure.

Dans la dispute survenue entre l'amiral *Keppel* et *sir Hugh Palliser*, dispute entièrement amenée par les artifices de l'opposition, M. Fox prit (et il est très-naturel de le supposer) une part très-active à la défense du premier, qui étoit son parent et son partisan. *Sir Hugh* fut obligé, afin de justifier sa réputation, de demander la convocation d'un conseil de guerre, pour prononcer sur sa conduite et sur celle de son général. Ils furent acquittés tous deux honorablement, de toute accusation d'inconduite, dans la bataille indécisive qui eut lieu entre les flottes anglaise et française, au mois de juillet 1779. Cette dispute excita la plus grande animo-

sité, non-seulement dans l'armée navale, mais encore dans toute la nation. Pendant ces commotions, *sir Hugh* donna sa démission de lieutenant général des troupes de la marine, et de membre du parlement, pour complaire à un ministère timide, qui redoutoit la puissance du parti de l'opposition. Le conseil de guerre ayant prononcé, qu'il avoit tenu une conduite très-honorable et très-exemplaire, le ministre, à la mort de *sir Charles Hardy*, le nomma gouverneur de l'hôtel de *Greenwich*. Cette nomination fut regardée par M. Fox, et son parti, comme un acte si criminel, si contraire à l'opinion générale, et si déshonorant pour la nation, que le parent de l'amiral *Keppel* manifesta son indignation, avec son éloquence ordinaire, par une motion de censure du ministre qui avoit pu faire une pareille nomination.

On a entendu dire à M. Fox, qu'il désavouoit solennellement et sincèrement toute inimitié particulière, et il a souvent protesté qu'il n'y avoit pas un seul homme sur la terre, pour lequel il eût la moindre antipathie personnelle. « La malignité, disoit-il, est, dieu » merci, un sentiment qui m'est parfaitement

» étranger. » Cependant, ceux qui se souviennent des personnalités directes et réfléchies que, dans toutes les occasions, M. Fox ne manqua jamais de prodiguer à lord North, pendant la guerre d'Amérique, seront avec raison disposés à douter de la sincérité de ces déclarations. Sa franchise et la hardiesse avec laquelle il parloit des individus et de leurs actions, non-seulement lui causèrent des difficultés désagréables; mais encore, dans une circonstance particulière, elles mirent sa vie en danger.

Dans la session de 1779, M. *Adam*, gentilhomme Ecossais, et représentant du peuple pour *Gatton*, qui avant cette époque s'étoit rangé du parti de la minorité, fit connoître à la chambre son intention de voter avec les ministres. Cette désertion changea, totalement, l'opinion des amis de M. Adam, sur l'honnêteté de ses vues, et releva les espérances du parti auquel il s'étoit réuni. Les ministres prétendoient, que toutes les calamités et tous les désastres qu'on avoit éprouvés dans la continuation de la guerre, devoient être imputés au parti de l'opposition, qui entravoit les mesures du gouvernement

et détruisoit l'effet de ses opérations. M. Fox repoussa avec mépris l'imputation faite à son parti, « de s'agiter en tous sens, pour obtenir » des places, de l'influence et de l'argent, » et observa en même temps, qu'une calomnie aussi grossière méritoit à peine d'être réfutée. « Je puis à certains égards, dit-il, sup» porter avec patience, et même excuser » l'ignorance, l'ineptie, l'incapacité, la cor» ruption, la cupidité et l'amour des places » et du pouvoir de ces individus. Je leur ac» corde même ma pitié, pour leurs besoins, » leur impudence et leur grossière stupidité. » Je suis touché de l'état pitoyable où ils sont » réduits, de ne savoir s'ils doivent, ou cou» rir au-devant de leur perte, ou battre en » retraite avec sécurité. Quelque méprisables » et immoraux qu'ils soient, néanmoins j'ai » appris à respecter leurs personnes, à cause » des places éminentes qu'ils occupent sous » les yeux du peuple. Mais lorsque de tels » hommes, dans une telle situation, entraî» nant les autres dans tous les malheurs et » dans toutes les disgrâces possibles, veulent » se faire un mérite de ce qui devroit être » récompensé par la hache ou par la corde;

des calamités, qui devroient être exclusivement réservées au coupable.

Le jour qui suivit celui auquel M. Fox s'étoit servi de ces expressions odieuses, il reçut de M. Adam le billet suivant :

« M. Adam présente ses complimens à M.
» Fox, et réclame la liberté de lui représen-
» ter, qu'après avoir considéré et reconsidéré
» tout ce qui s'est passé entre eux, hier au soir,
» il lui est impossible de rétablir sa réputation
» dans le public, à moins de faire insérer, dans
» les journaux, le paragraphe suivant :

» Nous sommes autorisés à assurer le pu-
» blic, que dans une conversation qui a eu
» lieu entre M. Fox et M. Adam, relative-
» ment aux débats de la chambre des com-
» munes, de jeudi passé, M. Fox a déclaré
» que, quelque fausse que soit l'interpréta-
» tion qu'on a donnée à son discours, il n'a
» pas eu l'intention de jeter aucune défaveur
» sur la personne de M. Adam.

» *N. B.* Le *major Humbertson* me fait
» l'honneur de vous remettre ce billet, et me
» fera celui de rapporter votre réponse. »

La réponse de M. Fox est ainsi conçue :

« Monsieur,

» Je suis fâché que mes idées sur la bien-
» séance ne puissent autoriser l'insertion,
» dans les journaux, de quoi que ce soit qui
» ait rapport à un discours, qui selon moi
» n'exige aucune explication. Vous qui avez
» entendu ce discours, devez savoir qu'il ne
» contenoit aucunes personnalités à votre
» égard, à moins que vous ne vous trouvas-
» siez dans le cas de ceux sur le compte
» desquels je me suis étendu. La répétition de
» mon discours, dans les journaux, est cer-
» tainement incorrecte, et assurément non
» autorisée par moi ; c'est pourquoi je n'ai
» rien à dire à cet égard. Ni la conversation
» que nous avons eue ensemble chez *Brooks*,
» ni cette lettre, n'est de nature à être tenues
» secrètes ; si vous avez le moindre désir de
» raconter l'une, ou de montrer l'autre, vous
» êtes parfaitement libre de le faire. »

Je suis, etc., etc.

C.-J. Fox.

Un duel, qui eut lieu le 28 novembre suivant, fut le résultat de cette correspondance.

M. Adam prit pour témoin le major Hum-

bertson, et M. Fox se fit accompagner par le colonel Fitz Patrick.

Les détails suivans furent publiés dans les journaux par les témoins.

« En conséquence d'une mésintelligence » préalable, le rendez-vous a eu lieu, selon la » parole donnée, à huit heures du matin. — » Après avoir fait placer ces messieurs, à » quatorze pas de distance, M. Adam a prié » M. Fox de tirer, ce à quoi M. Fox s'est re- » fusé, en disant : *Monsieur, je n'ai point* » *de querelle avec vous ; tirez vous-même.* » Alors M. Adam a tiré et blessé M. Fox, » circonstance que nous pensons n'avoir pas » été aperçue par M. Adam, puisque nous » ne nous en étions pas aperçus nous-mêmes » bien distinctement; ensuite M. Fox a tiré, » mais sans effet; alors nous nous sommes » approchés, et avons demandé à M. Adam s'il » étoit satisfait. M. Adam a répondu : *M. Fox* » *veut-il déclarer qu'il n'a eu aucune in-* » *tention d'attaquer ma réputation ?* Sur » cela, M. Fox a dit, *ce n'est pas ici le lieu* » *de faire des excuses*, et l'a prié de con- » tinuer. M. Adam a déchargé son second pis- » tolet, mais sans effet. M. Fox a déchargé le

» sien en l'air, et a dit, *que puisque c'étoit*
» *une affaire finie, il ne faisoit aucune dif-*
» *ficulté de déclarer qu'il n'avoit pas plus*
» *eu l'intention d'insulter M. Adam*
» *qu'aucun des individus présens.* M.
» Adam a répondu, *Monsieur, vous vous*
» *êtes comporté en homme d'honneur.* »
» Alors M. Fox a observé qu'il se croyoit
» blessé, et après avoir déboutonné sa veste,
» on s'est convaincu qu'il l'étoit, mais légè-
» rement, selon toute apparence. Alors les
» parties se sont séparées; et examen fait de
» la blessure de M. Fox, nous sommes per-
» suadés qu'elle ne peut avoir aucune suite
» dangereuse. »

RICHARD FITZ PATRICK.

T. MACKENSIE HUMBERTSON.

Cet incident augmenta la popularité de M. Fox. Sa magnanimité, sa générosité et le courage qu'il avoit montré, exaltèrent l'opinion publique en sa faveur. Il reçut les visites des personnes de la plus haute distinction, pour le féliciter sur l'heureuse issue de son duel. Il fut bientôt rétabli de sa blessure ; car le 6 décembre suivant, il fit un discours élo-

quent à la chambre des communes, sur les affaires d'Irlande : « Qui a soulevé, demanda-
» t-il, quarante-deux mille hommes en Ir-
» lande, armés de quarante-deux mille argu-
» mens, au bout de quarante-deux mille
» baïonnettes? C'est la guerre d'Amérique.
» C'est cette guerre ruineuse, qui a plongé
» l'Irlande dans la détresse où elle est. Con-
» séquemment, c'est cette guerre qui a sou-
» levé les Irlandais; en un mot, c'est cette
» guerre qui a forcé le peuple de ce royaume
» à se réunir, afin de se défendre, tant contre
» les ministres, ses ennemis domestiques,
» que contre ses ennemis étrangers. Les réu-
» nions des Irlandais ont été jugé illégales;
» légales ou non, je les approuve entière-
» ment. J'approuve cette résolution magna-
» nime, qui les fait recourir aux armes,
» dernière ressource d'un peuple qui veut
» secouer le joug et obtenir sa délivrance.
» Lorsque la bonne foi est entièrement ban-
» nie parmi les hommes, ils cherchent en
» eux-mêmes les moyens de se faire rendre
» justice; ils ont recours aux premiers prin-
» cipes; à l'esprit comme à la lettre de la
» constitution: ils ne peuvent jamais se trom-

» per, en employant de tels moyens (*quoi-
» que, à la vérité, la lettre de la loi puisse
» condamner une transgression de ses
» règles générales et impropres*); car la
» vérité, la justice et la vertu publique, ac-
» compagnées par la prudence et le raison-
» nement, seront toujours l'appui des bons,
» dans une cause qui a pour but LA PRO-
» TECTION INDIVIDUELLE ET LE SALUT NA-
» TIONAL. »

La spoliation des deniers publics étoit, entre les divers moyens d'attaque contre le gouvernement, celui qui, par son importance, pouvoit faire présumer le plus de succès. Le fardeau des impôts commençoit à peser d'une manière plus sensible, et les moyens d'en diminuer le poids, non-seulement étoient l'objet des discussions du sénat; mais ils étoient même discutés par la nation entière. Ce sujet excita l'attention des habitans de la capitale et des provinces du royaume. Celle d'*York* donna l'exemple, qui fut bientôt suivi par la cité de *Westminster*. Une assemblée fut convoquée à l'hôtel-de-ville de cette cité; et M. Fox fut unanimement choisi pour la présider. On y rédigea

des pétitions, et on y forma des associations avec toutes les parties du royaume, à l'effet d'obtenir, une diminution dans les dépenses publiques, et une représentation plus égale au parlement.

Gibbon, historien célèbre, étoit membre du parlement qui fut dissous en 1780. Les sentimens particuliers de M. Fox, sur les principes politiques de cet écrivain, ont été rendus publics, d'une manière singulière. Lors de la vente de la bibliothèque de Fox, on trouva, dans le premier volume de l'histoire Romaine par *Gibbon*, le paragraphe et les vers suivans, sur son acceptation d'une place au conseil de commerce, écrits de la main de Fox.

Paragraph.

« The author of this book, upon the deli-
» very of the Spanish rescript, in 1779, de-
» clared publicly at Brooks's, that there was
» no salvation for this country, unless six
» of the heads of the cabinet council, were
» cut off, and laid upon the tables of both
» houses of parliament as examples, and in
» less than a fortnight after his declaration he

» took an employment under that same cabinet council (1)! »

THE VERSES.

« King George in a fright,
» Least Gibbon should write
» The story of Britain's disgrace,
» Thought no means more sure
» His pen to secure,
» Than to give the historian a place.

» But his caution is vain,
» 'Tis the curse of his reign
» That his projects should never succeed:
» Though he write not a line,
» Yet a cause of decline
» In the author's example we read.

---

(1) PARAGRAPHE.

« Sur la réponse de la cour d'Espagne, en 1779, » l'auteur de ce livre déclara publiquement, chez » Brooks: que l'Angleterre ne pouvoit espérer de » salut, qu'en faisant déposer les têtes de six des me» neurs du conseil privé, sur les bureaux des deux » chambres du parlement, pour servir d'exemple. » Quinze jours ne s'étoient pas écoulés depuis cette » déclaration, qu'il accepta un emploi sous ce même » conseil privé!

» His

» His book well describes
» How corruption and bribes
» Overthrew the great empire of Rome,
» And his writings declare
» A degeneracy there
» Which his conduct exhibits at home (1). »

Le mécontentement occasionné par l'inconduite du ministère augmenta tellement, qu'il devint presque général. Fox, par son activité dans les assemblées des électeurs de *Westminster*, avoit acquis une grande popularité; et il reçut les assurances les plus flatteuses d'être appuyé, s'il vouloit se mettre sur les

(1) « Le roi George, craignant que Gibbon n'écrivît l'histoire de la honte de la Grande-Bretagne, crut qu'il n'y avoit pas de moyen plus sûr, pour paralyser sa plume, que de donner une place à cet historien.

» Mais sa précaution est vaine; car c'est le malheur de son règne, que ses projets ne réussissent jamais; quand l'auteur n'écriroit pas une ligne, on liroit encore dans son propre exemple une cause de décadence.

» Son livre démontre fort bien, comment l'immoralité et la vénalité renversèrent le grand Empire de Rome; et ses écrits attestent, qu'il y exista une corruption que cet auteur affiche dans sa patrie. »

rangs, pour représenter la cité de Westminster. Encouragé par ces promesses, il se fit proposer candidat, à l'élection générale de 1780. Malgré la forte opposition qu'il éprouva, de la part de *la maison de Newcastle*, L'HOMME DU PEUPLE (c'est alors qu'on commença à le qualifier ainsi) réussit à se faire élire.

L'animosité qu'on manifesta dans cette occasion fut telle, que quelques jours après le bruit courut que M. Fox avoit été tué en duel, par le *lord Lincoln*, son rival dans cette élection. Une foule immense se rassembla aussitôt autour de sa maison, pour s'informer de la vérité. Un plaisant, qui passoit par là, leur conseilla de ne pas s'inquiéter: « car, leur dit-il, vous pouvez compter qu'il » n'y a pas un mot de vrai dans cette nouvelle; » autrement les canons de la tour auroient » tiré, en signe de réjouissances. » Cette observation fut tellement goûtée par la majorité des auditeurs, que la foule se dissipa, entièrement satisfaite.

On s'attendoit à un examen sur la validité des votes; mais lorsqu'on eut rempli toutes les formalités nécessaires pour le commencer, le *lord Lincoln* se désista, disant « que

» ses amis étant convaincus que la majorité » légale étoit en faveur de *sir G. B. Rodney* et de M. Fox, il ne croyoit pas devoir » insister davantage. »

En février 1781, M. Burke renouvela son projet d'économie, qu'il avoit déjà proposé en vain dans la précédente session du parlement. Il éprouva, dans cette affaire, la bonne volonté de M. Fox, qui y coopéra de tout son pouvoir. Leurs efforts furent secondés par un jeune homme destiné à figurer, d'une manière distinguée, sur le grand théâtre politique, comme rival de ce dernier. C'est sur cette proposition, que *William Pitt*, alors âgé de vingt-deux ans, fit son premier discours dans la chambre des communes; et il s'en acquitta de manière à justifier l'opinion favorable qu'on avoit conçue de ses talens. Quoiqu'il se réunît, en quelque façon, au parti dont Fox et Burke étoient les chefs, néanmoins il conserva les principes de son père, relativement à l'indépendance de l'Amérique.

Vers la fin de la session, M. Fox fit, avec éloquence et avec beaucoup d'énergie, la motion d'un comité général de toute la chambre,

afin de prendre en considération la guerre d'Amérique; mais quoique cette motion fût appuyée par toutes les forces de l'opposition, par une rare réunion de talens combinés les plus éminens, par Fox, par *Pitt,* par *Burke,* par *Dunning* et par *Sheridan,* tous leurs efforts réunis ne purent la faire adopter.

Les revers que les opérations militaires éprouvèrent en Amérique, et la capture du *lord Cornwallis,* fournirent aux membres de l'opposition un nouveau prétexte d'accuser le ministère.

Ils concertèrent entre eux, qu'à la rentrée du parlement, immédiatement après les fêtes de Noël, M. Fox feroit la motion « d'examiner la conduite du *lord Sandwich,* alors » premier lord de l'amirauté. » L'indisposition subite de cet orateur l'empêcha, pour quelques jours, de suivre les séances; ce qui fit dire à M. Burke: « Personne ne déplore » plus que moi la maladie de M. Fox; et je » déclare que si elle continue, l'enquête sur » la conduite du premier lord de l'amirauté » sera commencée. Quand même il arrive» roit, que la patrie éprouvât une calamité » aussi majeure, telle que sa mort pourroit

» causer; néanmoins, elle seroit encore pour-
» suivie sérieusement et solennellement; de
» plus, cette enquête est d'une si haute im-
» portance pour le public, que ce ne seroit
» pas faire un mauvais usage de la peau de
» mon ami mort (si toutefois nous le per-
» dons), de faire ce qu'on fit de celle de
» *Jean Ziska*, en couvrir une caisse pour
» battre la générale, et donner l'alarme au
» peuple d'Angleterre. »

Cependant, la maladie de M. Fox ne fut pas de longue durée. Le 7 de février 1782, il attaqua le ministère, avec cinq chefs d'accusation contre le lord Sandwich, qu'il récapitula, afin de servir de base à un arrêté qui déclareroit : *qu'il y avoit eu malversation dans l'administration de la marine.* Quoique cette motion fut rejetée, néanmoins, elle le fut à une si foible majorité, qu'on présuma que les ministres ne pourroient pas tenir longtemps. Après les débats sur cette question, et au retour (des membres de la minorité) du portique, dans la chambre des communes, le plaisant M. *Selwyng*, au moment où M. Fox alloit passer, se mit dans l'attitude d'un tailleur au pharaon, et imitant avec ses mains

la manière de tourner les cartes à droite et à gauche, lui dit, en style de joueur : Charles, le *valet* (1) perd, le *roi* gagne. Ce bon mot fut alors généralement applaudi.

Bientôt après, le *lord John Cavendish* fit une motion pour que la chambre déclarât : « qu'elle ne pouvoit, désormais, avoir aucune » confiance dans le ministère » : laquelle motion fut rejetée à une très-foible majorité ; mais à peu de jours d'intervalle, la même motion ayant été reproduite, le lord North se leva et déclara qu'il n'étoit plus ministre. Au mois de mars suivant, on forma une nouvelle administration ; le *marquis de Rockingham* en fut le chef de *nom*, et M. *Fox*, comme secrétaire d'Etat, en devint le principal ministre.

On ne trouvera peut-être pas mauvais, à cette période de l'histoire de M. Fox, de retourner un peu en arrière, pour passer en revue sa conduite publique et politique.

Dès son entrée dans le monde, M. Fox éprouva de très-grands obstacles ; et pour

(1) Le mot anglais *knave* a deux acceptions, savoir *valet* relativement aux cartes, et *fripon*.

me servir d'une expression analogue à son caractère : (1) *il eut un jeu désespéré à jouer, et il le joua en joueur déterminé.* D'abord, il se fit connoître comme panégyriste et ami personnel du lord North, dans un temps où la mode portoit les prérogatives de la couronne au plus haut degré d'autorité.

Les partisans des anciens Whigs étoient alors fortement opposés à la Cour, et ceux-ci n'avoient pas, à cette époque, entièrement renoncé aux principes. M. Fox se déclara leur adversaire, parla contre eux, les tourna en ridicule, fut le plus actif à bannir de la chambre des communes l'esprit de liberté qui l'animoit; et le premier à exciter les persécutions exercées contre ceux qui soutenoient les droits du peuple, et qui dévoiloient la foiblesse de l'administration la plus malheureuse dont l'Angleterre ait eu à gémir.

On dut supposer, avec raison, que cette conduite de M. Fox étoit calculée pour augmenter son crédit à la Cour. Il manquoit au

---

(1) Je n'ai pu me défendre de conserver l'originalité de cette expression.

lord North, quoique *Tory* avoué, un peu de cette audace que possédoit M. Fox. Il refusa d'adopter les moyens violens que celui-ci avoit recommandés, et en conséquence de ce refus, Fox fut destitué de sa place à la trésorerie, d'une manière grossière et injurieuse pour sa personne.

Le lord North prouva dans cette affaire, qu'il n'étoit pas un politique très-profond. M. Fox, voyant la porte des honneurs fermée pour lui, abandonna, sans regret, ses anciennes liaisons et ses anciens principes. Les Whigs qui, pendant quatre années, avoient vivement ressenti l'effet de son éloquence, ne lui accordèrent leur confiance, que lorsqu'ils virent que sa rupture, avec le lord North, étoit de nature à n'admettre aucun accommodement. D'ennemi décidé qu'il étoit, il devint tout-à-coup leur chef. Il combattit, pendant plus de sept ans, avec un acharnement infatigable, toutes les mesures d'administration du lord North; et cela, avec toutes les marques d'inimitié personnelle, et dans les termes les plus injurieux que les formes parlementaires puissent admettre. Il fut en outre, pendant le même espace de temps, le cham-

pion du peuple, contre la majorité de la chambre des communes, dont il dévoiloit, commentoit et ridiculisoit les mesures, dans les tavernes de *Shakespeare* et de *King's arms*, et au milieu de la populace, dans la salle de *Westminster*.

Enfin, lorsque, suivant l'opinion des personnes les plus exaltées dans leurs espérances, la patrie étoit réduite à l'état le plus pitoyable, et que selon M. Fox elle étoit entièrement perdue, le roi se soumit, implicitement, au renouvellement du ministère.

M. Fox parvint au pouvoir, avec le surnom flatteur de L'HOMME DU PEUPLE, et avec l'appui des familles Whigs qui, quoiqu'elles eussent hérité des biens de leurs ancêtres, ne montroient aucun de leurs talens éminens.

Ce ministère étoit un amalgame des *amis du roi* (c'est ainsi qu'on les appeloit), des *Whigs* réunis, de *Rockingham* et de *Newcastle*, et des *Whigs* réunis, de *Pitt* et de *Grenville*. Cependant, ceux qu'on distinguoit par le nom d'*amis du roi*, n'étoient pas disposés à agir cordialement avec un parti, dont l'objet avoué étoit de rétablir le règne de l'aristocratie whig; et à cimenter,

par des concessions qu'ils jugeoient incompatibles avec l'ordre d'un bon gouvernement, l'affection que le peuple a naturellement pour les grandes familles whigs.

La première mesure que M. Fox proposa comme ministre, parut trop précipitée. Il fit faire des propositions de paix à la Hollande et à l'Amérique; mais cette première puissance les reçut froidement. Bientôt après, il remit à la chambre un message de la part du roi, pour recommander l'adoption d'un projet de réduction des dépenses publiques. Ce projet avoit pour objet, d'aplanir les difficultés qu'on éprouvoit à reproduire le bill de réforme de Burke, qui passa, après avoir subi plusieurs modifications. Diverses mesures populaires furent aussi proposées et adoptées. Les fournisseurs furent exclus, par acte du parlement, de la chambre des communes; et les employés des douanes, ainsi que ceux de *l'excise* (1), furent déclarés inhabiles à voter dans les élections; et les résolutions de 1769, relatives à l'élection de Middlesex, furent rayées et biffées des regis-

(1) Impôt sur les boissons.

tres de la chambre. La seule mesure de parti qu'on puisse reprocher à ce ministère, c'est la nomination de l'amiral Pigot, en remplacement de l'amiral Rodney, dont la victoire signalée, du 12 avril 1782, étoit encore ignorée. Ces gouvernans se préparoient à mettre à exécution tous leurs projets de gouvernement intérieur, et prenoient des mesures pour l'arrangement des relations extérieures, lorsque la mort du marquis de Rockingham, le chef nominal de leur parti, permit au souverain de s'émanciper de leur tutelle.

Le marquis de Rockingham mourut le 1er juillet. Cet événement fit espérer à M. Fox l'honneur d'être appelé, par son souverain, au poste de premier ministre. Cependant, plusieurs jours s'étant écoulés sans que ses espérances se fussent réalisées; il convoqua un comité secret, dans sa maison *de Grafton Street*, composé des *Cavendishes*, du lord *Keppel*, de M. *Burke*, du *duc de Richmond*, de M. *T. Townshend*, etc., etc. Il démontra brièvement à ce comité, la nécessité d'agir avec fermeté et de faire les plus grands efforts, en masse, pour empêcher la nomination du comte *Shelburne*, à la place

de premier ministre. Ils arrêtèrent à l'unanimité, qu'attendu que le duc de Portland seroit *un homme de paille*, infiniment précieux pour agir sous leurs auspices, M. Fox se rendroit immédiatement auprès du roi, pour porter à sa majesté la recommandation de la majorité de son conseil privé, en faveur du duc. M. Fox arriva au cabinet du roi, assez à temps pour apprendre que le lord Shelburne venoit d'en sortir, avec sa nomination dans sa poche de premier lord de la trésorerie. Après avoir exprimé son étonnement sur ce qu'il venoit d'apprendre, M. Fox demanda au roi, si dans ce cas sa majesté vouloit lui permettre de nommer le nouveau secrétaire d'état. C'est déjà fait, monsieur, répondit le roi. Puisque c'est ainsi, repliqua M. Fox, je pense que votre majesté peut se dispenser de mes services? Certainement, Monsieur, s'ils vous causent le moindre dégoût. Telle fut la réponse, après laquelle M. Fox salua le roi et se retira. Le jour suivant, il obtint une audience pour remettre les sceaux de son département. M. Pitt, qui avoit refusé une place éminente, sous l'administration du marquis de Rockingham, fut nommé chancelier de

l'échiquier ; et le lord Temple succéda à M. Fox, dans sa place de secrétaire d'état, pour le département du nord.

Les sentimens exprimés par M. Fox, en quittant le ministère, lui font infiniment d'honneur. « En me démettant de ma place » de secrétaire d'état, dit-il, je ne suis point » insensible à la convenance, je pourrois pres- » que dire, à la nécessité des émolumens qui y » sont attachés; mais dans une circonstance où » il falloit sacrifier, ou l'honneur ou le profit, » je n'ai pas dû hésiter. Je ne prétends pas » dicter, à qui que ce soit, ce qu'il faut faire; » mais, comme il y a plusieurs personnes qui » se trouvent dans le même cas, si elles éprou- » vent les mêmes sentimens que moi, elles » agiront de même. »

Plusieurs des amis de M. Fox, indignés du moyen caché, dont le lord *Shelburne* s'étoit servi pour s'élever (1); attendu qu'ils le croyoient

---

(1) Pour faire connoître la dissimulation de ce lord, on débita, à cette époque, l'anecdote suivante, qui est très-connue de ceux qui fréquentoient alors la cour et les cercles du bon ton.

Le comte de Bute avoit chargé le lord Shelburne,

consentant, à ce que le duc de Portland fût premier ministre, suivirent son exemple. On compte parmi ceux-ci, M. Burke et le lord

---

encore très-jeune, de négociations, auprès du père de M. Fox, auquel il avoit fait promettre, par l'entremise du même lord, la dignité de comte. Quelques intrigues de cabinet opposèrent un obstacle insurmontable à la tenue de cette promesse; et le titre de baron seulement fut accordé. Le lord Bute, ayant promis celui de comte, se trouva fort embarrassé; il fit part de son embarras au lord Shelburne, qui entreprit de l'en tirer par un subterfuge digne de lui. Il conseilla au comte de Bute de dire: que si le lord Shelburne avoit promis la dignité de comte, il avoit outre-passé ses pouvoirs; à quoi le lord Bute consentit de bonne volonté. Quand on en vint au fait, après bien des discussions, M. Fox père dit, qu'il s'en rapporteroit, entièrement, à ce que le jeune lord, avec lequel il avoit négocié, diroit. Celui-ci, ayant été mandé, soutint, avec une fermeté audacieuse et sans rougir, qu'il n'avoit promis qu'une baronie. M. Fox, surpris de son audace et de son impudeur, resta muet et confondu d'étonnement. S'étant remis un peu, il apostropha lord Shelburne, en ces termes : « Jeune-homme ! vous avez commencé votre » carrière politique par une action qui, en général, » termine celle des hommes d'État, qui ont vieilli » dans le métier : PAR LA FOURBERIE ET LE MENSONGE.

John Cavendish, qui firent connoître l'un et l'autre, dans des discours éloquens, qu'ils prononcèrent dans la session suivante, les motifs de leur démission. On savoit que les sentimens du lord Shelburne étoient contraires à l'indépendance de l'Amérique; et M. Fox et son parti, regardoient l'acquiescement à cette indépendance, comme une mesure indispensable à l'acheminement de la paix. M. Pitt prouva, de la manière la plus honorable, en cette occasion, combien il estimoit les talens de M. Fox. Il dit : « Que la retraite de » l'honorable membre, M. Fox, dans une » telle crise, n'étoit pas excusable; d'autant » plus que ses talens particuliers le faisoient » regarder, COMME UNE PROPRIÉTÉ NA- » TIONALE. »

Le duc de Portland étoit si persuadé que M. Fox ne pouvoit rester en charge, si le lord Shelburne étoit nommé premier lord de la trésorerie, qu'aussitôt qu'il apprit cette nouvelle, il écrivit de Dublin, où il étoit, une lettre à M. Fox, qu'il adressa *à l'honorable Charles, James Fox*, et laquelle commençoit ainsi : « Si M. Fox fait attention à l'a- » dresse de cette lettre, il doit s'apercevoir,

» que je suis convaincu, qu'avant qu'elle lui » parvienne il sera redevenu simple parti» culier ; car je ne puis penser que deux es» prits aussi opposés que celui du lord » Shelburne et le sien, puissent jamais s'ac» commoder ensemble. »

Peu de temps après la démission de M Fox et de ses amis, *Charles Macklin*, célèbre par ses saillies piquantes et ses bons mots, ayant été prié de dire son sentiment sur le compte de ces messieurs, répondit : « Je ne suis pas » astronome ; mais il me semble que ce sont » des *planètes errantes;* cependant, il se» roit plus avantageux pour le peuple de » notre malheureuse patrie, qu'ils devinssent » *étoiles fixes à Tyburn* (1), ou *à Temple* » *bar.* »

Vers cette époque, M. Fox conçut une vive passion pour la célèbre *madame Robinson*, à laquelle on avoit donné le surnom de *Perdita*. Elle avoit une maison dans

(1) *Tyburn*, emplacement où jadis se faisoient les exécutions. *Temple bar*, une des portes de la cité de Londres, où on expose les têtes des personnes exécutées pour crime de haute trahison.

Berkley

Berkley square, dont la vue dominoit le superbe hôtel du lord Shelburne. M. Fox y étoit si assidu, que ses amis avoient rarement le plaisir de le voir. L'un d'entre eux, l'ayant rencontré par hasard, lui demanda la raison de son absence de chez Brooks; où presque tous les soirs, ses amis avoient autrefois le bonheur de jouir de sa société et de sa conversation. Sachez, reprit l'orateur, avec sa présence d'esprit ordinaire, sachez que je me suis engagé envers le public, d'avoir un œil attentif sur les MOTIONS (1) du lord Shelburne; c'est là le seul motif que j'ai de résider dans *Berkley square*, et vous pouvez dire à mes amis, que je n'ai pas d'autre raison de m'absenter de chez *Brooks.*

Nonobstant cette réponse, M. Fox ne chercha jamais à cacher cette intrigue galante; car il se montroit partout publiquement avec madame Robinson, et sortoit sou-

(1) Par *motions*, M. Fox entendoit, non-seulement les motions que le lord Shelburne seroit dans le cas de faire à la chambre des communes; mais il entendoit encore par là, ses *mouvemens*, attendu que le mot anglais *motion* a ces deux acceptions.

vent avec elle, dans la voiture de cette dame. Cette circonstance fournit le prétexte au plaisant *George Selwyn*, de remarquer chez Arthur, que « cette union étoit parfaitement » assortie, en ce qu'il n'y avoit que L'HOMME » DU PEUPLE qui pût être le Cicisbée de la » femme du peuple. » Bientôt après, les dépenses folles de madame Robinson la mirent dans un tel embarras, qu'elle fut obligée, pour éviter les poursuites de ses créanciers, de se rendre sur le continent.

L'affection que M. Fox avoit eue pour madame Robinson ne fit que changer d'objet, et fut entièrement dévolue à madame *Armstead*. On a remarqué que cette dame étoit d'une conduite exemplaire et d'un caractère on ne peut pas plus rare, dans la classe des femmes de son espèce. Elle vivoit avec magnificence, avoit deux attelages pour ses voitures, et un train de maison proportionné : sa table étoit le rendez-vous constant de tous les élégans du bon ton ; et cependant, on n'a jamais entendu dire qu'elle ait ruiné aucun de ceux qui lui furent attachés ; ce qu'on ne pourroit dire d'aucune autre femme qui eût joui aussi long-temps d'une réputation à la mode.

Avant de former aucune liaison avec M. Fox, madame Armstead avoit été, pendant un temps assez considérable, la maîtresse en titre du lord *George H.* Cavendish. Lors de leur séparation, ce seigneur se comporta envers elle avec noblesse et avec générosité; il lui assigna une pension fort honnête, et leur société ne fut dissoute, que parce que ce lord contracta un mariage avantageux avec une dame qui est le modèle de son sexe.

C'est probablement vers cette époque, que M. Fox composa l'invocation à l'indigence, que nous transcrivons ici.

Invocation to Poverty.

O Poverty! of pale consumptive hue,
If thou delight'st to haunt me still in view,
If still thy presence must my steps attend,
At least continue, as thou art, my friend.
When scotch example bids me be unjust,
False to my word, unfaithful to my trust,
Bid me the baneful error quickly see,
And shun the world to find repose with thee.
When vice to wealth would turn my partial eye,
Or int'rest shutting ear to sorrow's cry,
Orcourtier's custom would my reason bind,
My foeto flatter, or desert my friend—

Oppose, kind Poverty, thy temper'd shield,
And bear me off unvanquish'd from the field.

« If giddy Fortune e'er return again,
» With all her idle, restless, wanton train;
» Her magic glass should false ambition hold,
» Or av'rice bid me put my trust in gold;
» To my relief, then, virtuous goddess, haste,
» And with thee bring thy daughters ever chaste,
» Health, liberty, and wisdom, sisters, bright,
» Whose charms can make the worst condition light,
» Beneath the hardest fate the mind can cheer,
» Can heal affliction, and disarm despair;
» In chains, in torments, pleasure can bequeath,
» And dress in smiles the tyrant-hour of death! (1) »

---

(1) Invocation a l'Indigence.

O Indigence! au teint pâle et blême,
Puisque tu te plais à me hanter sans cesse,
Puisque toujours ta présence doit accompagner mes pas,
Tout au moins, sois constamment ce que tu fus pour moi, mon amie.
Si l'exemple d'un Écossais (*) venoit à m'exciter à l'injustice,
A manquer à ma parole, à violer le dépôt qui m'est confié,
Fais-moi promptement découvrir mon erreur funeste,

(*) M. Dundas, actuellement *lord Melville*.

A la rentrée du parlement, dans l'hiver de 1782, M. Fox, se trouvant trop foible pour

---

Et ordonne-moi de fuir le monde, pour me réfugier
dans ton sein.
Si le vice vouloit me faire jeter un regard de convoitise sur la fortune,
Ou un vil intérêt me fermer l'oreille au cri du malheureux;
Si ma raison venoit à se soumettre au joug habituel
du courtisan,
Et m'engageoit à flatter mon ennemi, à abandonner
mon ami (*)......
Couvre-moi, ô bienfaisante Indigence, de ton bouclier de fer,
Et entraîne-moi, invaincu, hors de la lice.

« Si la fortune capricieuse revenoit jamais auprès
» de moi,
» Avec toute sa suite pompeuse, oisive, inquiète et
» volage;
» Si la fausse ambition me présentoit son miroir
» trompeur,
» Ou si l'avarice me poussoit à rechercher des trésors;
» Alors, ô vertueuse Déesse, hâte-toi de venir à mon
» aide,
» Et amène avec toi tes Nymphes toujours chastes,

(*) Cette réticence semble indiquer, *et mon amie*.

agir sans appui, crut qu'il étoit grand temps DE CHANGER DE JEU (1). S'apercevant que les forces de ceux qui l'avoient remplacé, lui et son parti, alloient en augmentant, et qu'il lui seroit entièrement impossible de former une opposition capable de produire de l'effet, il négocia et signa un traité avec le lord North, avec cet homme qu'il avoit dépeint « comme » l'humble ministre de la couronne, l'appui » d'une influence vénale, le protecteur des » fournisseurs, le père des bonnes aubaines, » l'ennemi de l'Amérique, le pilote endormi

---

» La santé, la liberté et la sagesse, assemblage bril-
» lant,
» Dont les charmes peuvent adoucir le sort de l'être
» le plus malheureux,
» Réjouir le cœur de celui qui succombe sous le plus
» pesant fardeau;
» Consoler dans l'affliction, et désarmer le désespoir:
» Qui peuvent même causer de la joie, dans les chaî-
» nes, au milieu des tourmens,
» Et remplir d'attraits, les derniers momens d'une vie
» arrachée par la main de la tyrannie. »

(1) Les métaphores sont toujours analogues à son caractère. J'ai conservé celle-ci, laquelle, si je ne me trompe, peut bien passer.

» du vaisseau de l'état, l'homme enfin dont » le sang auroit dû expier sur l'échafaud, » les calamités qu'il avoit attirées sur sa pa- » trie. » Telles étoient les épithètes dont il avoit accablé le lord North, pendant huit ans successivement; et cependant c'est avec cet homme que M. Fox s'associa.

Les causes immédiates qui produisirent cette monstrueuse association politique, ne sont probablement connues que de très-peu de personnes; et sans doute, ces personnes ne sont pas très-pressées de les révéler. On n'a pas toujours le bonheur que la conduite politique des hommes publics soit assez exempte de blâme, pour qu'ils fassent connoître les raisons qui les font agir; et les vrais motifs qu'ils ont de confondre les objets, et d'anéantir les distinctions de parti, sont rarement avoués : mais, relativement à cette COALITION entre M. Fox et le lord North, qui déplut singulièrement à la majorité de la nation, le bruit courut que ce dernier avoit été entraîné dans cette mesure, à cause de dettes énormes contractées au jeu, par son fils, et dont M. Fox étoit le plus fort créancier.

Quelle qu'en soit la cause, lors de la signature des préliminaires de paix avec la France et l'Espagne, et que les conditions en furent soumises au parlement, elles furent hautement désapprouvées par M. Fox, par le lord North et par leurs partisans respectifs; quoique le premier eût affirmé que la paix, à des conditions quelconques, étoit vraiment désirable. La coalition eut à supporter les sarcasmes et les injures les plus graves, tant dans le parlement, que hors du parlement; n'importe, elle avoit obtenu ce qu'elle désiroit, savoir, LA MAJORITÉ DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES, dont elle se servit pour faire passer un VOTE de censure contre le ministère. Il est impossible d'affirmer que l'un ou l'autre des partis combinés, ou tous les deux ensemble, eussent la confiance du souverain ou de la nation; néanmoins ils fondèrent leurs prétentions à s'emparer du gouvernement sur *cette base*, et sur *cette seule base : qu'ils avoient la majorité, dans la chambre des communes.* En effet, leurs adversaires, après avoir fait pendant six semaines des efforts inutiles, furent complétement battus et forcés à se retirer

de la lice. Le roi fut obligé de céder au torrent. On forma une nouvelle administration, dont l'autorité active fut partagée entre M. Fox et le lord North, qui furent les principaux secrétaires d'état, tandis que le lord John Cavendish et le duc de Portland furent nommés, l'un chancelier de l'échiquier, et l'autre premier lord de la trésorerie.

M. Fox ayant accompli l'objet de son ambition, continua néanmoins d'adhérer aux conseils de son père, dont, il faut l'avouer, il ne se départit jamais. Le lord Holland, dans une lettre écrite de sa propre main, donnoit à son fils, au sujet de sa conduite politique, les conseils suivans :

« Aspirez, Charles, aux premiers em-
» plois ; mais ne cherchez pas à devenir le
» favori : la faveur ne s'acquiert qu'avec
» beaucoup de difficulté, ne se conserve
» qu'avec inquiétude, et ne se perd souvent
» qu'avec désespoir. »

En entrant en charge, M. Fox vendit ses chevaux, et en même temps fit rayer son nom des registres des divers clubs dont il étoit membre ; il reçut les louanges dues à

un sacrifice aussi louable, de ses penchans impérieux, aux devoirs multipliés de sa place. Cependant il ne persista pas long-temps dans de si heureuses dispositions, car ayant acheté d'autres chevaux, il se rendit au mois d'octobre 1783, aux courses de *Newmarket.* On vit un courrier du cabinet être obligé de venir sur le terrein à la recherche d'un des ministres d'Angleterre, entouré de jokeys et de joueurs, pour lui remettre des dépêches auxquelles le salut de la patrie étoit peut-être attaché. On remarqua que le courrier, comme si la honte de paroître dans un tel endroit lui eût appartenue, avoit soigneusement gardé le plus parfait incognito.

M. Fox, à l'aide des anciens partisans, et des fournisseurs du lord North, réunis à ceux que les Cavendish et les Bentink pouvoient lui procurer, se soutint pendant cette session; mais il étoit trop rusé pour ignorer que, sans un surcroît d'influence parlementaire capable de résister au roi et au peuple, il lui seroit impossible de se soutenir long-temps.

Bientôt après la prorogation du parlement, le traité de paix définitif, avec la France et

l'Espagne, fut conclu à Paris. Quelques jours avant l'arrivée de ce traité à Londres, M. Fox se vantoit, chez Brooks, de la paix avantageuse qu'il avoit faite, proportion gardée avec les préliminaires détestables sur lesquels il falloit qu'elle fut basée ; et entre autres avantages qu'il prétendoit avoir obtenus, il assura qu'il avoit enfin obligé la Cour de Versailles à abandonner, en faveur de l'Angleterre, toutes prétentions au trafic de la gomme: M. Selwyn, qui étoit présent, et qu'on croyoit endormi sur sa chaise, s'écria : « Je n'en » suis pas du tout surpris, Charles, car ayant » permis aux Français de vous arracher les » dents, sans mot dire, ils seroient bien im» béciles de se brouiller avec vous pour vos » *gencives* (1). »

Comme, avant de terminer la session, le ministère avoit été très-actif à procurer au prince de Galles la jouissance de son apanage, les chefs de ce ministère étoient fréquemment admis dans la société intime de son altesse royale. Cette circonstance fut l'origine de cette intimité qui s'établit entre le

(1) Le mot *gum* a deux acceptions, savoir *gomme* et *gencive*.

prince et M. Fox, et qui a toujours subsistée depuis. On ne sauroit douter que l'exemple de cet homme d'état et de ses acolytes n'ait eu l'effet d'encourager, dans l'héritier présomptif de la couronne, des dispositions incompatibles avec la dignité royale. Entraîné par leur exemple, il se plongea dans toutes les extravagances à la mode, et adopta toutes les folies du jour ; ce qui fut cause qu'il se trouva fréquemment dans des situations peu convenables à son rang distingué. Cependant ces dérangemens firent souvent connoître des traits de ce prince qui font infiniment d'honneur à son esprit et à son cœur. C'est ce que le fait suivant va démontrer.

Au mois d'avril 1784, son altesse royale et trois de ses amis intimes, se trouvant pris de vin, furent interrompus, dans leurs orgies nocturnes, par des hommes du guet, qui, après une bataille un peu vive, parvinrent à les arrêter et à les mener au corps-de-garde de *Mount-street*. Là, ces messieurs furent obligés, pour se faire relâcher, de faire réveiller un de leurs artisans, qui demeuroit dans le quartier, et qui, en entrant au corps-de-garde, recula de surprise, à la

vue du prince. Lorsque le commissaire et les hommes du guet eurent reconnu le rang de leur prisonnier, ils s'empressèrent autour de lui, en le priant de ne pas se trouver offensé de ce qu'ils l'avoient arrêté. Le prince, dont la gaité naturelle étoit encore augmentée par la boisson, dit avec emphase : « Offensé, » mes amis! point du tout! Dieu merci, les » loix de ce pays sont au-dessus des distinc- » tions et de la naissance, et lorsque des » hommes d'un rang supérieur enfreignent » les conventions sociales, il est juste qu'ils » soient punis selon les loix, sans égard pour » leur rang et leur naissance. UN ANGLAIS » doit être énorgueilli, de voir que le prince » de Galles est obligé de faire venir son cor- » donnier pour le cautionner. »

La session du parlement s'ouvrit le 11 de novembre 1785, et le 18 M. Fox proposa, dans un discours d'une éloquence que peu de personnes pourroient égaler, et que lui-même n'a jamais surpassée, son fameux bill sur le gouvernement de l'Inde. Le système proposé par Fox, porte le cachet de l'étendue de son génie inventif, de la hardiesse de ses conceptions, et de la capacité de son en-

tendement. Il posa pour principe que la compagnie des Indes orientales avoit si mal gouverné ses affaires, qu'elle étoit au moment de faire banqueroute; et que les employés sous ses ordres, s'étoient rendus coupables de l'oppression la plus atroce dans l'Inde. Ainsi, pour mettre un terme aux malversations de tous genres qu'il reprochoit à cette compagnie, il proposa de lui ôter la superintendance de ses affaires, tant territoriales que commerciales, et d'en charger des commissaires qui seroient nommés, pour cette fois seulement, par la législature, et ensuite par la couronne. On prétend que ces commissaires, au nombre de huit, devoient être choisis parmi les amis particuliers de M. Fox.

MM. Pitt et Dundas s'opposèrent de tout leur pouvoir à ce bill. Le premier l'attaqua comme une infraction ou plutôt comme un anéantissement total de la charte de la compagnie, dont la violation feroit augurer défavorablement de la garantie de toutes les chartes privilégiées. Il démontra surtout, qu'outre l'injustice qu'on feroit à la compagnie, ce seroit d'une dangereuse conséquence pour la constitution, d'établir une puissance

indépendante de la législature; puissance qui, par sa nature, seroit sous l'influence de son créateur (M. Fox). Il n'hésita pas à imputer un projet aussi injuste et aussi inconstitutionnel, à son désir ambitieux d'en devenir le dictateur perpétuel. *Dundas*, dont l'opinion étoit conforme à celle de M. Pitt, entra dans des détails sur les finances de la compagnie, que M. Fox avoit affirmé être dans un désordre alarmant, et soutint qu'elles n'étoient pas dans un état aussi désespérant que M. Fox le prétendoit. Les actionnaires et les directeurs de la compagnie des Indes adressèrent une pétition à la chambre des communes, pour la prier de ne pas convertir en loi, un projet qui leur enlevoit leurs fortunes, et anéantissoit leur charte, avant d'avoir obtenu des preuves de délits, qui, seules, pouvoient justifier une pareille mesure. Le peuple, en général, étoit imbu de la validité des argumens présentés par les opposans, et étoit fortement prévenu en faveur des réclamations de ceux dont les droits et la propriété étoient si manifestement attaqués. Néanmoins, le bill passa, à une très-grande majorité, dans la chambre des communes;

mais il fut inopinément rejeté dans celle des pairs. Les wigs des partis *Pitt* et *Grenville* virent, dans ce bill, un plan d'opposition bien conçu, qui, s'il eut réussi, leur auroit ôté tout espoir d'obtenir de l'influence et des émolumens dans le ministère. Ceux qu'on distinguoit par le surnom d'amis du roi, craignirent l'anéantissement total de leur existence politique, ce dont ce bill les menaçoit. Le souverain lui-même commença à craindre pour l'honneur de sa couronne; et quoique les ministres eussent la majorité dans le parlement, néanmoins il jugea convenable de les renvoyer et de les remplacer par M. Pitt et ses amis.

Les circonstances de la destitution de M. Fox et de ses collègues, sont un peu singulières. Le 13 de décembre, à minuit, M. Fox et le lord North, qui étoit aussi secrétaire d'état, apprirent de la bouche d'un messager d'état, envoyé *ad hoc*, que *sa Majesté n'avoit plus besoin de leur service, et qu'elle leur ordonnoit de remettre les sceaux de leurs départemens respectifs; que c'étoit son bon plaisir qu'ils fussent remis par la voie des sous-secrétaires, attendu*

attendu qu'une entrevue personnelle avec ces ministres, lui seroit désagréable. Le secret avec lequel les mesures préparatoires à ce changement avoient été dirigées, fut tellement bien gardé, que quoique M. Fox eût eu le même jour une audience de sa majesté, et qu'il eût une société nombreuse, bien instruite en général des nouvelles du jour, et qui resta chez lui jusqu'à dix heures du soir; cependant rien n'avoit transpiré qui pût faire soupçonner un changement aussi subit.

Le prince de Galles se comporta, dans cette occasion, avec beaucoup de dignité et de fermeté. Il avoit déclaré, pendant la discussion, que le bill pour le gouvernement de l'Inde avoit toute son approbation, et il ne savoit pas que le roi son père y fût contraire; lorsqu'il le sut, il se rendit auprès de sa majesté, et donna à son père des preuves non équivoques d'attachement et de respect filial. Il saisit cette occasion de rendre à M. Fox la justice qui lui étoit due, en assurant sa majesté que, dans toutes les conversations qu'il avoit eues avec lui, loin de l'exciter à rompre avec la Cour, il lui avoit au contraire strictement

recommandé d'être toujours en bonne intelligence avec sa famille.

Après la destitution de M. Fox, et peu de temps avant la rentrée du parlement, on publia dans les journaux le jeu de mots suivant (1).

AVIS EXTRAORDINAIRE.

Lundi prochain, pour contribuer à l'amusement des chasseurs anglais, il y aura une grande partie de chasse *sur la commune de Saint-Étienne* (2), par la raison que, dernièrement, on a fait sortir du *parc royal* (3) un très-bon *renard* (4), capable de mener

(1) Avant tout, je dois observer que ce jeu de mots est presque intraduisible. Cependant, comme je me suis fait une règle invariable, en commençant ma traduction, de suivre fidèlement mon auteur, j'ai entrepris cette tâche assez difficile, et j'ai ajouté une explication; car autrement le lecteur français ne comprendroit nullement le but de cette plaisanterie très-piquante en anglais; attendu que c'est une espèce de caricature des personnages des différens partis à cette époque. *Note du traducteur.*

(2) La chapelle de St.-Étienne auprès de l'abbaye de Westminster, où la chambre des communes s'assemble.

(3) Le ministère.

(4) M. Fox.

loin. L'attention du public est entièrement fixée sur cette chasse, et on parie six contre quatre, que cet *animal rusé* ne sera pas *forcé* (1).

Quoique les chasseurs soient bien montés, cependant plusieurs cavaliers expérimentés imaginent qu'ils ne pourront se *tenir en selle* (2), et d'autres pensent que les *jeunes chiens* (3) de la meute ne sont pas assez *assurés* (4), ou *qu'ils n'obéissent pas bien au commandement* (5). On se dit aussi à l'oreille, que ce que les ennemis du *renard* ne pourront accomplir directement par la *chasse*, ils ont l'intention de l'effectuer par la *fraude*. Il y a un *creux* (6) d'une grande

(1) Vaincu. *Forcé*, terme technique de chasse.

(2) Fait allusion aux ministres, qu'on croyoit ne pouvoir pas conserver leurs places.

(3) Les nouveaux membres ou les nouveaux partisans du ministère.

(4) Chancelans dans le parti qu'ils avoient embrassé. *Assuré*, terme technique de chasse.

(5) Qu'ils n'entrent pas dans toutes les vues du ministère.

(6) Creux, par allusion à M. Pitt, dont le nom signifie creux ou fosse. Tout le reste s'entend.

capacité sur son chemin; cependant, on croit généralement que l'animal, dont on connoît la sagacité, au lieu de *tomber dedans* (1), *en fera le tour* ou *sautera par dessus;* et qu'après tout, au lieu d'une *chasse au renard,* il n'est pas improbable que l'amusement du jour ne finisse par une *chasse aux mouches.*

M. Fox ayant eu finalement le dessous dans sa querelle avec le roi, par la désertion des whigs, des deux partis de Pitt et de Grenville, revint à son premier poste de chef de l'opposition. Non content de jouer ce rôle, il reprit encore celui de démagogue populaire. Il convoqua ses constituans en assemblées primaires, qui eurent lieu dans la salle de Westminster, où il fit tous ses efforts pour exalter les esprits contre le nouveau ministère. C'est dans une de ces assemblées, le 14 février 1784, qu'une main invisible introduisit sous la tribune où il haranguoit, un petit sac, dont les vapeurs infectes qui en sortirent, en forme de nuages, pendant quelques minutes,

(1) De se joindre à Pitt; le mot anglais ayant cette acception au figuré.

l'incommodèrent tellement qu'il faillit succomber. Le contenu de ce petit sac ayant été analysé par un savant chimiste, se trouva être un mélange d'*euphorbium* et de *capsicum*, poisons les plus subtils qu'on connoisse, et dont la vertu corrosive est telle, qu'ils brûlent et ulcèrent à l'instant les chairs qu'ils touchent. Le comité de Westminster promit une récompense de deux cents livres sterling, à quiconque pourroit découvrir ou faire découvrir l'auteur d'une action si lâche.

Cette circonstance fournit à M. *Sayre* de *Gray's inn*, le sujet d'une caricature ingénieuse, représentant M. Fox éternuant. La ressemblance étoit parfaite; les contorsions et le jeu des muscles du visage étoient dessinés d'après nature; et on supposoit, qu'à chaque éternuement il s'évaporoit, de son cerveau, des parties éthérées, représentées par des rayons vaporeux, et imprégnés des qualités suivantes, dont les noms étoient écrits, *euphorbium*, *coalition-capsicum*, droit de timbre, bill de l'Inde, violation des chartes, ambition de Cromwell, talens de Catilina,

loyauté de Damiens, politique de Machiavel; et au-dessous, on lisoit ces vers :

Whereas, some D....d rogues have been guilty of treason,
In making me sneeze when i wanted to reason,
And whereas, it appears upon analyzation
That the bag's vile contents would have poison'd a nation,
And whereas, tho' the scheme has for once been defeated,
The dose may at some future time be repeated,
I conjure my constituents wherever they be
To take care of themselves and be careful of me (1).

---

(1) TRADUCTION.

Attendu que certains drôles se sont rendus coupables de haute trahison, en me faisant éternuer lorsque je voulois parler raison; et attendu qu'il appert, d'après l'analyse, que la vile matière contenue dans le sac auroit empoisonné toute une nation; et attendu que la dose peut, à l'avenir, être répétée, je supplie mes constituans de prendre garde à eux, et d'être attentif à moi (*).

(*) Cette caricature, ces vers, et la manière dont l'historien raconte cet événement, sembleroient indiquer que M. Fox, ou les meneurs de son parti, auroient imaginé cette farce politique pour augmenter sa popularité et exalter les têtes contre le parti opposé. *Note du traducteur.*

Un jour que M. Fox se rendoit à une de ces assemblées de Westminster, il y fut conduit par le *major Hanger,* qui menoit en cocher, et le *colonel North*, qui, monté derrière la voiture, jouoit le rôle de laquais. Cette circonstance étant parvenue aux oreilles de la reine, elle ôta à ce dernier la charge de contrôleur de sa maison, en disant, « qu'elle » ne convoitoit pas le serviteur de son pro- » chain. »

L'antipathie des *foxites* contre les ministériels, se manifesta à l'occasion du droit de cité de la ville de Londres, que M. Pitt reçut à *Grocer's hall* (1), où un repas splendide fut donné, en son honneur, le premier de mars 1784. Le soir, au retour de la cavalcade, la populace se rassembla en foule, détela les chevaux pour traîner sa voiture et celles de sa suite, et brisa les vitres des maisons que les habitans refusoient d'illuminer. Le palais du prince de Galles ne fut même pas épargné; et lorsque la foule fut arrivée devant la maison de *Weltjie*, dans *Saint-James street*, le tumulte augmenta considérablement. Le

(1) La fondique des épiciers.

colonel North, M. Seymour Finch, et plusieurs autres gentilhommes qui se trouvoient dans la maison, se montrèrent sur le balcon et burent à la santé de Fox, en criant, vive Fox! vive Fox! et en même temps ils déclarèrent qu'ils ne vouloient pas illuminer. Alors une volée de briques fit sauter les vitres en éclats. Ensuite la populace traîna les voitures devant celle de Brooks : celles de M. Pitt, du comte de Chatam, du lord Sydney et du lord Mahon, ayant été amenées jusque sous les fenêtres, l'attaque commença. Les membres du club vinrent sur le balcon, et refusèrent formellement d'illuminer. La populace crioit, PITT ET LA CONSTITUTION! Le parti opposé répondoit, FOX ET UN GOUVERNEMENT POPULAIRE!.... Jusques alors, des paroles et quelques vitres cassées avoient fait les frais de la dispute; mais la multitude s'étant permise d'assaillir la maison et de briser les vitres de Brooks, les porteurs de chaises firent une sortie, et avec leurs bâtons de chaises ils dispersèrent, en un clin-d'œil, toute cette canaille. Un flambeau allumé fut jeté dans la voiture de M. Pitt, qui fut obligé de prendre la fuite et de se réfugier chez

White, où lui et ses amis eurent beaucoup de peine à effectuer leur retraite. La voiture qui appartenoit au lord Chatam fut mise en pièces; mais la garde étant survenue, empêcha de plus violens excès; et le bon ordre fut bientôt complétement rétabli.

Le 27 mars 1784, on porta plainte contre M. Fox, par devant le grand-jury d'accusation, à *Taunton*, dans la province de *Somerset*, pour crime de corruption dans les élections, laquelle plainte fut convertie en acte d'accusation formelle, par le jury. Voici les détails de cette affaire scandaleuse.

Plus d'un an auparavant, M. Fox avoit reçu une lettre de la part d'un électeur de *Bridgewater*, dans laquelle ce dernier lui demandoit d'acquitter un restant de compte qui lui étoit dû; le priant en même temps, de lui marquer dans sa réponse, s'il désiroit qu'il donnât sa voix à telle ou telle personne, de préférence à toute autre, dans l'élection du maire de cette ville. La réponse de M. Fox contenoit un billet à vue pour la somme due; et la dernière phrase désignoit une certaine personne que M. Fox désiroit voir élire maire. Cette lettre étant tombée entre les mains d'un

ennemi de M. Fox, on s'imagina qu'on pourroit en tirer parti, si, en accouplant les deux circonstances, de l'argent envoyé et du vœu exprimé, on pouvoit trouver un homme assez dehonté pour leur donner une apparence de corruption, par devant un grand-jury.

Sur ces entrefaites, la majorité, dans la chambre des communes, ne cessa de se montrer en faveur de l'opposition. Une suite de motions furent faites, tendantes à prouver: que le ministre ne pouvoit continuer ses fonctions, sans l'appui de la chambre des communes. Quoique la majorité fût contre le ministre, dans le parlement; cependant, il étoit évident que la nation étoit généralement et décidément portée pour lui. Sa majesté voyant que la chambre des communes persistoit dans une opinion contraire à la sienne, et croyant que cette opinion des communes, étoit également opposée à celle du peuple, résolut de mettre la nation à même de manifester son approbation ou sa non approbation de ses représentans, par la dissolution du parlement.

De toutes les élections qui suivirent de près cette mesure, celle de Westminster fut la plus

vivement disputée. Les candidats pour la représentation de cette cité étoient, outre M. Fox, le *lord Hood* et *sir Cecil Wray*. Le dernier, jadis partisan de Fox, étoit appuyé par un parti formidable, qui avoit conçu de la prévention contre Charles, à cause de sa coalition avec le lord North. On commença à voter le premier d'avril; et, pendant quelques jours, M. Fox conserva la supériorité; mais le 8, le 9, et le 10, le flux de la faveur populaire commença à tourner (1); le 12, le baronet, qui auparavant étoit en minorité, acquit ce jour-là une majorité de 318, sur son rival Fox. Comme dix mille électeurs avoient déjà voté, et qu'il y avoit déjà quinze jours que l'élection duroit, on crut, même à en juger d'après l'exemple des élections précédentes, que les voix étoient épuisées, et que par conséquent les registres auroient dû être fermés.

Il est à présumer que sans les efforts irrésistibles de ses auxiliaires féminins, M. Fox

---

(1) J'ai conservé cette métaphore anglaise, parce qu'il me semble qu'elle devroit être adoptée dans notre langue.

auroit été vaincu. Plusieurs dames de la plus grande beauté, jointe à des talens supérieurs, mirent le plus grand zèle à lui procurer un retour de la faveur populaire : ce qui donna lieu à cette plaisante remarque : « Que si » M. Fox n'étoit plus *l'homme du peuple,* » on ne pouvoit nier, d'après le nombre des » personnes du beau sexe qui s'intéressoient » aussi vivement pour lui, qu'il ne fût au moins » UN HOMME POUR LES DAMES. » Elles poussèrent leur complaisance, ou plutôt leur rage, au point d'adopter une parure en son honneur, composée d'un mélange d'ajustemens de couleurs bleu de roi et chamois.

La duchesse de *Devonshire,* qui étoit alors dans tout l'éclat de sa beauté, ne fut pas la moins utile de ces aimables solliciteuses (1). On disoit

---

(1) Le sentiment que la beauté incomparable de cette femme accomplie étoit capable d'inspirer à tous ceux qui la regardoient, ne peut mieux se démontrer que par l'anecdote suivante. La première fois, depuis son mariage, que cette duchesse parut en public, aux courses de Derby, un honnête campagnard, auquel on la désigna, s'écria avec l'expression de l'enthousiasme le plus exalté : « SI J'ÉTOIS L'ÊTRE SUPRÊME, » JE LA FEROIS REINE DU CIEL ! »

d'elle, ainsi que de son aimable sœur, *lady Duncannon*, actuellement comtesse de *Besborough*, lorsqu'elles alloient solliciter en faveur de Fox, que c'étoient les plus beaux *portraits* qui eussent jamais parus sur le canevas (1).

Les vers suivans furent adressés à la première de ces dames, qui, dans l'ardeur de son zèle, à obtenir des voix pour Fox, permit à un boucher de l'embrasser.

Condemn not, prudes, fair Devon's plan,
In giving *Steel* a Kiss;
In such a cause, for such a man,
She could not do amiss (2).

Les suivans furent aussi composés pour la même occasion :

---

(1) *Canevas* a deux acceptions, savoir: *canevas*, sorte de toile, et *sollicitation*. Ce dernier est le terme technique pour les sollicitations dans les élections.

(2) TRADUCTION.

Ne blâmez pas, ô vous, femmes à scrupules, la belle Devonshire, d'avoir donné un baiser à *Steel;* dans une telle cause, et pour un pareil homme, elle ne pouvoit mal faire.

Array'd in matchless beauty, Devon's fair
In Fox's favor takes a zealous part:
But oh! where'er the pilferer comes beware,
She supplicates a vote and steals a heart (1).

On prétend que des personnages du plus haut rang, ne dédaignèrent pas de prendre une part active aux élections.

Aussitôt que sa majesté sut que le prince de Galles s'intéressoit au succès de M. Fox, il députa un des gentilhommes de sa chambre vers son altesse royale, pour lui reprocher l'inconvenance de sa conduite. Sa majesté, dit le noble messager, trouve étrange que l'héritier présomptif de la majesté du trône, prenne une part active à l'élection. « Ayez la » complaisance de présenter mes très-hum- » bles respects au roi, répondit le prince, et » ajoutez: que cela ne semble pas aussi étrange » dans l'héritier présomptif de la majesté du » trône, que cela le paroît dans la majesté

(1) Traduction.

Aidée de sa beauté incomparable, l'épouse de Devonshire prend, avec zèle, le parti de Fox: mais prenez garde! partout où la friponne se présente, elle vous demande votre vote et s'empare de votre cœur.

» du trône même. Je n'ai employé *Weltjie*, » qu'après que sa majesté a eu employé le » comte de *Sandwich*; et s'il a existé une » différence dans le choix de nos agens, elle » est à mon avantage; car j'ai employé le » plus respectable. »

On rapporte que le duc de *Newcastle* s'adressa au général *sir Henri Clinton*, qui avoit été l'antagoniste de M. Fox lors de l'élection générale de 1780, pour l'engager à voter pour *sir Cecil Wray*. Le général observa au duc son parent, que son opinion étoit de voter pour Fox; mais le duc persista avec opiniâtreté à ce qu'il votât pour *sir Cecil*. Le général se refusa avec la même opiniâtreté à ce que le duc exigeoit de lui, et ajouta: qu'il ne souffriroit pas qu'on lui prescrivît le choix qu'il avoit à faire. « Hé bien, dit le duc, voici » le montant des dépenses de vos deux der» nières élections, que je vous prie d'acquit» ter sur-le-champ. »

Le fameux *Sam House* fut un très-zélé partisan de M. Fox, dans cette élection, à laquelle il ne survécut pas long-temps; mais il conserva sa passion pour Fox jusqu'à la mort. Ayant fait connoître à son médecin, *sir*

John Elliot, le jour même de son trépas, l'ardent désir qu'il avoit de voir M. Fox, disant que s'il pouvoit se satisfaire, il mourroit content; *sir John* s'empressa de communiquer le désir de son malade à M. Fox, qui se rendit sur-le champ auprès de son lit, où il resta fort long-temps. Dès que *SamHouse* vit Fox, il déclara qu'il étoit content, et mourut peu d'heures après, sans angoisses, et parfaitement résigné à son sort.

La violence, sans exemple, de l'esprit de parti qui prévalut pendant cette élection, produisit de vives et fréquentes disputes entre les partisans des candidats opposés. Il y eut, pendant toute la journée du premier de mai, de très-forts indices de disposition au tumulte. Les injures les plus grossières furent vomies sans ménagement, de part et d'autre, à la tribune publique où se font les élections; et à la clôture du registre des votes, plusieurs des amis de M. Fox, mais plus particulièrement le colonel Fitzpatrick, furent traités avec la dernière indignité. Vers le soir, les bouchers, leurs os de bœufs et leurs couperets en main (1), ac-

(1) Les garçons bouchers de Londres se servent

compagnoient,

compagnoient, au son de ces instrumens, les partisans de M. Fox jusque dans leurs voitures : lorsqu'ils furent devant l'hôtel de *Wood*, on les empêcha de passer outre, et on leur signifia de ne plus étourdir leurs antagonistes de cette musique exécrable. Ils répondirent à cette insulte, par une acclamation générale de VIVE FOX ! Une bataille s'ensuivit à l'instant, laquelle fit craindre, pendant quelques momens, les suites les plus funestes. Les partisans *de sir Cecil* s'étant réfugiés dans l'hôtel de Wood, ils y furent poursuivis par les bouchers vainqueurs, qui y commirent plusieurs outrages et se rendirent coupables de voies de fait très-répré-

d'os de bœufs, avec lesquels ils frappent sur leurs couperets avec beaucoup de dextérité; ce qui produit des sons assez semblables à ceux de cloches de différentes grandeurs; parce que ces sons varient, selon la grosseur des os et des couperets. Armés de ces instrumens, ils parcourent les rues deux à deux, marchant de file les uns après les autres, et frappant, chacun à leur tour, sur le côté plat de leurs couperets, tantôt vivement, tantôt lentement; ce qui forme un carillon irrégulier, et effrayant pour ceux qui en ignorent la cause. *Note du traducteur.*

hensibles. Plusieurs officiers mirent l'épée à la main, et même on tira à poudre sur eux, avec une espingole, pour les intimider, mais sans effet. Il n'y eut que l'approche d'un détachement des gardes qui mit fin à la querelle, heureusement, sans avoir à regretter la perte d'aucun individu. Peu de temps avant la clôture des registres, un des officiers de paix fut tué, dans l'exercice de ses fonctions, à la suite d'un combat qui fut livré auprès de la tribune publique.

Cette élection donna lieu à des scènes plaisantes et vraiment originales. Un jour, un jeune homme d'une mise distinguée, d'une physionomie gaie, enjouée, et qui annonçoit la franchise, entra d'un pas chancelant et le sourire sur les lèvres, dans une des premières loges du théâtre de *Covent Garden*. Ce disciple de Bacchus, exalté par le jus de la treille, ayant aperçu un particulier décoré de la cocarde aux couleurs de Fox, se mit à crier à pleine gorge, VIVE FOX! VIVE FOX! Aussitôt un personnage flegmatique et maussade, du parti opposé, se trouvant scandalisé de cette exclamation : Monsieur, dit-il, savez-vous où vous êtes? VIVE FOX! s'écria l'autre. Mon-

sieur, vous ne devez pas interrompre la représentation, répéta le maussade ; VIVE FOX ! fut encore la réponse. Monsieur, vous êtes ivre ; VIVE FOX ! réitéra l'autre. Le grave personnage commençant à perdre patience, Morbleu ! dit-il, je voudrois que vous fussiez à Calais. *Je suis déjà à moitié chemin* (1), reprit l'enfant de Bacchus ; alors, le flegmatique se leva ; et prenant un ton d'importance : Monsieur, dit-il, vous avez insulté ces messieurs et ces dames qui sont autour de moi ; j'insiste pour que vous leur fassiez des excuses. « Messieurs et Mesdames, *qui êtes* » *autour de moi*, dit le jeune homme, avec » toute l'expression de la gaîté et de l'enjoue- » ment, si je vous ai offensé, je vous en de- » mande bien des pardons ; mais quant à ce » faquin, à figure sinistre, (le regardant en » même temps avec le plus profond mépris) » remarquez bien, Messieurs et Mesdames, » *qui êtes autour de moi*, que ce n'est pas à

---

(1) L'expression anglaise, *I am half seas over*, prise au figuré, signifie : *je suis presque ivre* ; et au propre, *je suis à moitié chemin*, lorsqu'il s'agit d'un voyage sur mer.

» lui que je fais des excuses ; ainsi VIVE FOX ! » VIVE FOX ! et voyons s'il osera sortir avec » moi. » En disant cela il sortit ; mais l'important, qui ne s'attendoit pas à un dénouement pareil, aima mieux attendre la conclusion de la pièce, que d'accepter le défi de son adversaire.

M. Fox faisant sa ronde, pour solliciter des suffrages, s'étant adressé à un artisan d'une humeur un peu brusque : « Je ne puis vous » donner ma voix, dit cet homme, j'admire « vos talens ; mais au diable vos principes. » « Mon ami, reprit Fox, j'applaudis à votre » sincérité, mais au diable vos manières. »

Un jour, un peu avant la clôture des registres, un quakre s'étant présenté pour voter, on lui fit la question accoutumée : Pour qui votez-vous ? « Je vote, reprit le quakre, » pour l'homme qui se fait appeler lord » Hood, et aussi pour l'homme qui se fait » appeler *sir Cecil Wray*. » Un autre de la même secte, qui le suivit de près, dit : « Je » vote pour l'homme qui est appelé l'homme » du peuple (1). »

---

(1) Les Quakres n'emploient jamais directement

Pendant que l'effervescence occasionnée par cette élection étoit à son comble, un charpentier de *Petty France* (1), affaibli par des fièvres continues, avoit pris pour médecin un homme plus connu par son activité en faveur du parti ministériel, que par ses succès curatifs. La femme du malade, qui ne connoissoit pas l'opinion politique du docteur, lui témoigna plusieurs fois, pendant ses visites, combien elle regrettoit que son mari fût hors d'état de se lever pour aller voter pour Fox. Quelques jours avant la clôture de l'élection, que tous les moyens étoient employés de part et d'autre, pour se procurer des suffrages; le médecin, à son grand étonnement, trouva son malade levé et presqu'habillé, ce que, vu sa foiblesse, il n'avoit pu faire sans le secours de sa garde. Comment donc! Quel est votre dessein? s'écria le docteur; pourquoi vous lever sans ma permission? Mon cher Monsieur, reprit le charpentier, qui respiroit à peine, je m'en vais voter. Voter! répliqua

---

les titres ou les qualités des personnes auxquelles, ou desquelles ils parlent. *Note du traducteur.*

(1) Un des quartiers de Westminster.

l'Esculape, avec chaleur, (imaginant qu'il étoit de la même opinion que sa femme), vous voulez dire que vous allez à la mort. Savez-vous que le froid vous tueroit infailliblement! Remettez-vous au lit, mon ami; remettez-vous au lit le plus promptement possible, ou vous êtes un homme mort. Puisque c'est ainsi, Monsieur, dit le charpentier, il faut bien me résoudre à faire ce que vous dites; mais je voulois profiter du moment que ma femme est absente, pour aller donner ma voix à *sir Cecil Wray*. Quoi!.... Comment!.... pour sir Cecil?.... Oui, Monsieur, j'ai des raisons particulières de le faire. Avez-vous des raisons particulières? s'écria le médecin politique. Attendez, garde, n'ôtez pas encore ses bas.... Voyons, que je lui tâte le pouls..... Bien.... il a le pouls bon..... Vous avez pris les pillules que je vous avois ordonnées hier au soir? Oui, Monsieur; mais elles m'ont fait bien souffrir. Tant mieux. Garde, comment a-t-il dormi cette nuit? Oh, très-bien! Monsieur.

—Oui, il a bien dormi?.... Hé bien! puisque son esprit est inquiet, au sujet de l'élection, il faut le contenter. Lorsque le physique souffre, l'inquiétude du moral l'affecte prodigieuse-

ment. Allons! il fait beau, garde, aidez-lui à passer son surtout; il vaut mieux qu'il y aille plutôt que plus tard. Voyons, prenez-le sous le bras, pour l'aider à marcher; une promenade en voiture lui fera du bien : je vais le conduire moi-même dans la mienne à la tribune publique. L'avis du docteur ayant prévalu, le charpentier vota pour *sir Cecil Wray*, et rendit l'âme, deux heures après que son complaisant médecin l'eût reconduit chez lui.

Vers la fin de cette élection mémorable, la tribune publique ressembloit à celle des courses de Newmarket. Je gage, à pari égal, qu'il est élu le second, disoient les uns; cinq contre quatre, qu'il aura la majorité des voix aujourd'hui, disoient les autres. C'étoient là les vociférations continuelles qu'on entendoit de toutes parts, dedans et auprès de la tribune publique. Enfin, après bien des efforts extraordinaires, l'élection fut continuée jusqu'au 17 de mai, et se termina, après quarante-sept jours de contestations sans exemple, par une majorité de 235 voix en faveur de M. Fox.

Lors de la clôture finale des registres, le recensement des voix fut:

Pour le lord Hood............ 6694.
Pour M. Fox................. 6233.
Pour sir Cecil Wray........... 5998.

Le jour que M. Fox triompha, il y eut un grand repas, donné par les ministres aux membres de leur parti, pendant lequel on s'entretint du cortége magnifique de M. Fox, porté en triomphe, selon l'usage, par les électeurs de son parti. L'un des convives ne pouvoit s'imaginer, comment un concours aussi immense de foxites avoit pu se procurer un aussi grand nombre de queues de renard (1). On ne doit pas s'en étonner, reprit M. Pitt, car l'année a été des plus heureuses en bonnes chasses : on a détruit plus de *renards* (2) dans celles-ci, qu'il n'en a été chassé dans aucune de celles qui l'ont

(1) Outre la cocarde bleue et chamois, chaque partisan de Fox portoit une queue de renard à son chapeau ou à son bonnet.

(2) Par allusion au nom de *Fox*, qui signifie renard.

précédée. Je pense que, l'un dans l'autre, il y a eu au moins un renard de *forcé* (1) dans chaque *borough* (2) du royaume.

Malgré la majorité évidente en faveur de M. Fox, le candidat qui avoit échoué, demanda et obtint qu'on fit un examen scrupuleux de la faculté active des votans en général. Le grand *bailif* (3) ayant refusé de proclamer le vainqueur, fut cité pardevant une cour de justice compétente, et fut condamné aux frais de la procédure et à 2,000 livres sterling de dommages et intérêts envers la partie lésée. Sur ces entrefaites, cet officier assisté, premièrement par M. *Hargrave*, et ensuite par M. *Murphy*, en qualité d'assesseurs, commença ce pénible examen le 16 de juin suivant. Enfin, après beaucoup de peines et de recherches, sujettes à des frais énormes, qui furent supportés par les grandes maisons aristocratiques du parti de

(1) Terme technique de chasse, qui signifie vaincu.

(2) Ville ou bourg qui a droit de se faire réprésenter.

(3) Officier civil chargé de tout ce qui a rapport aux élections. Il y en a un dans chaque province.

Fox, celui-ci, qui avoit été élu par tout un district de *boroughs* écossais, savoir : *Dornoc, Tàin, Dingwall, Wick* et *Kirkwall*, fut déclaré duement élu.

La haine invétérée que le parti de la Cour portoit à Fox, à cette époque, ne peut être mieux démontrée que par le fait suivant. Dans un grand bal, donné au mois de juin par l'ambassadeur de France, le *lord Mountmorris* avoit inutilement sollicité, dans toute la salle du bal, la main d'une dame pour danser ; toutes celles du haut parage se trouvoient engagées. Il pria miss Vernon de vouloir bien lui procurer l'honneur de danser avec une personne de son rang. Miss Vernon lui promit de s'en occuper, et vint le prendre quelques minutes après, pour le présenter à une jeune demoiselle assez jolie, dont la parure étoit des plus élégantes, et avec laquelle le noble lord dansa fort long-temps. Etant allé auprès d'un buffet, pour prendre quelques rafraîchissemens, un gentilhomme de sa connoissance l'acosta : Mylord, lui dit-il, connoissez-vous la demoiselle avec laquelle vous dansez? Non, reprit-il ; et vous, la connoissez-vous? Les coalitions n'auront jamais de fin, répli-

qua le gentilhomme; c'est miss Fox, mylord, la nièce de Charles, et la sœur du lord Holland. Le noble lord fut frappé comme d'un coup de foudre. Si Pitt venoit à le savoir, il seroit perdu! Il fut à la recherche de miss Vernon, et l'ayant trouvée, il lui demanda comment elle avoit pu l'introduire auprès de miss Fox. Cette demoiselle le tira à l'écart: Silence! silence! lui dit-elle tout bas; il est vrai, mylord, qu'elle est la nièce de M. Fox, mais je ne crois pas avoir agi avec inconvenance, de vous avoir introduit auprès d'une demoiselle qui a une dot de vingt mille livres sterl.

Au commencement de septembre 1784, le colonel Fox, en sa qualité de représentant du lord Holland, paya à la banque, et au profit du gouvernement, la somme de 46,000 livres sterl. Ce paiement fut effectué par une lettre-de-change, acceptée par la maison de banque de MM. *Drummond* et compagnie. La raison pour laquelle ce solde de compte fut acquitté par le colonel Fox, plutôt que par son frère aîné Charles, étoit que celui-ci, par un motif de délicatesse, n'avoit pas voulu administrer les biens de son père, et que d'ailleurs il

avoit trop d'occupations politiques pour s'en charger.

L'événement suivant, arrivé à peu près à cette époque, nous fournit une preuve frappante des sentimens libéraux de M. Fox. Un particulier, en grand crédit auprès des ministres, fut trouvé dans une position, dont la publicité l'eût dégradé au-dessous des brutes, et l'eût à jamais condamné au plus profond mépris. On mentionna cette circonstance à M. Fox, et on le consulta pour savoir si on ne devoit pas publier la honte de cet individu, afin de détruire de fond en comble sa réputation politique. M. Fox refusa de se servir d'un pareil moyen, et même rejeta cette idée avec le plus profond dédain. Je suis en guerre, dit-il, avec les principes politiques qu'il professe, et avec les mesures ministérielles qu'il appuie; mais je ne dois me mêler, ni de ses plaisirs, ni de ses goûts privés.

Vers cette époque, un certain nombre de membres du parlement, indépendans des ministres, animés par un désir sincère de contribuer au bonheur de leur patrie, crurent qu'il

n'y avoit pas de moyen plus efficace pour l'opérer, que de ménager une réconciliation entre les partis rivaux dont M. Pitt, d'une part, et de l'autre M. Fox, appuyé par le duc de Portland, étoient les chefs. En conséquence, ils se réunirent à la taverne de St.-Alban, et nommèrent un comité composé de messieurs *Grosvenor*, *Marsham*, *sir William Lemon* et *Powys*; lequel comité seroit chargé de conférer avec les chefs des grands corps politiques qui divisoient et agitoient la nation; et s'il étoit possible, d'opérer la réunion des deux partis. Le comité fit beaucoup d'efforts pour parvenir à ce but; mais comme M. Fox et le duc de Portland, demandoient absolument que M. Pitt se démît de sa charge, afin que (c'est ainsi qu'ils s'exprimoient) ils pussent traiter avec lui, d'égal à égal; et comme le ministre refusoit positivement d'acquiescer à cette proposition, ces efforts devinrent inutiles.

Tout au commencement de l'année 1785, M. Fox eut une audience privée de Sa Majesté, qui donna lieu à une variété de bruits populaires et de conjectures; et ce ne fut que quelques temps après, que son objet fut

connu du public. Le prince de Galles avoit souvent manifesté le plus ardent désir de visiter le continent. La Cour étoit dans une grande perplexité ; et tous les expédiens qu'elle crut devoir imaginer pour le détourner de son projet, et l'empêcher de s'absenter du royaume, avoient échoués. Cependant M. Fox, le seul M. Fox, eut assez d'influence sur son altesse royale, pour lui faire abandonner son dessein, en lui représentant que l'impression que ce voyage feroit sur l'esprit public, lui seroit désavantageuse; en ce que le peuple s'imagineroit qu'il ne rapporteroit du continent que des principes incompatibles avec la constitution de l'empire, qu'il seroit, tôt ou tard, appelé à gouverner (1).

(1) Je crois que l'auteur se trompe; car, comme j'étois à Londres à cette époque, et à même de savoir des secrets de cette nature; je sus: que le prince de Galles avoit passé de nuit, de *Brigthelmstone* à Dieppe, dans un yacht particulier; et de là s'étoit rendu, sous un nom supposé, à Paris, où il ne resta que trois jours, dans le plus profond incognito; qu'il revint ensuite, avec toute la diligence possible, à *Brigthelmstone*, pour se faire voir aux courses de *Lewes*, sans qu'on se doutât de son escapade. Au

Le roi ayant été instruit de la victoire qu'avoit remporté M. Fox, manifesta son approbation dans les termes les plus animés, et chargea le lord *Southampton* de témoigner à cet orateur, combien Sa Majesté se croyoit redevable envers lui, pour ses bons offices, dans une affaire d'une si grande importance. Alors M. Fox, par réciprocité, se crut obligé de se rendre auprès du roi, pour l'assurer de son profond respect.

Pendant l'été de 1785, M. Fox, qui avoit acquis une grande popularité par son opposition aux nouveaux impôts établis par M. Pitt, et particulièrement aux patentes sur les boutiques, se rendit au château du *lord Derby*, situé auprès de *Prescot*, dans la province de *Lancashire*. Une pétition de la ville de *Manchester*, contre les patentes, et signée par 120,000 individus, avoit été présentée à la chambre des pairs par le comte de *Derby*. Cette pétition étoit si volumineuse, que le comte avoit été obligé de réclamer le secours de deux autres lords, pour lui aider à

---

surplus, je ne garantis pas l'authenticité de ce fait, attendu, qu'étant connu d'un très-petit nombre de personnes, il me seroit impossible de le prouver.

la déposer sur le bureau. Les habitans et les notables de cette ville et de ses environs, ayant appris son arrivée, envoyèrent une députation à *Knowsley*, où étoit M. Fox, pour l'inviter à se rendre, avec le lord Derby, au vœu des habitans de Manchester. En conséquence de cette invitation, le lord Derby et M. Fox se mirent en route, accompagnés de plusieurs autres personnes de distinction; et à une demi-lieue de la ville, un grand nombre des principaux habitans, montés à cheval, réunis aux différens corps de métier, avec la musique à leur tête, les reçurent avec toutes les démonstrations de la joie la plus pure. Les chevaux de la voiture dans laquelle étoient le lord Derby et M. Fox, furent aussitôt dételés, et elle fut traînée en triomphe, au milieu des acclamations d'une multitude immense, jusqu'au centre de la ville, où un repas splendide avoit été préparé pour les recevoir. Dès que cette circonstance fut connue à *Liverpool*, les marchands de cette ville s'empressèrent d'imiter la conduite de leurs voisins, et invitèrent M. Fox à un dîner public, qui fut accepté, et où l'hilarité et la joie manifestèrent également le

bonheur

bonheur des habitans, de posséder dans leur sein un aussi digne défenseur de leur liberté.

Lorsque le ministre eut résolu de négocier un traité de commerce avec la France, il fit choix de M. *Eden*, actuellement *lord Auckland*, comme d'un homme capable, par ses talens et ses connoissances étendues, de conduire cette affaire épineuse au but désiré. Quoiqu'avant sa nomination M. Eden eût toujours voté avec l'opposition, néanmoins il crut devoir accepter. A l'ouverture de la session, en janvier 1786, il fut vivement attaqué pour cette désertion, par le lord *Surry*, actuellement duc de *Norfolk*, auquel M. Fox succéda, pour faire à son ancien ami une mercuriale assez bien méritée. Dès le commencement du discours de Fox, M. Eden parut si affecté et si abattu, que le premier se tournant vers un de ses amis, lui dit tout bas : « Je ne puis continuer, » il me désarme ; c'est comme si je voulois » donner un coup de pied à un homme qui » est déjà sur le carreau ; » et sur-le-champ il changea la matière de son discours.

M. Fox recouvra rapidement la popularité qu'il avoit perdue, en se coalisant avec le lord

North, par sa courageuse opposition aux mesures du ministre, qui se faisoit haïr de plus en plus, et en proportion des nouveaux impôts, dont il étoit obligé de gréver la nation. En conséquence de cette popularité, le droit de cité de la ville d'*Hereford* lui fut décerné; et le 1er. de juin 1786, l'acte lui en fut remis dans une boîte en bois de pommier (1), par M. *Walwyn'*, un des représentans au parlement pour cette cité.

M. Fox passa l'été de 1786 à *St.-Anns's hill;* cependant le bruit courut qu'il avoit entrepris un second voyage d'Irlande. Nous saisissons cette occasion de réparer une faute involontaire, au sujet d'une anecdote singulière, omise accidentellement, lorsque nous avons parlé de son premier voyage. Etant à Dublin, il obtint la permission d'entrer dans le lieu des séances de la chambre des communes d'Irlande, et de s'asseoir par-

---

(2) La province d'*Hereford* produit le meilleur cidre de l'Angleterre, et son plus grand rapport consiste en cette denrée. C'est probablement par cette raison que le droit de cité lui fut présenté dans une boîte en bois de pommier. *Note du traducteur.*

mi les représentans, afin d'être plus à portée d'entendre les débats. Le pouvoir de l'habitude lui fit bientôt oublier qu'il n'étoit là que comme spectateur; car au milieu d'un débat intéressant, dont le sujet avoit attiré son attention, il se leva pour parler; et ce ne fut qu'après qu'un membre lui eût fait observer son erreur, qu'il se souvint qu'il étoit dans la chambre des communes d'Irlande.

M. Pitt, aidé par M. Dundas, avoit rédigé un nouveau système de gouvernement de l'Inde, lequel ayant été présenté à la chambre des communes, fut hautement désapprouvé par M. Fox et ses partisans. Pour se venger du parti de la compagnie des Indes, et pour brouiller M. Pitt avec ceux qui l'avoient appuyé, ils intentèrent une accusation contre M. *Hastings*, gouverneur général des possessions britanniques dans les Indes orientales. M. Fox fut chargé d'un des principaux rôles dans cette affaire, pour la conduite de laquelle il fut nommé un des directeurs. Cette mesure parut, au premier abord, devoir remplir leur objet; mais quoiqu'une réunion de talens incomparables, fît des efforts inouis pour convaincre l'accusé, son innocence fut fi-

nalement reconnue; et une victoire complète termina une lutte, dont le commencement sembloit devoir être funeste au vainqueur.

Parmi les théâtres particuliers qui, en 1787, appartenoient à des amateurs de distinction, on remarquoit celui de feu le duc de Richmond, tant à cause de la société choisie qui y étoit admise, qu'à cause des acteurs de haut rang qui étoient chargés des principaux rôles. Le 20 avril, jour auquel le *budget* étoit à l'ordre du jour dans la chambre des communes, le duc envoya un billet d'entrée à M. Pitt. Le ministre ayant remarqué le *nota bene* qui étoit au bas, *nul ne sera admis après sept heures et demie,* le refusa; parce qu'ayant son budget à soumettre à la discussion, ce même jour, il n'étoit pas probable qu'il pût s'y rendre à temps. Le duc lui marqua très-poliment dans sa réponse: « Non, M. Pitt, gardez le billet; il n'est que trop juste que » vous ayez un privilége exclusif. » Cette circonstance étant parvenue à la connoissance de M. Fox, celui-ci, aussitôt que la séance fut levée, ordonna à son cocher de suivre la voiture de M. Pitt, et par ce moyen, ils arrivèrent ensemble à la porte du duc. Il

étoit près de neuf heures. Le portier, instruit du privilége exclusif de M. Pitt, le laissa passer sans mot dire. Quant à M. Fox, qui le suivoit de près, il lui dit avec fermeté qu'il étoit plus de sept heures et demie. « Bah! bah! » répondit M. Fox, avec beaucoup de vivacité, je le sais très-bien; mais ce soir, je » suis L'AMENDEMENT DE M. PITT. » (*I am a rider on M. Pitt* (1).

M. Fox conserva toujours sa prédilection pour les courses; car il paroît qu'il assista à celles de *Newmarket*, en avril 1788, où le duc de *Bedford* et lui furent les principaux gagnans. Chose fort extraordinaire, ils

(1) Ce bon mot, qui perd beaucoup à la traduction, a trait à la discussion du budget, dans laquelle M. Fox tourmenta beaucoup le ministre. Lorsqu'un bill est présenté, on en fait trois fois la lecture, à trois reprises différentes, et à des intervalles déterminés. A chaque lecture, les membres ont la faculté de proposer des amendemens, et lorsqu'après la troisième lecture un amendement est définitivement adopté, alors cet amendement s'appelle *rider*, et est inséparable de l'acte. Ainsi M. Fox vouloit dire que M. Pitt étoit le bill, et lui le *rider*, qu'ainsi l'un ne pouvoit aller sans l'autre.

parièrent tous deux pour les mêmes chevaux, et partagèrent entre eux une somme de huit mille guinées. A cette même époque, il fit courir un cheval contre un autre, appartenant au lord *Barrymore*, pour une somme assez considérable; mais les deux chevaux arrivèrent au but si également, que les juges ne pouvant décider lequel des deux étoit le vainqueur, les paris furent annullés et retirés.

C'est aussi à cette même époque, probablement, un des premiers jours de l'ouverture des courses, que M. Fox, étant sur le terrein, s'aperçut que son porte-feuille lui manquoit. Il donna aussitôt l'alarme, et un personnage suspect, qui paroissoit se sauver en toute diligence, fut ramené par M. *Windham* et sir *T. Stepney*, qui l'avoient poursuivi au galop. Ils se disposoient à le fouiller, lorsque M. *Witherby* arriva au grand trot, avec le porte-feuille, qui avoit été trouvé sur une table, dans la salle du club où l'on prend le café. M. Fox donna cinq guinées à cet homme, et fut très-satisfait d'avoir retrouvé son porte-feuille, observant avec beaucoup de gaîté et de bonne humeur, que cela l'empêcheroit *de lever le pied;* car autrement,

il y eût été obligé ; attendu qu'il avoit fait plusieurs paris qui se trouvoient être du mauvais côté.

A la mort du comte *Paulet*, M. Fox, au mois d'avril 1788, fut élu, à l'unanimité, archiviste de Bridgewater.

M. Fox, après avoir fait les plus grands efforts, pour procurer au *lord John Townshend* l'honneur d'être son collègue, dans la représentation de la cité de Westminster, se rendit de nouveau, dans le courant de l'été 1788, sur le continent. Ce voyage, selon le bruit qui en courut, ne fut entrepris en partie que pour voir son fils naturel, qui étoit alors à Genève pour son éducation. Chose fort extraordinaire, l'enfant de M. Fox, quoique doué d'un génie supérieur, étoit muet de naissance, et pouvoit avoir, à l'époque dont nous parlons, une douzaine d'années.

Dans cette vue, il se rendit en Suisse, et visita Lausanne, où le célèbre auteur de l'*Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire Romain*, faisoit alors sa résidence. « L'homme du peuple, dit Gibbon, » échappé au tumulte, au sanglant tumulte » de l'élection de Westminster, vient se ré-

» fugier auprès des lacs, et dans les mon-
» tagnes de la Suisse! Ayant su qu'il étoit
» arrivé au Lion d'or, à Lausanne, je lui
» fis faire mes complimens, auxquels il ré-
» pondit en personne, et passa chez moi le
» reste de la journée. J'ai bu, mangé, con-
» versé, et passé des nuits entières avec Fox,
» en Angleterre; mais il ne m'est jamais ar-
» rivé (et peut-être cela n'arrivera jamais)
» de jouir avec lui, comme ce jour-là, d'un
» tête à tête, qui dura depuis dix heures du
» matin jusqu'à dix heures du soir. Notre
» conversation n'a pas discontinuée d'un ins-
» tant, et il m'a paru parfaitement satisfait
» de la ville et de ses habitans. Nous avons
» entamé un peu de politique, et il m'a fait
» en peu de mots le portrait de Pitt; mais
» de la manière qu'un grand-homme fait ce-
» lui d'un autre grand-homme, son rival.
» Nous avons beaucoup parlé de livres, de-
» puis le mien, sur lequel il m'a flatté d'une
» manière fort plaisante, jusqu'à Homère et
» les contes arabes. Nous avons encore beau-
» coup parlé de la campagne, de jardinage,
» (ce qu'il entend beaucoup mieux que moi);
» et pour me résumer, je pense qu'il envie

» mon sort, et qu'il l'envieroit, quand même
» il seroit ministre. Le lendemain matin, je
» lui ai donné un guide pour lui faire voir
» la ville et ses environs; et j'ai invité à dî-
» ner quelques personnes, qui désiroient
» l'occasion de se trouver avec lui. Le jour
» suivant, il a continué sa route pour se
» rendre à Berne et à Zurich, et j'ai eu de ses
» nouvelles par différentes voies. Les habi-
» tans se pressent autour de lui, et le re-
» gardent comme un prodige; mais il se
» montre peu disposé à converser avec eux. »

Ce seroit ici le cas d'accuser cet historien d'avoir déguisé la vérité, par partialité pour son compatriote. Le fait est: que M. Fox, étant accompagné, dans cette tournée, par Mme. *Armstead*, fut absolument négligé par les personnes qui jouissoient de quelque considération. L'opinion que ses talens déclinoient, avoit été généralement adoptée par les Anglais établis en Suisse; et les Lausannais de marque observoient les bienséances et les convenances de la société avec une exactitude tellement invariable, qu'ils se seroient bien gardés de former aucunes liaisons avec des personnes dont la

réputation n'eût pas été exempte du moindre reproche.

L'opinion qu'avoit cet historien, des talens oratoires de M. Fox, est bizarrement caractérisée dans l'anecdote suivante. Lorsque les débats entre Pitt et Fox eurent excité l'attention publique, *Gibbon*, frappant sur sa tabatière avec un air de pénétration qui lui étoit habituel, « compara l'éloquence de Pitt à un » joli petit yacht bien peint; mais malheur » à lui, continua-t-il, s'il vient à se heurter » contre le gros vaisseau noir charbonnier » de Charles Fox. »

M. Fox quitta les montagnes majestueuses de la Suisse, pour se rendre dans les plaines fertiles et délicieuses, et sur le sol classique de l'Italie. Il étoit déjà sorti de Bologne, pour aller à Rome, lorsqu'il fut atteint, vers le milieu de novembre, par un courrier chargé de l'informer de la maladie alarmante dont sa majesté étoit affligée. Il revint aussitôt sur ses pas; laissa madame Armstead à Bologne, et partit sur-le-champ pour retourner en Angleterre. Il voyagea, jour et nuit, sans quitter sa chaise de poste, et mit tant de diligence, qu'il fit, en neuf jours, quatre cent quatre-

vingt lieues, distance de Bologne à Londres, où il arriva le vingt-quatre de novembre.

Il n'est pas improbable que cette diligence extraordinaire n'ait été occasionnée par la connoissance qu'il avoit de la maladie de son neveu, le lord Holland, qui, à cette même époque, étoit à une telle extrémité, que vers la fin d'octobre, sa mort présumée avoit été annoncée dans les journaux. Si cet événement eût eu lieu, M. Fox eût hérité de sa fortune et de ses titres.

Après son arrivée en Angleterre, M. Fox fut indisposé pendant quelque temps, par une dyssenterie et une obstruction à la vessie, qui alarmèrent beaucoup ses amis; néanmoins il persista, dans un moment aussi critique, à remplir son devoir au parlement. Ces deux maladies furent occasionnées par les fatigues du voyage, augmentées encore par la diligence qu'il avoit mise à son retour. Cependant, telle est la force de l'habitude, que le courrier qui avoit été dépêché après lui, courut à franc-étrier en allant, et revint de même, jusqu'à Calais, sans éprouver la moindre incommodité. Son courage et sa santé étoient si peu affectés, qu'il ne se seroit même pas ar-

rêté à Calais, sans l'humanité de M. Fox, qui lui ordonna positivement d'y rester deux jours, pour se reposer et se remettre de ses fatigues.

Le vingt de novembre, les deux chambres du parlement s'assemblèrent, et furent informées officiellement de l'impossibilité où étoit le roi de vaquer aux fonctions du gouvernement. Un ajournement de quinze jours fut proposé et agréé de part et d'autre. Pendant cet intervalle, M. Fox ne resta pas dans l'inaction : il eut plusieurs conférences secrètes avec le prince de Galles; et tout son parti résolut de faire les plus grands efforts pour faire reconnoître le droit exclusif du prince à la régence, avec toute la puissance de la souveraineté. S'ils avoient réussi à établir ce principe, quel vaste champ ouvert à l'ambition de M. Fox! La liste civile, les privilèges, les survivances, les pairies; en un mot toute la puissance de la Grande-Bretagne eût été à sa disposition.

Les deux chambres du parlement s'assemblèrent, selon l'ajournement, le quatre de décembre; et le dix, le chancelier de l'échiquier proposa de nommer un comité, pour faire

la recherche d'exemples antérieurs, qui pussent faire connoître les principes et les usages de la constitution, dans des crises semblables. M. Fox combattit la nécessité de nommer ce comité, qui n'apporteroit que du retard, attendu surtout que la chambre avoit sous ses yeux tous les renseignemens qu'il seroit possible d'obtenir. Quant aux exemples antérieurs qu'on désiroit trouver, il n'y en avoit pas un qui fût applicable, pas un qui justifiât la suspension du gouvernement, lorsqu'il y avoit un héritier présomptif majeur, et capable de gouverner. Il étoit pleinement convaincu lui-même, tant par l'histoire des anciens temps, et par les principes et les usages de la constitution, que par l'analogie des lois coutumières de l'Angleterre, que lorsque le souverain, soit par maladie ou par infirmité, étoit incapable d'exercer les fonctions de sa haute dignité; si l'héritier présomptif étoit majeur et capable de gouverner, il avoit autant de droits naturels et incontestables à l'entier exercice de la puissance exécutive, au nom et de la part du souverain, pendant la durée de cette incapacité, que dans le cas d'une mort naturelle. Cette incapacité, pen-

dant tout le temps qu'elle duroit, avoit l'effet de la mort civile; les deux chambres du parlement n'étoient pas compétentes pour exercer aucune de leurs fonctions; encore moins pour juger un principe, dont le pouvoir d'en connoître leur étoit ôté par la constitution; quand même elles se seroient assemblées d'après les formalites nécessaires et accoutumées, ou que leurs pouvoirs auroient été compétens dans d'autres cas. Il regardoit tout délai ultérieur comme peu convenable, parce que, quoique l'héritier présomptif ne fût pas par caractère empressé à déclarer son droit, sans préalablement en avoir reçu un avis quelconque de la part du parlement; néanmoins, il connoissoit trop bien la constitution et les principes qui avoient placé la maison de Brunswick sur le trône, pour ignorer qu'il avoit ce droit-là.

D'un autre côté, M. Pitt soutenoit: que dans toute interruption de l'exercice personnel de la puissance royale, il appartenoit au parlement de décider, quelle étoit la personne qui devoit en être investie. Affirmer le contraire; dire que les deux branches de la constitution ne devoient pas être consultées;

mais que le droit de souveraineté étoit dévolu, sur-le-champ, à une personne quelconque, ce n'étoit rien moins qu'un crime de haute trahison. En conséquence, il concluoit, qu'avant d'avoir obtenu la sanction du parlement, le prince de Galles n'avoit pas plus le droit d'exercer le pouvoir exécutif, qu'aucun autre individu dans le royaume.

Le 12, M. Fox nia qu'il se fût servi des termes qu'on lui imputoit, pour établir le droit du prince; mais, tout en affirmant que le droit étoit absolu, il admettoit, qu'il étoit néanmoins sujet à être adjugé par le parlement. Distinction peu satisfaisante en elle-même, et rendue encore plus équivoque, par les doutes qui furent suggérés sur l'existence légale du parlement.

L'explication de M. Fox renfermoit une concession, quelle que fût la construction qu'on voulût lui donner; mais c'étoit la concession d'un individu, qui ne lioit personne : et afin qu'on ne la prît pas dans un sens trop étendu, soit de déduction, ou soit d'autorité, M. Sheridan ramena la question sur le droit du prince, à son premier principe; « en aver-
» tissant la chambre du danger qu'elle cou-

» roit, de provoquer le prince de Galles à » réclamer son droit, que jusqu'alors il n'a- » voit pas encore revendiqué. » En même temps, le parti entier s'opposa avec violence, dans les deux chambres du parlement, à l'examen du droit; non pas simplement parce qu'il n'y avoit pas de nécessité de le faire, mais encore, parce qu'il tendoit à produire des conséquences dangereuses.

Entr'autres digressions oratoires, M. Fox reprocha à M. Pitt de n'avoir pas la confiance du prince; de prévoir que son altesse royale, une fois investie du pouvoir, feroit des changemens dans le ministère; d'avoir l'intention ultérieure de lier les mains à ses successeurs, pour les empêcher de diriger convenablement les affaires publiques. A travers toute la teneur de cette déclaration, on comprit parfaitement, que M. Fox vouloit faire entendre qu'il étoit destiné à occuper une place importante dans la succession présumée.

M. Burke annonça, en termes évidens, quoique légèrement gazés par des hypothèses, l'intention d'élever le comte de *Fitzwilliam*, à la dignité de marquis de Rockingham, et de donner la pairie à la maison de *Cavendish*.

dish. Il donna les assurances les plus flatteuses aux membres indépendans de la province, en leur faisant entendre qu'ils pouvoient aussi espérer d'avoir leur part dans la distribution générale des places; et il se préparoit à faire l'énumération des créations projetées, excepté pourtant de celles qu'on réservoit pour la concurrence et pour les conversions, lorsque les vociférations de ses adversaires l'avertirent de son indiscrétion, et que son parti réprima son impétuosité. Sa sortie subséquente étoit d'une espèce bien plus sérieuse; et si on la considère comme l'aveu d'un partisan, non contredit par son parti, elle étoit très-alarmante dans ses conséquences, et très-vicieuse dans ses intentions. « Le » roi, dit-il, peut se rétablir; il peut avoir » une rechute, et son mal peut ne lui laisser » que des intervalles lucides pendant sa vie: » il est donc du devoir du parlement, de » prévenir les malheurs qui peuvent résulter » de l'état de démence où est réduit le pre- » mier magistrat, en établissant un gouver- » nement ferme et durable. » C'est-à-dire, (car une telle déclaration ne peut admettre aucune autre construction), en détrônant le

roi, et en plaçant la couronne sur la tête de son fils.

Telles furent les insinuations avec lesquelles les partisans d'une régence illimitée, trahirent imprudemment, ou proclamèrent avec intention, non-seulement leur connexité et leur intérêt dans son établissement, mais encore les principes sur lesquels ils l'appuyoient, et les effets qui en seroient résultés.

Les débats principaux, sur ce sujet très-important, eurent lieu le 16 décembre, jour auquel M. Pitt proposa trois arrêtés, qui tendoient à ces fins : « qu'il étoit nécessaire que » les deux chambres du parlement déterminassent par quels moyens la sanction royale » pourroit être donnée, en parlement, aux » actes consentis par les deux chambres, » concernant l'exercice du pouvoir et de l'autorité de la couronne, au nom et de la part » du roi, pendant la durée de la maladie de » sa majesté. » Les débats qui suivirent ces trois projets d'arrêtés, furent des plus animés et des plus intéressans, et durèrent jusqu'au dix-sept, lorsqu'étant allé aux voix, à sept heures du matin, le ministre obtint une majorité de soixante-quatre; le nombre de ceux

qui votèrent pour lui, étant de deux cent-soixante-huit, celui de ses adversaires, de deux cent quatre.

« Comme amis de notre patrie, et comme » amis de l'humanité, dit un écrivain coura- » geux, en parlant de cet événement, nous » devons nous réjouir, de voir qu'un corps » puissant, mû par des sentimens d'honneur, » n'abandonna ni son souverain chéri, ni les » intérêts du peuple. Nos neveux se réjoui- » ront, lorsqu'ils verront qu'il y avoit encore » quelque vertu parmi nous; ils liront avec » admiration les noms de ceux qui défen- » dirent avec courage tout ce que nous avons » de plus cher. Mais, supposons qu'il n'y eût » pas eu de majorité, il y auroit toujours eu » deux noms, lesquels, par le mérite supé- » rieur qui y est attaché, nous eussent sauvés » de la honte dont, dans le cas contraire, nous » eussions été couverts. Ces noms se sont » éminemment illustrés, pendant le cours de » ces débats, par la fermeté, la persévérance, » l'intégrité et la sagesse calme et impertur- » bable de leurs possesseurs. Dans les temps les » plus éloignés de cette scène d'agitation et » de tumulte; lorsque les factions de la Gran-

» de-Bretagne ne seront plus ; lorsque son » obscurité égalera peut-être celle de Troye » et d'Athènes moderne, les noms de » THURLOW et de PITT seront familiers aux » amis de leur patrie ; les chefs de parti vertueux, leurs émules, s'empresseront de les » imiter ; et une jeunesse magnanime, en se » formant dans les principes de l'honneur et » de la vertu, n'y pensera qu'avec vénération » et n'en parlera qu'avec transport. A la vue » de la maladie cruelle qui afflige notre monarque, qui le prive de la présence d'une » famille qu'il chérit, d'une épouse qu'il adore, » et avec laquelle il a toujours été un modèle » inimitable de félicité et de fidélité conjugale, les âmes sensibles s'arrêtent avec émotion sur ces paroles magnanimes, qui résonnent encore au fond des cœurs vertueux : » PUISSE DIEU M'OUBLIER, SI JAMAIS JE » PERDS LE SOUVENIR DE SES BONTÉS (1). »

Ce même écrivain a fait des observations, sur la conduite et sur le caractère de M. Fox,

(1) On sait que cette expression emphatique, du grand-chancelier THURLOW, termina un des discours qu'il fit sur cette importante affaire.

qui nous paroissent si justes que nous ne pouvons nous défendre de les insérer ici.

« L'influence personnelle, dit-il, de l'hom-
» me dont les talens pourroient le faire ché-
» rir, mais dont le caractère nous apprend à
» le craindre, est trop connue pour qu'il soit
» nécessaire d'en parler. Il a un parti dans
» toutes les provinces de l'Angleterre; et il
» règne, avec tout l'orgueil de la domination,
» dans la cité de Westminster. Ce fut un
» homme, dont la naissance et les talens
» étoient ainsi réunis, qui, dans un autre
» pays, et sous un gouvernement despotique,
» gouverna et outragea le dernier prince de
» la maison de Valois. Ce fut encore une réu-
» nion semblable, qui, dans l'anarchie de la
» république Romaine, triompha des der-
» niers efforts de tous les hommes vertueux;
» et qui, après avoir déchiré le sein de la
» patrie, finit par la tyrannie et par la dic-
» tature perpétuelle. Quel est celui qui a vu
» cet homme, qui, comme le conspirateur
» *Shaftsbury*, a dix mille coupe-jarrets,
» prêts à s'ébranler au seul mouvement de
» son petit doigt; qui l'a vu, dis-je, faire le
» tour de son royaume de Westminster, por-

» té sur les épaules des *Pompéiens* et des
» *Crassus* de la Grande-Bretagne; qui ne se-
» roit pas tenté de comparer les temps pré-
» sens et les factions actuelles, à cette époque
» de l'antiquité où la liberté romaine et le
» gouvernement modéré du sénat périrent
» ensemble? Il est actuellement de mode,
» parmi les admirateurs de cet homme (je
» ne veux pas dire parmi ses acolytes, car
» ils lui ressemblent trop sous tous les rap-
» ports, pour ne lui pas supposer toutes les
» perfections; je ne parle que de ceux qu'il
» a parmi les citoyens honnêtes et bien in-
» tentionnés, mais sujets aux foiblesses et aux
» erreurs inséparables de la nature humaine);
» il est de mode, dis-je, tout en admettant
» son immoralité et son indifférence totale
» sur les bienséances de la société, de s'ar-
» rêter avec complaisance sur ces brillans
» talens, et cette connoissance profonde de
» la politique, qui le font regarder comme
» le ministre le plus accompli de notre siècle.
» Cela peut être: ceux qui ont le bonheur
» d'être admis dans sa société intime, peu-
» vent leur parler ainsi ; mais nous, qui
» composons la masse des citoyens, nous

» sommes si éloignés de cette connoissance
» intime de sa supériorité, que nous ne pou-
» vons juger de ses talens à cet égard, que
» par les preuves qu'il en a données; et bien
» ou mal pour le bonheur de la patrie, il a
» eu peu d'occasions de les mettre en évi-
» dence. Où a-t-il pu acquérir, je le demande,
» cette science étonnante qui doit pénétrer
» dans les vues et dans les desseins de tous
» les cabinets de l'univers, qui doit surpasser
» tous les autres ministres, et s'élever au-
» dessus du génie de tous les ennemis de
» la Grande-Bretagne? L'a-t-il acquise dans
» ces temples consacrés à la destruction de
» tout ce qu'il y a de bon, de libéral et
» d'honnête parmi les hommes; où le démon
» du hasard et du jeu, aux yeux pâles et
» louches, veille sans cesse; ou plutôt, est-ce
» dans la société admirable de ces jeunes-
» gens accomplis de notre pays, qui ne se
» doutant pas qu'il existe dans l'État des
» choses qui méritent leur attention, usent
» leur courage et dissipent leurs fortunes à
» *Ascott* et à *Newmarket?* L'a-t-il acquise,
» cette science étonnante, dans ces maisons
» de corruption et de débauche dont, mal-

» gré sa splendeur, la capitale abonde, et » que par ses fréquentations souvent répé- » tées, cet acolyte de la lie du peuple comme » du plus orgueilleux des nobles a parfaite- » ment connues : ou seroit-ce dans les bras » de cette beauté fanée, encore fumante de » prostitution publique, que ce vertueux » citoyen n'a pas honte de prendre pour » compagne ; et que pour l'honneur de la » Grande-Bretagne, et pour l'édification des » mères de famille, il a l'infamie d'intro- » duire comme la moitié de lui-même, par- » mi les nations de l'Europe ? La nature hu- » maine doit gémir, lorsqu'elle contemple » cette partie dégoûtante de son caractère ; » et doit regretter qu'un homme, qui étoit » formé pour en être l'ornement et la gloire, » souffre que ses passions l'en rendent l'op- » probre (1).

(1) Il est à présumer que ce portrait de M. Fox a été tracé par la main d'un ennemi politique ; et, probablement, dans ces momens où la haine et la vengeance de l'esprit de parti peuvent publier tout ce qu'il y a de plus atroce contre un adversaire aussi redoutable dans une élection. La crainte de grossir ce volume, m'a seule empêché de le présenter au lec-

Tels étoient, à cette époque, les sentimens que Fox inspiroit en général. Aussi il éprouva, ainsi qu'il l'avoit déjà éprouvé dans une circonstance antérieure, que le besoin de réputation, et que le manque d'estime de la part du peuple, faisoient un tort manifeste à ses intérêts, ainsi qu'à ceux de son parti. L'opinion publique leur étoit également contraire dans les provinces; et malgré qu'ils missent tout en usage pour changer cette opinion (ce qu'ils firent avec tant de succès, qu'il y avoit à peine un journal de province qui ne fût rempli de fausses interprétations des discussions parlementaires); nonobstant toutes ces manœuvres, M. Fox et les autres meneurs de son parti furent regardés comme des aventuriers politiques désespérés, qui ne couroient après les places que pour en toucher les appointemens; qui n'auroient pas de honte de dissiper le trésor public, si on le leur confioit; et qui étoient capables d'employer tous les moyens quelconques, tout

---

teur, dans sa langue originale : autrement, les amateurs de la langue anglaise auroient pu se convaincre que je l'ai copié fidèlement et littéralement.

inconstitutionnels ou atroces qu'ils fussent, pour accaparer le pouvoir et le conserver exclusivement.

Pendant l'agitation que produisit la discussion de la régence, on parloit avec confiance de nouveaux arrangemens pour le ministère, et M. Fox étoit désigné comme devant être un des principaux secrétaires d'État. Quelques-uns de ses partisans se croyoient si sûrs de succéder aux emplois qui leur étoient destinés, que l'un d'eux, le comte de Spencer, qui, d'après les nouveaux arrangemens, devoit être vice-roi d'Irlande, avoit commandé des livrées neuves, et avoit assuré sa vaisselle d'argent, pour la valeur de mille livres sterling, contre les dangers de la mer et du voyage. C'est aussi dans cette opinion qu'on frappa une médaille, représentant le prince d'un côté, et son timbre d'armoiries de l'autre, avec cette légende : *Son altesse royale George-Auguste-Frédéric*, PRINCE RÉGENT, 1789.

Heureusement pour la nation, tout au commencement de 1789, des symptômes favorables manifestèrent la prochaine convalescence de sa majesté, qui bientôt après fut

en état de reprendre les fonctions de la souveraineté. Ainsi, la coupe du pouvoir, que M. Fox et ses partisans avoient approchée de leurs lèvres, fut tout à coup brisée en pièces : ainsi s'évanouit toute leur espérance.

Pendant tout le temps que dura l'affaire de la régence, la maladie dont M. Fox fut atteint, immédiatement après son arrivée du continent, l'incommodoit tellement, que quoiqu'il s'absentât rarement de la chambre des communes, néanmoins ses amis en étoient très-alarmés. Vers la fin de janvier 1789, cette maladie fit des progrès rapides. La machine physique étoit tellement détraquée, que les médecins lui prescrivirent de s'abstenir totalement des affaires, et d'observer le régime le plus strict. Ils lui ordonnèrent aussi les eaux de *Bath* ; et si ces eaux ne produisoient pas l'effet désiré, ils l'engageoient à se rendre à celles de SPA.

Pour se conformer à l'avis des médecins, il se rendit à *Bath*, où pendant sa résidence en cette ville, il alloit tous les jours, à une heure et demie précise, à la salle dite de la Pompe. L'empressement du public, pour le voir, étoit tel, que long-tems avant son arrivée la salle

étoit remplie de monde; et un concours immense de peuple se pressoit sur son passage, pour le voir monter en voiture. M. Fox reçut tant de soulagement des eaux de *Bath*, que vers la fin de février, il retourna à Londres, parfaitement rétabli.

Pendant plusieurs années, M. Fox avoit fait des gains considérables aux courses. On rapporte qu'à celles de Newmarket, au printemps de 1789, il empocha cinquante mille livres sterling; et à celles du mois d'octobre de l'année suivante, il vendit deux de ses chevaux, *Seagull* et *Chanticleer*, pour la somme de quatre mille quatre cent guinées.

Les espérances de M. Fox, sur la maladie du roi, ayant été frustrées, il renouvela ses efforts parlementaires, et les poursuivit avec vigueur. Souvent il devinoit les desseins des ministres; corrigeoit toujours leurs mesures par quelques amendemens; et quelquefois même il les renversoit de fond en comble. Lorsqu'il s'éleva une contestation avec l'Espagne, concernant le détroit de *Nootka*, M. Fox exerça son opposition, pour détourner les calamités de la guerre. Lorsque la Russie fut menacée, à cause de ses vues am-

bitieuses sur l'empire Ottoman, non-seulement M. Fox s'opposa en parlement, aux hostilités proposées, mais encore, on dit même qu'il envoya un agent de sa part et de celle de son parti, à l'impératrice Catherine, pour se concerter avec elle sur les moyens les plus propres à frustrer les desseins du ministre. Cependant, ce qu'il y a de plus certain, l'impératrice de Russie eut une si haute opinion des efforts que M. Fox avoit faits pour empêcher une rupture entre les deux états, qu'elle écrivit à son ambassadeur à Londres, pour qu'il priât M. Fox de vouloir bien se laisser modeler par *Nollekens* le statuaire, afin, disoit-elle, d'avoir son buste en marbre blanc, qu'elle vouloit placer entre ceux de Démosthène et de Ciceron, comme une marque de l'estime qu'elle portoit à celui dont l'éloquence et la sagesse avoient préservé son empire et celui de la Grande-Bretagne, des calamités de la guerre. On peut naturellement conclure que sa demande lui fut accordée; et au mois d'août 1791, le buste fut envoyé à sa destination. Ayant été transporté à la douane, ainsi qu'il est d'usage, avant d'être embar-

barqué; l'artiste représenta aux employés, que le buste pourroit être endommagé par l'ouverture de la caisse; ceux ci, par un sentiment de libéralité qui leur fait honneur, renoncèrent non-seulement à son inspection, mais ils refusèrent encore d'accepter les frais de bureau exigibles dans ces cas-là.

A la dissolution du parlement, en 1790, et lors de l'élection générale qui s'ensuivit, M. Fox, et le lord Hood, eurent un adversaire dans la personne de M. *John Horne Tooke*, qui se mit sur les rangs, en qualité de candidat, pour représenter la cité de Westminster. A la clôture finale des registres, le deux de juillet, le recensement des voix donna :

Pour M. Fox,................ 5516.
Pour le lord Hood,........... 3217.
Pour John Horne Tooke, esq.r.. 1679.

M. *Horne Tooke*, qui se croyoit lésé par les intrigues et les manœuvres présumées de ses adversaires, présenta une pétition à la chambre des communes, contre cette décision. La conduite de M. Fox, dans cette affaire, fut on ne peut pas plus convenable, et parfaitement conforme à sa dignité. Lorsque la pétition fut présentée, il insista sur la né-

cessité d'y faire droit, et s'abstint d'en censurer certains passages, que d'autres membres avoient désapprouvés. Lorsque le comité chargé d'en suivre les détails eut été nommé, l'agent de M. Fox raya, d'après l'injonction particulière qu'il avoit reçue de lui, les noms de tous ses amis intimes, qui avoient été élus au scrutin secret. Cette recherche fut fatale aux prétentions du pétitionnaire, et sur le rapport du comité, la pétition de M. Horne Tooke fut déclarée *frivole* et *impropre*.

Les premiers événemens de la révolution française commençoient alors à fixer l'attention du monde entier. Son aurore fut regardée, dans la grande Bretagne, en général, comme un augure favorable au bonheur du genre humain. Jusqu'ici les Anglais avoient plaint et méprisé les Français esclaves; maintenant, pleins d'une philantropie libérale, ils se réjouissoient de les voir émancipés et heureux d'une liberté semblable à la leur. On ne doit pas être surpris, que Charles Fox ait été un des premiers dont l'imagination se soit exaltée à la vue d'une perspective qui étoit à la fois brillante, majestueuse, extravagante et illusoire. L'opinion qu'on avoit, que vrai-

semblablement la révolution française seroit productive d'une plus grande somme de bonheur en France, et de beaucoup plus de tranquillité pour les états voisins, surtout pour l'Angleterre, paroît être une des principales causes qui rendirent M. Fox aussi favorable au nouvel ordre de choses. Il paroît aussi, que son anticipation de ce bonheur et de cette tranquillité, provenoit de ce que son attention étoit entraînée, plutôt par l'effet que produit la liberté en général, que par la contemplation du caractère de ses nouveaux sectaires, et des principes et des vues de ses défenseurs les plus actifs. Si avec un esprit aussi pénétrant il eût eu recours aux événemens de l'histoire, il se fût bientôt convaincu que les peuples libres ont été aussi enclins à faire la guerre, que les sujets des despotes; et avec plus d'efficacité, parce qu'ils la faisoient avec beaucoup plus d'énergie. Mais les raisonnemens de l'orateur étoient déduits, plutôt de principes abstraits, que de l'expérience.

Tels furent les sentimens que M. Fox manifesta, dans la discussion relative à l'aperçu des dépenses militaires, pour l'année 1790. Son ami, M. Burke, lui succéda pour émettre son

son opinion à ce sujet. Tout en ayant le respect le plus profond pour le génie et la sagesse de M. Fox, il ne pouvoit s'empêcher de concevoir les plus grandes inquiétudes, de crainte que l'approbation d'un homme dont l'autorité avoit tant de poids, ne fit entendre que les procédés de la France étoient des objets d'imitation pour notre pays. Il déclara qu'il étoit bien convaincu que rien n'étoit plus éloigné de l'intention d'un défenseur de la constitution anglaise, aussi instruit, et aussi uniformément patriote; ensuite il récapitula les argumens dont Fox s'étoit servi, et rétablit la question qui en avoit été le motif. Parfaitement d'accord avec lui, à l'égard des funestes effets de l'ancien despotisme français; néanmoins, il avoit une opinion bien différente sur la tranquillité des états contigus, et sur le bonheur que les événemens récens devoient produire en France. Burke termina son premier discours sur la révolution française, par un éloge pompeux du génie et du caractère de son ami Fox. C'est en réponse à ce discours, que Fox, après avoir exprimé son estime et sa vénération pour Burke, déclara que: « S'il » mettoit, dans un des côtés d'une balance,

» toutes les connoissances politiques qu'il avoit
» acquises dans les livres, et toutes celles que
» la théorie et que l'usage du monde et de ses
» intrigues lui avoient fait connoître; et qu'il
» mît dans l'autre, les progrès éminens que la
» conversation et l'instruction qu'il avoit re-
» çue de M. Burke lui avoient fait faire en
» politique, ce dernier côté l'emporteroit de
» beaucoup. Néanmoins, il persistoit toujours
» dans une opinion contraire à celle de son
» ami, à l'égard de la révolution française,
» dont il se réjouissoit, en ce qu'elle étoit une
» émancipation du despotisme. » Il déclara en outre, qu'il étoit aussi ennemi du despotisme démocratique, que du despotisme aristocratique et monarchique; mais il ne craignoit nullement que la nouvelle constitution française dégénérât en une tyrannie quelconque.

Après cette discussion, qui eut lieu entre Fox et Burke, dans la session de 1790, ce dernier adhéra uniformément aux sentimens qu'il avoit professés. Il s'opposa à la révocation de l'acte du *test*, et à la motion d'une réforme parlementaire. Cependant, M. Fox et lui se traitoient toujours sur un pied amical;

mais sans se voir aussi souvent qu'auparavant.

En 1791, un bill fut proposé, pour donner une nouvelle constitution au Canada. Burke, dans la discussion de ce bill, passa en revue les principes généraux de la législation; prit en considération la doctrine des droits de l'homme; s'étendit sur la CONSTITUTION FRANÇAISE qui en dérivoit, et ajouta qu'il avoit la conviction intime qu'on avoit ourdi des trames contre le gouvernement établi de son pays.

Burke avoit été plus d'une fois rappelé à l'odre par les membres de l'opposition, lorsque Fox se leva pour parler. Étant persuadé qu'on avoit voulu insinuer qu'il encourageoit les principes républicains, et qu'une partie du discours de Burke tendoit à fortifier cette opinion; afin de détruire cette impression, il déclara : « qu'il étoit intimement convaincu » que la constitution anglaise, quoique dé- » fectueuse en théorie, étoit, par la pratique, » parfaitement adaptée au génie de la na- » tion. » Néanmoins, il ne pouvoit s'empêcher d'applaudir à la révolution française, qu'après tout il regardoit comme l'événe-

ment le plus glorieux de l'histoire du genre humain ; qu'il ne partageoit pas les opinions de Burke à cet égard, qui, dit-il, sont incompatibles avec les principes qu'il a manifestés antérieurement. Il finit par affirmer, qu'une discussion sur la révolution de France n'avoit aucun rapport avec le bill sur la constitution du Canada.

Burke, dans sa réplique, dit : « M. Fox » m'a traité avec dureté et avec méchanceté ; » après m'avoir harassé avec ses troupes » légères, dans des escarmouches de *rappel* » *à l'ordre*, il a fait avancer la grosse artil- » lerie de ses talens foudroyans, pour la » pointer contre moi. »

Après avoir défendu ses opinions relatives à la révolution française, et après s'être justifié du reproche de tergiversation, il avoua que M. Fox et lui avoient souvent différé d'opinion, et que cependant : « il n'y avoit pas » eu de rupture entre eux ; mais, ajouta-t-il, » il y a quelque chose dans cette maudite » constitution française, qui envenime tout. » Fox dit tout bas : « Il n'y a pas de rupture » entre nous ? » Burke répondit : « Il y en a. » Je sais apprécier ma conduite. Notre amitié

finit là. » Ensuite il conclut par exhorter les deux grands hommes à la tête des deux partis opposés; « soit qu'ils dussent se mouvoir dans » l'hémisphère politique comme deux étoi- » les lumineuses, dans des orbites opposées, » ou qu'ils marchassent ensemble comme des » frères; de préserver la constitution brita- » tannique, et de la défendre contre toute es- » pèce d'innovation. »

Lorsque M. Fox entendit la déclaration de son ancien ami, de son instituteur en politique, il se sentit si ému qu'il ne put étouffer sa sensibilité. Il se leva pour répliquer; mais son émotion l'empêcha de proférer une syllabe. Des larmes involontaires, qui coulèrent sur ses joues, pendant que le plus profond silence régnoit dans la salle, l'ayant soulagé, il dit : « Quels que soient les événemens qui » aient changé les dispositions de mon honora- » ble ami, car je ne puis me défendre de l'ap- » peler ainsi, je ne consentirai pas facilement » à ab donner et à rompre les liaisons in- » times qui ont subsistées entre nous, pen- » dant vingt-cinq ans. J'espère que M. Burke » se rappellera du temps passé; et quelle que

» soit la conduite que j'aie tenue à son égard,
» qui ait pu l'offenser, j'espère qu'il croira
» au moins que je n'ai pas eu l'intention de
» le faire. »

Dans la suite de son discours, M. Fox répéta que Burke avoit manifesté jadis des principes bien différens; que même il tenoit de lui ceux qu'il condamnoit maintenant. Il s'efforça d'étayer ses allégations par des renvois aux mesures que Burke avoit ou proposées, ou appuyées; et cita même des observations et des expressions burlesques dont ce dernier s'étoit servi à l'appui de ces mêmes mesures. M. Fox conclut, en faisant l'application d'un beau passage d'un discours de Burke, que sa mémoire lui fournit à propos. « On peut souffrir les insultes et
» les mauvais traitemens de ceux auxquels
» on a rendu des services, et qui doivent
» tout à nos bontés. C'est une calamité que
» l'âme peut endurer. Dans ce monde, l'in-
» justice et l'ingratitude sont depuis long-
» temps matière à réflexion: mais être in-
» sulté et maltraité par celui qui s'est acquis
» notre estime, et qui s'est assuré de notre

» affection par ses bontés; c'est un malheur » si grand, qu'un cœur reconnoissant ne » peut s'en consoler. »

Le reproche de tergiversation, que M Fox répéta dans le milieu de son discours, effaça complétement de l'esprit de M. Burke l'impression que les paroles d'attendrissement prononcées au commencement et à la fin du discours, auroient pu produire.

M. Fox fut extrêmement sensible à cette séparation, et il en conserva un souvenir douloureux jusqu'au dernier moment de sa vie. Avant et après la déclaration qu'en fit M. Burke publiquement, il n'épargna rien pour opérer une réconciliation; mais la réponse invariable de celui-ci étoit: « veut-il pro- » noncer une renonciation? » Il faisoit allusion à un écrit, rédigé par lui, contenant une renonciation solennelle aux principes de la révolution française; et la promesse de ne jamais proposer une réforme parlementaire, ni l'abolition de l'acte du *test.* M. Burke exigeoit que M. Fox intercalât cette renonciation dans un discours quelconque, qu'il feroit dans une assemblée générale de la chambre des communes, qu'il s'engageoit à

provoquer, afin, disoit-il, de le mettre dans l'impossibilité absolue d'une apostasie future.

M. Fox ne pouvoit se soumettre à une pareille humiliation; et quoique leurs amis mutuels employassent leurs bons offices à cet effet; quoique feue la duchesse de Devonshire, de concert avec M. Windham, le favori, et pour ainsi dire le fils adoptif de M. Burke, eussent réuni tous leurs efforts pour le gagner, ce dernier resta toujours inflexible. Il répondit un jour qu'on le pressoit vivement, « ma séparation d'avec M. » Fox est l'effet de mes principes, et non » l'effet de ma colère: je regarde comme un » devoir sacré de confirmer ce que j'ai dit et » écrit sur ce sacrifice; à quoi bon une réu- » nion momentanée? je ne puis plus trouver » d'agrément dans sa société, ni lui dans » la mienne. »

Les remarques sévères que M. Burke se permettoit assez fréquemment sur les partisans de M. Fox, étoient constamment rapportées à ce dernier, dont malgré cela, l'attachement fut tel, que rien ne put jamais l'ébranler. Ses amis en étoient tellement imbus, qu'à *St.-Ann's hill*, le nom de Burke

n'étoit jamais prononcé qu'avec respect. Quelqu'un ayant observé que Burke étoit un sophiste, dont on auroit une fort mince opinion sans son éloquence excessivement brillante ; M. Fox reprit vivement qu'il pensoit autrement : « l'éloquence de M. Burke, dit-» il, loin d'ajouter à sa réputation, lui nuit » beaucoup ; c'est un voile qui couvre sa » sagesse ; mettez de côté son éloquence, ré-» duisez son langage, en le privant de ses » métaphores, et vous verrez qu'il est plus » sage qu'éloquent ; vous aurez bon poids » d'un métal précieux, après en avoir séparé » l'alliage. »

Le lord Lauderdale disoit un jour, en présence de M. Fox, « que Burke étoit un fou » d'une imagination brillante ;—il est difficile » de juger, reprit M. Fox, s'il est fou ou » inspiré ; quoi qu'il en soit, chacun doit con-» venir qu'il est prophète. »

Tout au commencement de la maladie qui devint fatale à M. Burke, le comte de Fitzwilliam s'empressa de faire part de cette circonstance à M. Fox, qui en fut profondément affligé. Lorsqu'ensuite il sut qu'elle ne pouvoit manquer d'avoir une issue funeste, son esprit

en fut agité, autant qu'il auroit pu l'être par l'attente de la plus grande calamité. C'est dans cette agitation d'esprit qu'il écrivit à madame Burke, pour lui communiquer son intention de se rendre à *Beaconsfield* : le jour suivant, il reçut, par un exprès, cette réponse (1).

» Mrs. Burke's compliments to Mr. Fox, » and thanks him for his obliging enquiries. » Mrs. Burke communicated his letter to » Mr. Burke, and by his desire, has to inform » Mr. Fox, that it has cost Mr. Burke the most » heart-felt pain to obey the stern voice of » his duty, in rending asunder a long friend- » ship, but that he had effected this necessary » sacrifice; that his principles remained the » same; and that, in whatever of life yet re- » mained to him, he conceives that he must » continue to live for others, and not for » himself. Mr. Burke, is convinced, that the » principles which he has endeavoured to

(1) Comme le lecteur pourroit être curieux de voir cette lettre dans sa langue originale, nous nous faisons un devoir de la transcire ici, en y ajoutant la traduction littérale.

» maintain, are necessary to the good and » digny of his country, and that these principles can be enforced only, by the general » persuasion of his sincerity. For herself, » M^rs. Burke has again to express her gratitude to M^r. Fox for his enquiries (1). »

C'est ainsi que finit l'intimité qui avoit sub-

(1) TRADUCTION.

« Bien des complimens de la part de madame Burke » à M. Fox; elle le remercie de ses demandes obligeantes. Madame Burke a communiqué sa lettre à » M. Burke, et d'après son désir, elle doit annoncer » à M. Fox que M. Burke a éprouvé le chagrin le » plus vivement ressenti, d'avoir été obligé, pour » obéir à la voix sévère de son devoir, de renoncer entièrement à une si longue amitié; mais qu'il a fait » ce sacrifice nécessaire; que ces principes restent les » mêmes, et que, quel que soit l'espace de temps qui » lui reste à vivre, il pense qu'il doit continuer à » vivre pour les autres, et non pour lui-même. M. » Burke est convaincu que les principes qu'il s'est » efforcé de faire triompher, sont nécessaires au » bonheur et à la gloire de son pays, et que ces principes ne peuvent être démontrés que par la persuasion générale de sa sincérité. Madame Burke » doit, pour elle-même, exprimer de nouveau sa » reconnoissance à M. Fox pour ses demandes. »

sistée pendant plus de ving-cinq ans entre M. Burke et M. Fox, qui pleura amèrement lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de cet homme vénérable.

On peut dire, à l'honneur de M. Fox, que depuis le mois d'avril 1791, que l'abolition de la traite des nègres fut proposée, qu'il a toujours persévéré avec zèle dans ses efforts pour l'obtenir. Dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, le dix-huit dudit mois, les préventions de parti cédèrent à la cause de la justice et de l'humanité : et les deux chefs suprêmes du parlement, presque toujours opposés, dans toutes les autres occasions, se réunirent de cœur et d'esprit, dans celle-ci, pour vaincre les difficultés qui en retardoient l'abolition. M. Fox, dans un discours animé où il dépeignit les souffrances inouies des malheureux Africains, saisit en même temps l'occasion de faire un éloge superbe de la religion chrétienne, lequel eut d'autant plus de poids, qu'il fut prononcé par un homme dont la conduite avoit justement fait soupçonner qu'il eût aucun principe fixe sur cette matière. Il en appela à la sensibilité des membres du parlement, en les engageant à se

mettre, pour un moment, à la place des nègres. « Supposons, dit-il, ce qui pourroit » arriver, que par une vicissitude inséparable des choses humaines, l'Angleterre » fût ravagée par une horde aussi féroce que » les Anglais le sont sur la côte d'Afrique, » et qu'ils réduisissent à l'esclavage un certain nombre d'habitans de l'Angleterre. » Dans quelle classe d'Anglais, quelque » grossiers ou peu instruits qu'ils soient, » trouveroit-on des hommes absolument privés d'entendement, ou assez dénués de » sensibilité, pour ne ressentir en aucune » manière le malheur de l'esclavage personnel? Hé bien! n'est-ce pas le comble de » l'arrogance; n'est-ce pas un blasphême » contre la Divinité, de supposer que l'Être » suprême n'ait pas aussi donné aux habitans des autres pays un certain degré de » sensibilité! Consultez les paroles de notre » Sauveur; pesez avec attention une des plus » belles doctrines de la religion chrétienne: » doctrine qui a peut-être été la plus utile » au développement des beautés et de la » grandeur de la plus attrayante de toutes les » religions. Doctrine devant laquelle l'escla-

» vage a été forcé de fuir, et à laquelle j'at-
» tribue un fait mémorable et glorieux, sa-
» voir : que bientôt après l'établissement du
» christianisme en Europe, l'esclavage per-
» sonnel y fut aboli. Cette doctrine consiste
» en ce que, grands et petits, riches et pau-
» vres, tous sont égaux aux yeux de l'Être
» suprême. Voilà une doctrine qui n'a be-
» soin que d'être dûment gravée dans le
» cœur de l'homme, pour faire disparoître
» le mot ESCLAVE. C'est en vertu de ce
» principe, que tout ce que les systèmes des
» Anciens n'avoient pu effectuer, le christia-
» nisme l'a accompli. Cependant nous trou-
» vons dans ces systèmes une libéralité et
» des vues sur les droits de l'homme, aussi
» parfaites que dans aucune de nos théories
» modernes. Il seroit faux de dire, et ce
» seroit faire un compliment absurde aux
» grands hommes actuellement existans, et
» qui sont l'ornement et la gloire des temps
» modernes, il seroit faux, dis-je, d'avancer
» qu'aucun d'eux soit plus capable de débi-
» ter les vérités d'une philosophie éclairée,
» avec une éloquence plus entraînante que
» Démosthène et Cicéron. Il seroit également

» faux de dire qu'il y a actuellement des
» historiens et des écrivains plus capables
» de soutenir les droits de l'homme que Tacite et Thucydide; et cependant ceux-ci
» vivoient contens, dans des pays où les
» hommes étoient esclaves. C'est, selon moi,
» à cette lumière pure, que cette grande doctrine de notre Sauveur fit pénétrer jusques dans les plus profonds replis du cœur
» humain, que l'abolition de l'esclavage doit
» être attribuée. » M. Fox finit son discours en prenant l'engagement formel de persévérer dans ses efforts pour l'accomplissement de cet objet. Sa conduite ultérieure prouve qu'il ne négligea aucun moyen de remplir son engagement.

L'enthousiasme pour la révolution française étoit tel, dès son aurore, qu'un repas splendide fut donné pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet. Les membres du club des whigs, auquel M. Fox appartenoit depuis bien des années, y furent invités en 1791; mais beaucoup de ces messieurs, et M. Fox entre autres, refusèrent prudemment de se rendre à cette invitation. Les malheurs qui furent le résultat d'une semblable invitation,

pour le docteur Priestley et ses amis, à pareil jour, à *Birmingham*, sont trop bien connus pour qu'il soit nécessaire de les répéter.

Le 2 de mai 1792, M. Fox obtint, par sentence de la cour du banc du roi, la somme de 195 livres sterling de dommages et intérêts, à lui adjugés, pour l'indemniser des dépenses qu'il avoit été obligé de faire, pour se défendre contre la pétition de *John Horne Tooke*, plaignant, et que le comité de la chambre des communes avoit déclarée *frivole* et *impropre*.

Pendant l'année 1792, les principes français firent des progrès considérables dans la Grande-Bretagne, et produisirent des effets excessivement dangereux. Les écrits de *Thomas Paine* et autres incendiaires politiques, qu'on faisoit circuler avec une industrie extraordinaire, enflammèrent l'esprit du peuple. A peu près à cette même époque, les principaux membres de l'opposition avoient formé une société connue sous le nom de SOCIÉTÉ DES AMIS DU PEUPLE, dans laquelle on remarquoit les noms les plus respectables et les plus distingués par leurs talens éminens et par leur fortune; et dont le but étoit d'obtenir

tenir une réforme parlementaire. Quoique le caractère des individus qui composoient cette société, et quoique les propriétés considérables que la majeure partie d'entre eux possédoit dans le royaume, dussent faire présumer qu'une réforme modérée fût le seul objet qu'ils eussent en vue; néanmoins leur exemple servit de prétexte pour former d'autres sociétés d'un genre bien différent, dans toute l'étendue des trois royaumes. Des députations de ces sociétés furent envoyées aux français, pour les féliciter sur le meurtre de leur roi, et sur les victoires qu'ils avoient remportées sur les puissances coalisées; et par réciprocité, les français publièrent des offres de protection à tous les peuples qui désiroient reconquérir leur liberté, ou, en d'autres termes, qui étoient disposés à renverser le gouvernement légitime de leur pays.

La constitution britannique fut ouvertement menacée d'une destruction totale; et sans la vigilance, l'activité extraordinaire, et la prompte exécution des mesures du ministère et de son parti, les conséquences auroient peut-être été extrêmement funestes.

Alarmés des dangers qui paroissoient menacer la patrie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; et animés par l'éloquence de Burke, les chefs de l'aristocratie whig pensèrent qu'il étoit grand temps de se rallier de cœur et d'esprit au parti ministériel et aux défenseurs parlementaires de la couronne, afin d'écarter les malheurs dons ils étoient menacés.

M. Fox et son parti tournèrent en ridicule l'idée d'un danger intérieur ; et n'envisageant l'invasion de la France que comme une attaque combinée de despotes contre la liberté en général, ils manifestèrent sans ménagement leur joie et leur satisfaction, à l'occasion de la retraite forcée des armées prussiennes et autrichiennes. En outre, M. Fox blâma fortement le ministère d'avoir destitué des officiers qui avoient fraternisé avec les ennemis de la royauté, dans l'étranger, et qui avoient des liaisons en Angleterre, avec des sociétés ennemies de la constitution britannique. A la vérité, il paroit qu'il conservoit encore son admiration pour le courage énergique des français, même dans un temps où il produi-

soit des effets absolument contraires à ceux que son patriotisme, sa bienveillance générale et sa sagesse eussent approuvés, s'il y eut porté une attention plus réfléchie. Avec un esprit dont l'énergie et l'étendue sont peu susceptibles d'être égalées, il n'embrassoit pas toujours, dans ses observations, tout le cercle des événemens possibles. L'amour de la liberté, sentiment si naturel à un esprit noble et généreux, occupoit tellement son esprit, qu'il en chérissoit jusqu'aux excès, et même jusqu'à la feinte, tandis que son ardeur l'aveugloit sur les malheurs qui pouvoient en résulter, tant pour ses sectaires que pour le reste du genre humain.

C'est en conséquence de ce principe, que M. Fox fit tout les efforts possibles, pour empêcher la Grande-Bretagne de faire la guerre à la France républicaine. Il est naturel de supposer, que les motifs d'une telle conduite furent décriés par le parti opposé. Parmi le nombre des viles imputations insérées contre lui, vers la fin de 1792, dans tous les journaux ministériels, en voici une qu'un de ceux-ci affirma positivement: « que le journal » de Brissot, d'une certaine date, publié

» à Paris, assuroit que M. Fox et M. Grey » feroient tels et tels jours, immédiatement » après l'ouverture du parlement, telles et » telles motions spécifiées ; et qu'en effet » ces mêmes motions furent faites (ainsi » qu'elles avoient été indiquées) par ces deux » messieurs. » Mensonge infâme et d'une méchanceté atroce, qui fut bientôt livré à tout le mépris qu'il méritoit.

Dans cette conjoncture, il survint un incident qui tendoit à diminuer de beaucoup la force du parti de M. Fox. Dans une assemblée du club whig, le 20 février 1793, la majorité des membres prit l'arrêté suivant: « Que le club pense qu'il est de son » devoir, dans cette circonstance extraordinaire, d'assurer le très-honorable Char» les-James Fox, que toutes les intrigues et » les fausses interprétations de ses sentimens, » qu'on a fait circuler depuis peu avec tant » d'industrie, afin de le calomnier, n'ont » eu d'autre effet sur l'esprit de ses membres, » que de confirmer, fortifier et augmenter » leur attachement pour lui. » Cette résolution produisit un schisme dans le club. Quarante-cinq membres, tant lords que gen-

tilshommes, parmi lesquels se trouvoient *Edmond Burke* et son fils, s'imaginant qu'elle renfermoit quelque chose de plus qu'une simple marque d'estime et de respect pour sa personne, et qu'elle emportoit approbation des principes appuyés par M. Fox, qu'ils regardoient comme nuisibles aux intérêts de la patrie, rayèrent leurs noms de la liste des membres du club. En vertu de cette séparation et de celle du duc de *Portland*, du comte de *Fitzwilliam*, du comte de *Spencer*, et d'autres hommes marquans du parti des anciens whigs, celui de M. Fox reçut un échec, dont il ne put jamais se relever.

Avant de se séparer entièrement de M. Fox, ses anciens amis, de concert avec ceux qui adhéroient fermement à ses principes, firent un acte de générosité et de justice d'une manière à la fois noble et utile. Après avoir recouvré sa fortune au jeu et aux courses, M. Fox fut encore une fois dépouillé de tout ce qu'il avoit gagné, et laissé absolument sans le sol. Ses amis en politique virent sa détresse, et résolurent d'y apporter un remède efficace. En vertu de cette résolution, le 5 de juin

1793, plusieurs lords et gentilshommes s'assemblèrent à la taverne de *Crown and anchor*, à l'effet de donner à M. Fox un témoignage effectif de leur reconnoissance, pour ses efforts permanens et infatigables pendant sa vie politique. L'objet pour lequel on s'étoit assemblé fut développé par M. *Francis*, qui observa, lors de la conclusion de son discours, que toutes les précautions possibles avoient été prises pour que les mesures préalables et relatives à cette affaire, ne pussent parvenir à la connoissance de M. Fox. Alors M. Adair, qui présidoit, s'adressa à l'assemblée en ces termes : « Quelle que soit la différence d'opinion qui l'emporte, relativement aux mesures particulières que M. Fox » peut avoir appuyées ou opposées pendant » le cours de sa vie parlementaire, il y a un » article sur lequel tout le monde doit être » d'accord, et dont ses ennemis les plus invétérés n'osent même pas disconvenir ; savoir : que si son esprit et les talens étonnans qu'il possède, au lieu d'avoir été employés au service de sa patrie, eussent été » dirigés sur des objets d'intérêt privé, ou » d'ambition personnelle, il seroit depuis

» long-temps dans un état d'opulence et de » pouvoir, égal à sa renommée et à sa célé- » brité. Il est également notoire que cela n'est » pas arrivé; c'est pourquoi tout homme qui » a des sentimens libéraux, doit naturellement » désirer que celui qui s'est conduit d'une » manière aussi distinguée, soit placé dans » une situation aussi indépendante que son » caractère. »

Plusieurs arrêtés, basés d'après ces résolutions, furent proposés et passèrent à l'unanimité. En voici l'analyse : « Qu'il étoit du » devoir de l'assemblée de donner à M. Fox » une marque efficace et une preuve hono- » rable de l'affection, de l'estime et de la re- » connoissance de ses commettans; et de les » lui offrir comme un hommage et une ré- » compense dûs à ses services et à son mé- » rite. » On nomma un comité pour mettre le projet à exécution, composé des lords et gentilshommes suivans: *lord John Russel*, *lord G.-H. Cavendish*, MM. *Francis*, *Crewe*, *Vyner*, *Wrightson*, *Skinner*, *Coombe* et *Adair*. MM. *Coke*, *Pelham* et *Bing*, furent priés d'agir en qualité de dépositaires, pour la garde du dépôt qu'on ju-

geroit nécessaire de former, afin d'exécuter complétement l'objet des arrêtés. Ensuite l'assemblée s'ajourna au 11 de juin suivant.

Ce jour-là M. Adair, rapporteur du comité, annonça à l'assemblée qu'il avoit communiqué ses arrêtés à M. Fox, et que celui-ci avoit envoyé la réponse suivante:

(1) « *St.-Ann's hill june* 6th. 1793.

» Dear sir,

« You will easily believe that it is not a » mere form of words when I say, that I » am wholly at a loss how to express my » feelings upon the event which you have in » so kind a manner communicated to me.

---

(1) *Traduction de la lettre de M. Fox.*

S.-Ann's hill (*), *6 juin* 1793.

« Mon cher monsieur,

» Il vous sera facile de croire que ce n'est pas » une simple formule de mots, quand je vous assure » que je suis absolument embarrassé d'exprimer mes » sentimens sur l'événement que vous m'avez communiqué d'une manière si obligeante.

(*) Nom de la maison de campagne de M. Fox.

» In difficult cases, it is not unsual to » enquire what others have done or said, » in like circumstances, but in my situation, » this resource is denied me; for where am » I to look for an instance of such a proof » of public esteem as that which is offered » to me? To receive at once from the public, » such a testimony to the disinterestedness » of my conduct, and such a reward as the » most interested would think their lives » well spent in obtaining, is a rare instance » of felicity which seems to have been re» served for me.

» Il n'est pas extraordinaire, dans les cas difficiles, » de s'informer de ce que d'autres ont fait ou dit » dans des circonstances semblables; mais dans la » position où je me trouve, je suis privé de cette » ressource : car, où faut-il que je m'adresse pour » trouver l'exemple d'une preuve d'estime publique » semblable à celle qui m'est offerte? Recevoir à la » fois, du public, un pareil témoignage de mon dé» sintéressement et de ma conduite, et une récom» pense telle, que les hommes les plus intéressés, » qui auroient passé leurs vies entières à l'obtenir, » croiroient les avoir bien employées, est un rare » exemple de félicité, qui paroît n'avoir été réservé » qu'à moi seul.

» It would be gross affectation, if, in my » circumstances, I were to pretend that » what is intended me is not in itself of » the highest value. But it is with perfect » sincerity that I declare, that no other » manner in which a fortune could have » come to me, would have been so highly » gratifying to the feelings of my heart. I » accept, therefore, with the most sincere » gratitude, the kindness of the public, » and consider it as an additional obligation » upon me, if any were wanting, to conti- » nue steady to the principles which I have » uniformly professed, and to persevere in

» Ce seroit une affectation grossière, si dans les » circonstances où je me trouve, je prétendois que » ce qu'on a intention de faire pour moi n'est pas » en soi-même du plus grand prix. Mais c'est avec la » plus parfaite sincérité, que je déclare qu'aucune » autre voie par laquelle une fortune me seroit par- » venue, n'auroit aussi complétement satisfait les » sentimens que mon cœur éprouve. Ainsi j'accepte » avec la plus sincère reconnoissance les bontés du » public, et je les regarde comme une obligation » additionnelle pour moi, s'il en étoit besoin, de » rester ferme dans les principes que j'ai uniformé- » ment professés, et de persévérer sans déviation

» the honest and independent line of conduct, to which alone I am conscious that » I am indebted for this, as well as for every » other public mark of approbation.

» I hope I need not add, my dear sir, » that I could not have received this honorable message through a more acceptable » channel.

» I am with great truth,
» my dear sir,
» your most obliged humble servant,
» C.-J. Fox.

» *Mr. serj. Adair.* »

» dans la conduite honnête et indépendante à laquelle, j'en suis intimement persuadé, je dois cette » faveur, ainsi que tous les autres témoignages de » l'approbation publique.

» J'espère qu'il est inutile d'ajouter, mon cher » monsieur, que je n'aurois pu recevoir ce message » honorable par une voie qui me fût plus agréable.

» Je suis avec une grande sincérité,
» mon cher monsieur,
» votre très-obligé et très-humble serviteur,
» C.-J. Fox.

» *A M. le conseiller Adair.* »

Le comité donna les assurances les plus positives à l'assemblée, que le zèle et l'esprit public avec lesquels ce projet avoit été adopté dans la capitale, lui donnoient les plus fortes raisons d'espérer, que non-seulement l'assemblée seroit en état d'assurer un revenu permanent à M. Fox, mais encore qu'elle pourroit lui présenter sous peu, un témoignage honorable de l'estime publique. Ces espérances ne furent point frustrées. Au moyen d'une souscription générale, on réunit une somme suffisante pour lui assurer une rente viagère de trois mille livres sterling; et cette rente fut constituée de manière à le mettre dans l'impossibilité de la dissiper, dans les amusemens auxquels on savoit qu'il étoit fort enclin.

La guerre avec la France fut enfin décidée à une très-grande majorité dans le parlement. Fox, toujours conforme à ses principes, proposa qu'au lieu de déclarer la guerre, on envoyât un ambassadeur traiter avec la France. On argua de cette proposition, que si Fox avoit pu se résoudre à proposer une négociation avec des hommes souillés de tous les crimes, qui proclament

la honte de l'espèce humaine, il devoit être également disposé à partager leur culpabilité. Un cri général fut excité contre lui par les ennemis de la révolution, et lui-même craignit, pour un moment, d'avoir perdu la faveur populaire, qu'il préféroit à tout. Pour repousser cette accusation calomnieuse, il crut qu'il ne pouvoit mieux y réussir qu'en se faisant auteur. Dans une lettre adressée, en 1793, aux électeurs, il s'est efforcé de justifier la sagesse, l'intégrité et la convenance constitutionnelle de ses propositions de négociation, et pour lesquelles il étoit calomnié de la manière la plus outrageante.

Cette composition littéraire est autant remarquable par sa singularité, en ce qu'elle est la seule production de la plume de M. Fox qui ait été rendue publique, que par sa pénétration dans l'avenir, qu'elle anticipe. En voici un passage. « Ne cherchons » pas à nous faire illusion : quelque possi» bilité ou même quelque probabilité qu'il » y ait d'une contre-révolution amenée par » la discorde et par l'agitation des esprits » dans l'intérieur de la France, les moyens » d'opérer un pareil événement par la force,

» à l'extérieur, ne peuvent être moindres
» que capables d'effectuer la conquête de la
» France. LA CONQUÊTE DE LA FRANCE !!!
» O Croisés de la terre sainte ! que vous
» avez été calomniés ! que votre objet étoit
» raisonnable et modéré en comparaison !
» O Louis XIV ! quel outrage ne te fait-on
» pas ! que les causes étoient légères, pour
» lesquelles on t'a accusé d'avoir eu une
» ambition inquiète et immodérée ! O doux
» et foible Cervantes ! que ton pinceau étoit
» timide ! que tes couleurs étoient sèches,
» lorque tu as tracé l'image d'une imagina-
» tion déréglée ! »

C'est dans le même esprit prophétique, que dès le commencement de 1794 il combattit l'opinion qu'on avoit : « Que tant que
» le système jacobin prévaudroit en France
» on ne pourroit faire la paix avec elle.
» Je demande, dit-il, s'il ne vaut pas mieux,
» pourvu qu'on puisse obtenir des condi-
» tions honorables du gouvernement actuel
» de la France, nous en rapporter à notre
» prudence et à notre vigilance pour pré-
» server notre pays, que de continuer des
» hostilités qui font couler tant de sang,

» qui nous coûtent des trésors immenses,
» et qui, après tout, ne nous présentent pas
» plus de sûreté qu'une pacification ? Ad-
» mettons que dans l'un ou l'autre cas le
» danger soit égal, le moyen qui nous dé-
» livre d'une charge immense est indubi-
» tablement préférable à l'autre. C'est en
» vain qu'on calcule les ressources des Fran-
» çais sur des proportions commerciales. Ils
» n'ont point de commerce. Ils ne fondent
» leurs espérances que sur les productions
» de leur sol. La dépréciation de leur papier-
» monnoie n'a pas fait baisser leurs affaires,
» et l'expérience de l'histoire prouve, que
» chaque fois qu'un peuple a eu la bonne
» volonté et la ferme résolution de supporter
» les peines et les fatigues de ses entre-
» prises, ses ressources ont été inépuisables.
» Quelquefois il arrive qu'à la guerre le
» courage et le désespoir suppléent au dé-
» faut d'armes ordinaires. Xénophon, dans
» sa Cyropédie, remarque que le fer est
» au-dessus de l'or. Les Français, ajouta
» M. Fox, lorsque leurs assignats tombe-
» ront, car il est prédit que cela arrivera,
» pourront piller leurs voisins. A la vérité,

» j'avoue que le pillage n'est qu'une ressource passagère ; cependant lorsqu'une » nation a abandonné ses habitudes paisibles et industrielles, et qu'elle a adopté » les vues et les mœurs des flibustiers, c'est » une ressource qui la met en état de porter » ses ravages auprès, au loin, et partout. »

Plusieurs amis sincères de leur patrie, regrettent que M. Fox ne soit pas entré dans le ministère, avec le comte de Fitzwilliam et le duc de Portland, vers la fin de 1794. L'erreur des ministres fut, non pas d'avoir commencé la guerre, mais de n'avoir pas su connoître le moment le plus favorable pour conclure une paix avantageuse. Si Fox eût été placé dans une situation convenable, il n'est pas improbable qu'il nous eût procuré la paix dans diverses occasions, qui ont été malheureusement perdues pour nous. Dans ce dernier cas, la France n'auroit peut-être pas acquis cette puissance gigantesque qu'elle possède actuellement ; et on eût épargné à l'Europe beaucoup de misère et beaucoup de sang inutilement répandu.

Avant la rentrée du parlement, en 1795, des clubistes mécontens s'intitulant SOCIÉTÉS

DE

DE CORRESPONDANCE DE LONDRES, se rassembloient fréquemment dans des prairies situées dans le voisinage de la capitale, et là, des discours incendiaires tendant à exciter un esprit de révolte contre les mesures du gouvernement, étoient débités par des démagogues factieux. On ne s'en tint pas là. Le 20 d'octobre, jour auquel Sa Majesté se rendoit en pompe, selon l'usage, à la chambre des pairs, non-seulement elle fut insultée, mais encore elle fut assaillie à coups de pierre; et à son retour sa voiture de cérémonie fut mise en pièces par la populace en fureur. Ces outrages appeloient de fortes mesures de la part du gouvernement; et conséquemment des bills furent proposés à la chambre des communes, à l'effet de prévenir et d'empêcher avec efficacité les assemblées et les rassemblemens séditieux. Dans les différens débats qui eurent lieu sur ces *bills*, on se servit d'expressions très-énergiques, qui devinrent elles-mêmes des motifs de discussions très-animées. M. Fox fut un de ceux qui s'y opposa avec le plus de violence. « Si ces bills » passent, dit-il, par la seule influence du » ministre contre le vœu de la grande ma-

» jorité de la nation, et si on me demande
» hors de cette chambre ce qu'il faut faire,
» je dirai, il ne s'agit pas ici de moralité
» ou de devoir, il s'agit d'avoir de la pru-
» dence. N'obéissez à ces bills qu'aussi long-
» temps que vous serez forcés de le faire.
» Ce sont des bills pour détruire la cons-
» titution, et ce sont des parties de ce sys-
» tème qui tend à ce but. » Ayant été interrompu par des vociférations de, à l'ordre! à l'ordre! M. Fox reprit : « Je sais que de
» tels sentimens sont sujets à de fausses in-
» terprétations, mais je les brave. Aucune
» tentative des *Stuart* n'a exigé plus d'op-
» position que les bills actuels, et les temps
» extraordinaires exigent des déclarations
» extraordinaires. »

M. Pitt répondit avec beaucoup de vivacité, qu'il étoit facile de comprendre où tendoit la déclaration du très-honorable membre. Il le remercioit de l'avoir faite, parce que le public verroit son opiniâtreté à vouloir faire adopter, à la majorité de la chambre des communes, son opinion particulière. Que le public verroit aussi ses tentatives pour renverser l'ordre social, et pour

persuader au peuple d'avoir recours à l'épée, s'il croyoit que ce moyen pût lui réussir. « Cependant qu'il ne s'imagine pas, ajouta » M. Pitt, que les Anglais manqueront de » courage pour défendre la loi. Le très-ho- » norable membre éprouvera probablement » que la loi est au-dessus de lui; mais s'il » arrivoit qu'il ne l'éprouvât pas, j'espère » qu'il éprouvera la valeur qui donne force » à la loi. » M. Fox répliqua qu'il ne rétracteroit pas une syllabe de ce qu'il avoit avancé, et que le très-honorable membre avoit mal interprété. Il avoit avancé que si des bills tendant à détruire la constitution venoient à passer contre le vœu de la majorité de la nation, il donneroit le conseil dont il avoit parlé. Qu'il s'en tenoit à ce qu'il avoit dit; qu'il y persistoit, et qu'il étoit prêt à le coucher sur le papier, si on l'exigeoit. Les expressions dont il s'étoit servi, pouvoient être fortes; mais les mesures fortes demandoient de fortes expressions. M. Windham observa : que d'après la déclaration de M. Fox le peuple sentiroit la nécessité D'UNE VIGUEUR PLUS FORTE QUE LA LOI. M. Sheridan fit une réponse vigoureuse à M. Wind-

ham, qu'il termina en ces termes : « Quand » des ministres fabricateurs de conspirations » méditent ouvertement des attaques contre » la constitution ; quand le ministre de la » guerre fait de Londres, du siége du par- » lement, une ville de garnison, et qu'il » parle d'une vigueur plus forte que la loi, » on ne peut que conseiller à un chacun de » résister à l'établissement du système de la » terreur dans sa patrie. »

Pendant la discussion de ces bills, l'attention de la chambre des communes se porta sur un ouvrage publié par M. *John Reeves*, intitulé : *Thoughts on the english government.* (Réflexions sur le gouvernement anglais.) Ouvrage qui fut déclaré par le parlement, *libelle audacieux sur la constitution.* Il est bon d'observer que dans le temps où cet objet étoit soumis à la discussion du parlement, M. *Reeves* colportoit dans la cité de Westminster et autres parties de la province de *Middlesex*, une pétition très-énergique en opposition à celle que M. Fox vouloit se procurer, contre les bills de sédition et de haute trahison, et rien ne pouvoit empêcher à un plus haut dégré l'ef-

fet de la mesure de *Reeves*, que de donner au colporteur une mauvaise réputation. Ceci explique les motifs des chefs de l'opposition, et le succès démontre l'habileté de cette manœuvre.

Lors de l'adoption de ces bills, le club des Whigs nomma un comité à l'effet d'en obtenir le rapport, et M. Fox fut le plus actif des membres de ce comité.

A la dissolution du parlement, en 1796, M. Fox se mit de nouveau sur les rangs pour représenter la cité de Westminster. Les autres candidats étoient l'amiral *sir Alan Gardner*, et M. Horne Tooke. Au second jour de l'élection, ce dernier voyant qu'il étoit le moins favorisé, se mit de fort mauvaise humeur, et dit : « Que si M. Fox et » *sir Alan* étoient élus par les électeurs de » Westminster, ils ne seroient, littéralement » parlant, point représentés du tout. Qu'ils » seroient comme un homme partant pour » un voyage, dans une voiture avec un che- » val attelé devant, et un autre attelé der- » rière; que tous les deux tirant chacun de » leur côté, la voiture ne bougeroit pas de

» place. Le beau moyen d'arriver au but
» du voyage ! »

On s'est imaginé que tandis que M. Fox et M. Horne Tooke se faisoient passer secrètement leurs secondes voix (1), ils évitoient avec soin toute apparence de coalition. Ce dernier étoit aidé dans son élection par M. *Thelwall* (2); on remarqua avec plaisir que M. Fox, tout en étant très-circonspect pour ne pas l'offenser, évita avec soin toutes ses tentatives impertinentes, à l'effet de l'engager à converser avec lui. Cependant M. Fox désavoua à plusieurs reprises toute supposition de coalition; ce qui irrita tellement M. Horne Tooke, qu'il crut devoir observer, « que la seule distinction qu'il y eût entre » eux étoit, que M. Fox étoit très-honorable; » mais que pour lui, qui n'étoit ni très-ho-

(1) Lorsqu'il y a deux représentans à nommer, et que le nombre des candidats surpasse celui des membres à élire, chaque électeur qui a deux voix, les donne aux deux candidats qu'il favorise. Cela explique la manœuvre supposée de MM. Fox et Horne Tooke. *Note du traducteur.*

(2) Fameux orateur populaire.

» norable, ni honorable, il étoit obligé de
» se considérer comme simple fusilier ; et
» que, quoiqu'il craignît de ne pouvoir
» jamais parvenir à commander, néan-
» moins il pouvoit se battre avec autant d'a-
» charnement et d'effet qu'aucun comman-
» dant (1). »

Les menées indécentes qui eurent lieu dans cette élection, surpassèrent toutes celles qui avoient été pratiquées dans les précédentes. L'amiral *Gardner* fut même arraché hors de sa voiture, par la populace du parti de Horne Tooke. Ce brave amiral se comporta, dans cette occasion, avec le plus grand sang froid, et entreprit de parler raison à ses antagonistes furieux, qui répondirent par une volée de pierres ; ce qui obligea l'amiral à se réfugier dans une boutique ; ensuite la populace se jeta sur sa voiture et la mit en pièces.

A la clôture finale des registres, le nombre des voix fut :

---

(1) L'auteur paroît indiquer que cette dernière phrase renferme un cartel de la part de M. Horne Tooke, envers M. Fox, qui ne fut pas accepté. *Note du traducteur.*

Pour M. Fox................. 5160

Pour sir Alan Gardner........ 4814

Pour M. Horne Tooke......... 2810

Le nouveau parlement commença ses opérations au mois d'octobre, époque à laquelle M. Fox approuva bien sincèrement les efforts du ministre pour la paix. Ce ministre avoit entamé des négociations avec la France, et avoit envoyé un ambassadeur à Paris.

Au mois de décembre suivant, il proposa un vote de censure contre M. Pitt, pour avoir fait des avances en argent, à l'empereur d'Allemagne et aux princes français émigrés, sans en avoir obtenu le consentement préalable du parlement, et même sans qu'il en eût eu la moindre connoissance. Les débats, à ce sujet, furent longs et animés; et même, quelques amis du ministre furent de l'avis de M. Fox, dans cette affaire. M. *Bragge* proposa un amendement qui fit définitivement échouer la motion, par une majorité de deux cents quatre-vingt-cinq voix, contre quatre-vingt-une. Une minorité aussi nombreuse est remarquable, en ce que depuis le commencement de la guerre on n'avoit pas encore eu

un exemple d'un nombre aussi considérable de votans, du côté de l'opposition.

Tout au commencement de 1797, un certain nombre de membres, qui jusque-là avoient appuyé M. Pitt, alarmés par les mesures fortes adoptées par le gouvernement, formèrent une espèce de confédération, sous le titre de L'ESCOUADE NEUTRE. Leur vœu étoit de pouvoir former un ministère d'après les principes de M. Fox, et dans lequel ses partisans auroient été admis en majorité décidée; mais dont, par indulgence pour les préjugés du parti *Tory*, M. Fox lui-même auroit été exclu.

On proposa ce projet aux partisans de M. Fox, à chacun en particulier; mais ils refusèrent avec une constance qui leur fait honneur, de participer en aucune manière à une pareille mesure, à moins d'être sous les auspices immédiats de leur chef distingué.

M. Fox fut un des trois membres qui, le 10 mai 1797, présentèrent à Sa Majesté une pétition de Bristol, pour demander la destitution des ministres, et signée de trois ou quatre mille personnes. Une pétition semblable fut présentée par lui, quelques jours

après, de la part des habitans d'Antrim en Irlande; et en sa qualité de conseiller privé de Sa Majesté, il obtint une audience privée, dans laquelle il représenta à Sa Majesté la situation alarmante des deux royaumes. Néanmoins, le roi étoit trop convaincu de la capacité et de l'intégrité de ceux auxquels il avoit confié les rènes du gouvernement, pour que les insinuations du parti opposé pussent faire aucune impression sur son esprit.

Le 23 de mars 1797, M. Fox fit la motion de rapporter les bills de sédition et de haute trahison. Lorsqu'on fut aux voix, il se trouva en minorité de 52 contre 260. Trois jours après le 26 du même mois, son ami M. *Grey*, soumit à la chambre sa motion pour une réforme, *dans la représentation du peuple au parlement*, qui fut appuyée par M. *Erskine*. M. Fox saisit cette occasion pour s'étendre fort au long sur la nécessité urgente d'une réforme, et termina son discours, le plus brillant et le mieux raisonné qui ait jamais été prononcé en parlement, en ces termes : « Je remercie » bien sincèrement les membres qui ont pro- » posé et appuyé cette question, parce que » j'espère qu'elle sauvera la patrie. Nous en

» sommes maintenant à notre dernier rouleau ; et si les affaires publiques continuent à être gouvernées par les mêmes hommes, la nation est perdue. Si l'on croit que j'aie aucun désir personnel d'être un de leurs successeurs, on se trompe d'une manière étrange. Il est vrai que je serois bien aise de voir leurs places occupées par d'autres ; mais je déclare solennellement que je n'ai aucun désir d'en être. J'ai entendu dire : Quand vous êtes ici, vous ne faites que du mal, et pourtant nous serions fâchés que vous n'y fussiez pas. Je ne sais comment nous pourrons satisfaire les personnes qui ont de pareils sentimens à notre égard. Si nous ne pouvons, ni faire notre devoir sans faire du mal, ni les contenter en ne faisant rien, je ne connois qu'un moyen de les satisfaire ; c'est de mettre fin à notre existence. Quant à moi, et je crois que je peux parler aussi pour d'autres, je ne suis pas persuadé que ce seroit me conformer au vœu de mes commettans, que de m'abstenir totalement des séances du parlement. Je n'ai pas cette intention ; mais je n'hésite pas un moment à dire : qu'après avoir vu la conduite de

» cette chambre ; après avoir vu ses membres
» donner leur confiance et leur appui à des
» ministres convaincus de fautes graves, de
» mensonge et d'incapacité ; après les avoir
» vus sourds et muets sur les suites d'une
» carrière politique qui remplit l'esprit de
» tout un chacun d'alarme ; et que, ni la rai-
» son, ni l'expérience, ni le devoir, ne sont
» des motifs assez puissans pour les enga-
» ger à s'opposer à la marche d'un tel gou-
» vernement, assurément, je pense que je
» puis dévouer une plus grande partie de
» mon temps à mes affaires particulières,
» et à la solitude, qui m'est chère, un peu
» plus que je ne l'ai fait jusqu'à présent : je
» pense encore, qu'il n'est pas nécessaire que
» j'en sacrifie une partie aussi majeure à des
» efforts inutiles et à des discussions oiseuses
» dans cette chambre. Toutes les fois qu'il me
» paroîtra que mes efforts pourront contri-
» buer, jusqu'à un certain point, à nous re-
» mettre dans la situation d'où la confiance
» de la chambre, et l'incapacité de l'adminis-
» tration nous ont aussi subitement retirés,
» on me verra toujours prêt à m'acquitter de
» mon devoir. MONSIEUR L'ORATEUR, j'ai

» fini; j'ai donné mon avis; je propose le
» remède. Si par orgueil et par préjugé, on
» persiste encore long-temps à y mettre op-
» position :...... que cette opposition sera
» fatale à l'Angleterre ! »

Conformément à cette déclaration, M. Fox s'absenta des séances ordinaires du parlement, et il signifia même qu'il céderoit volontiers sa place, si ses commettans le jugeoient convenable. C'est à cette époque, qu'il étoit journellement vexé par des lettres injurieuses signées, *un électeur de Westminster ;* vexation à laquelle il ne pouvoit remédier. Lorsqu'il recevoit ces lettres, il les jetoit ordinairement sur sa table, en disant ; voici une autre vingtaine (1) d'électeurs. Après les avoir décachetées, il regardoit d'abord à la signature; et lorsqu'il voyoit le mot électeur, il s'écrioit : « Voilà encore du papier pour la cuisinière. » Et il les jetoit l'une après l'autre sur le parquet, avec dédain. « Le lord North, dit-il, un

---

(1) Le mot anglois, *score,* a deux acceptions, savoir, *vingtaine* et *écot.* Il vouloit dire, sans doute, que les électeurs lui faisoient payer son écot. *Note du traducteur.*

» jour qu'il en avoit reçu un gros paquet, » lisoit tout ce qu'on écrivoit contre lui, et » récompensoit ceux qui le faisoient avec es» prit; mais je ne puis prendre sur moi de » l'imiter, car je voudrois pouvoir me per» suader que je n'ai point d'ennemis. »

M. Fox persista avec fermeté dans sa résolution de n'assister aux séances de la chambre des communes, que dans les circonstances importantes. Il s'en présenta une, lors de la discussion du bill de, *assessed tax* (répartition des impôts); il se rendit à la séance, et s'opposa de tout son pouvoir à cette mesure.

Si M. Fox discontinua ses assiduités aux séances de la chambre des communes, son activité à encourager et à animer son parti, fut toujours la même. Il ne manquoit jamais de se trouver aux assemblées nombreuses du club des whigs, qui depuis plusieurs années avoit coutume de célébrer l'anniversaire de sa naissance, et celui de sa première élection pour Westminster. Il est probable que dans ces assemblées joyeuses, les libations, en l'honneur de Bacchus, aient exalté l'imagination des convives, au point de leur faire outrepasser les bornes de la décence, que dans des mo-

mens plus calmes la prudence leur auroit empêché de franchir.

L'anniversaire de sa naissance fut célébré le 24 janvier 1798, à la taverne de *Crown and anchor*. Dix-huit cents billets d'entrée furent distribués; et plusieurs personnes, après les avoir payés, furent obligées d'aller se régaler autre part. La foule étoit si grande, que beaucoup de particuliers furent blessés, en cherchant à pénétrer dans l'intérieur. Les principaux meneurs des sociétés de correspondance y étoient.

Le duc de *Norfolk* fut élu président. Après le repas, le noble Duc s'adressa à l'assemblée, en ces termes : « Nous sommes assemblés, » dit-il, dans un moment critique, pour cé» lébrer la naissance d'un homme dont la vie » est chère aux amis de la liberté. Je ne ferai » que rappeler à votre mémoire, qu'il n'y » a pas vingt ans que l'illustre GEORGE » WASHINGTON n'avoit pas plus de » deux mille hommes ralliés autour de lui, » lorsque son pays fut attaqué. L'Amérique » est maintenant libre. Aujourd'hui, deux » mille hommes et plus sont rassemblés dans » cette enceinte. Maintenant faites l'applica-

» tion de ma comparaison. » Ensuite le duc porta ce toast : « A la santé de notre souve- » rain, et à la majesté du peuple. » La conséquence de cette conduite indécente et déréglée (pour ne pas dire plus), fut que Sa Majesté signifia son bon plaisir: que le duc fût destitué de sa superintendance du département occidental de la province d'York, ainsi que du commandement de la milice de ce département.

M. Fox, loin d'être intimidé par cette marque de mécontentement de la part du roi, ayant tenu, peu de temps après, une conduite semblable, fut également disgracié. Le 3 de mai, plusieurs membres du club des whigs dînèrent ensemble à la taverne des francs-maçons. M. Fox y présida, et après le repas, on donna les toasts d'usage; et ensuite il dit: « Je veux » vous donner un toast, et d'après les prin- » cipes de ce club, on ne sauroit en donner » un meilleur; c'est-à-dire, LA SOUVERAI- » NETÉ DU PEUPLE DE LA GRANDE- » BRETAGNE. » Ensuite il exprima, dans un discours énergique, les sentimens qui l'animoient, et blâma les ministres, de la manière la plus marquée, à cause des mesures vigoureuses

vigoureuses qu'ils avoient adoptées en Irlande, et lesquelles mesures, dit-il, ils ont certainement l'intention de faire adopter en Angleterre. En même temps, il déclara qu'il seroit un des premiers à repousser un ennemi étranger, quelle que fût la forme du gouvernement de sa patrie. Il compara le ministère au directoire français, et affirma qu'il avoit résolu de vivre dans la retraite; mais qu'il s'estimeroit heureux de pouvoir se dévouer à sa patrie, toutes les fois qu'elle se trouveroit dans le cas d'avoir besoin de ses services. L'invasion dont elle étoit menacée, par la France, ne lui inspiroit aucune crainte; il étoit intimement persuadé que si l'ennemi étoit assez téméraire pour oser faire une descente, même avec des forces formidables, le peuple les auroit bientôt mises en déroute et taillées en pièces. L'opinion que Sa Majesté conçut des sentimens énoncés par M. Fox, fut immédiatement manifestée, par l'ordre qu'elle donna de rayer son nom de la liste des conseillers privés.

Lors des procès intentés contre les personnes accusées de haute-trahison, lesquelles furent mises en jugement ce mois-ci, à *Maids-*

tone, M. Fox fut du nombre des personnages distingués qui se présentèrent pour témoigner en faveur d'*Arthur O Connor*. Quoiqu'il n'y ait pas de doute qu'il ne fit que remplir les devoirs de l'amitié, dans la part active qu'il prit à cette affaire ; néanmoins, le rôle qu'il fut obligé de jouer n'étoit pas de nature à ajouter à sa réputation. Bien au contraire ; plusieurs personnes n'hésitèrent pas à l'accuser d'être le complice secret des prisonniers, dont un d'eux paya de sa tête la violation des lois de son pays.

Maintenant, détournons notre vue de ces scènes bruyantes de l'opposition, pour suivre cet homme d'état, dans les détails de sa vie privée, à *Saint-Ann's hill*, où il passa son temps dans une solitude profonde, tant qu'il crut devoir s'absenter du parlement. C'est alors qu'il put se livrer, de nouveau, à ses occupations littéraires, que les plaisirs et la dissipation avoient interrompues.

Sa manière de vivre étoit réglée et uniforme. L'habitude qu'il avoit contractée de se lever tard, fut tout-à-fait changée, et il se fit un devoir de se lever de très-grand matin. L'ordre de ses occupations et la régularité

des repas, plus convenable à son âge avancé, furent substitués aux veilles de la taverne, et à l'effervescence des maisons de jeu. Burke, avant sa rupture avec M. Fox, passoit fréquemment chez son ami, avant de se rendre au parlement, et le trouvoit, à trois heures après midi, en train de déjeûner. « Voyez Charles, disoit-il, tandis que je suis » épuisé par la lecture et par le travail, il » dort; aussi il est frais et dispos; on ne doit » pas s'étonner s'il montre tant de vigueur » dans la chambre des communes. »

M. Fox apprit, dans sa retraite, à connoître l'agrément, et à apprécier l'avantage de se lever avec l'aurore. A l'extrémité occidentale de *Saint-Ann's hill*, sur un tertre étroit qui domine un peu la surface de cette éminence, s'élève majestueusement un hêtre solitaire. De cet endroit, la vue s'étend au loin sur la vallée, à travers laquelle la Tamise prolonge, en serpentant, son cours majestueux, de *Chertsey* à *Windsor*. C'étoit là le lieu chéri où M. Fox, qui avoit fait placer un banc qui formoit le circuit autour de cet arbre, se rendoit d'habitude avant le déjeûner.

Il étoit tellement studieux, qu'il s'étoit formé un plan journalier d'étude, auquel il tenoit avec une telle inflexibilité, qu'il s'impatientoit lorsqu'il étoit interrompu. Il consacroit une heure de son temps, avant de déjeûner, soit à apprendre une langue, ou soit à se fortifier dans celles qu'il avoit en partie oubliées. Sa méthode d'apprendre une langue étoit un peu singulière. Après avoir travaillé pendant une semaine, avec sa grammaire, à retenir par cœur les diverses déclinaisons des substantifs, la concordance des adjectifs, et les différentes conjugaisons des verbes, il commençoit immédiatement, à l'aide de son dictionnaire, à lire un auteur classique, et il apprenoit la syntaxe à fur et mesure que les exemples se présentoient; en ayant recours aux règles que sa grammaire lui fournissoit.

Après le déjeûner, M. Fox s'occupoit ordinairement de lectures jusqu'à deux heures; et dans cette occupation, il suivoit aussi une certaine méthode. En lisant l'histoire de Gibbon, par exemple, il comparoit ce que cet écrivain avançoit, avec ce que les auteurs, dont il citoit l'autorité, avoient eux-mêmes avancé.

Il a fait cette remarque sur Gibbon et Hume : que l'un aimoit tant les rois, et l'autre haïssoit tant les prêtres, qu'on ne pouvoit s'en rapporter à eux, lorsqu'il étoit question d'événemens auxquels un prêtre ou un roi avoit participé. Il s'aperçut que Gibbon avoit cité, comme autorités, plusieurs ouvrages dont il n'avoit lu que les préfaces. Il nous fournit un exemple remarquable de ces erreurs, dans un endroit où l'historien a cité un passage d'un écrivain, qu'il dit être dans le troisième volume; quoique l'ouvrage entier ne soit composé que de deux. Une erreur contenue dans la préface de l'ouvrage cité, fit commettre cette faute à Gibbon. Autant M. Fox désapprouvoit le style fleuri et diffus de cet auteur, autant il approuvoit sa manière concentrée de raconter les événemens. Il pense, dit-il, comme *Tacite*, et écrit comme *Quinte-Curce*. Il avoit pour habitude d'effacer en lisant les mots inutiles. Il a suivi cette méthode dans la lecture de l'histoire de Gibbon, circonstance qui ne pourroit qu'être fort utile au public, si on en faisoit une édition d'après cet exemplaire ainsi corrigé;

et qui est maintenant, dit-on, dans la bibliothèque du lord *Lauderdale.*

LA RICHESSE DES NATIONS, par Smith, étoit le livre élémentaire que M. Fox préféroit; cependant il observe qu'il est prolixe, plus méthodique que l'ouvrage ne l'exige, et trop prodigue de déductions là où il n'y a rien à déduire. Il s'efforce à prouver, dit M. Fox, ce dont personne ne peut douter, et s'enfonce dans un labyrinte de raisonnemens pour produire un résultat insignifiant. Malgré son style sec et serré, si on retranchoit la moitié de son livre, l'ouvrage n'en vaudroit que mieux. Il parloit avec mépris des ouvrages de Turgot, et disoit que les Français ne jouissoient pas d'une liberté assez étendue, pour entendre la partie des finances et l'économie politique. Il estimoit beaucoup l'Histoire d'Angleterre, par *Henry*, et méprisoit souverainement celle de George III, par *Belsham;* et souvent il s'écrioit, lorsqu'on en parloit en sa présence: comment peut-on écrire ainsi, lorsqu'on a les yeux ouverts!

M. Fox recevoit régulièrement tous les

journaux du soir et du matin. Le *Morning chronicle*, qu'on peut appeler à juste titre l'organe de son parti, étoit, comme de raison, son papier favori. Quoique nous ne puissions pas affirmer qu'il n'ait rien écrit pour ce journal, néanmoins ses amis intimes ont cru reconnoître dans différentes occasions, non-seulement son style, mais même les opinions qu'il avoit manifestées, et les propres expressions dont il s'étoit servi dans ses conversations familières avec eux.

M. Fox, après avoir passé la matinée de cette manière, sortoit si le temps le permettoit, et se rendoit à pied à *Chertsey*, de là à *Laleham*, et revenoit dîner chez lui. Le duc de Bedford venoit de temps à autre dîner avec lui; autrement il avoit rarement du monde, et il lui arrivoit plus souvent, de dîner seul avec madame Armstead. Sa manière de vivre étoit simple et peu dispendieuse. A la vérité son vin ne lui coûtoit rien; car d'après la réquisition expresse d'un de ses zélés admirateurs, qui étoit marchand de vin, il lui permit de meubler sa cave, sans qu'il fût jamais possible de persuader à celui-ci de présenter son mémoire.

M. Fox, d'après son propre aveu, préféroit son thé de l'après-midi à tous ses autres repas. Un roman étoit l'invariable accessoire de la table à thé; et il lisoit alternativement avec madame Armstead et le duc de Bedford, lorsque ce duc étoit présent. A l'arrivée du roman de Camilla, par miss *Burney*, M. Fox étoit à diner, et se montra fort empressé d'en commencer la lecture; mais madame Armstead le lui arracha des mains, en riant, et lui dit qu'il falloit avoir de la régularité, et attendre l'heure du thé. En conséquence, les volumes furent transportés dans la salle à thé. Le moment desiré arriva; madame Armstead en commença la lecture, et ce fut une scène vraiment délicieuse, de voir avec quel intérêt l'homme d'état écoutoit.

Il est à peu près certain que M. Fox a très-peu écrit; et les personnes qui le voyoient de très-près, avouent sans hésiter que son histoire de la révolution, sur laquelle on a propagé tant de contes absurdes, n'exista que dans son imagination. Il est vrai qu'on lui a entendu dire, qu'aucun règne n'avoit été décrit d'une manière aussi peu satisfaisante que celui de Guillaume III; mais il n'a jamais

manifesté sérieusement son intention de suppléer lui-même à ce défaut (1).

M. Fox étoit un excellent nageur, et dès sa plus grande jeunesse, se baigner étoit pour lui une jouissance délicieuse. Il paroît qu'il en conserva le goût jusques dans un âge avancé ; car à cette époque il alloit tous les jours se plonger dans la rivière, mais demeuroit très-peu de temps dans l'eau. Dans l'été, il se promenoit beaucoup le soir, et ne se couchoit jamais que fort tard.

---

(1) Je crois devoir observer que l'auteur se trompe; car il est à ma connoissance que M. Fox, pendant son dernier séjour à Paris, a cherché à se procurer certains manuscrits qui existoient aux bibliothèques des colléges irlandais et écossais à Paris, avant la révolution, et qui furent détournés de leur destination lors de la suppression de ces colléges. Après son départ de Paris, on sut par les journaux anglais que M. Fox avoit fait cette recherche; alors un anglais actuellement à Paris, qui a ces manuscrits, ou qui connoît la personne qui les possède, lui écrivit pour les lui vendre; mais comme les événemens, qui se sont succédés avec tant de rapidité, ont empêché la suite de cette correspondance, je ne crois pas que le marché ait eu lieu. Conséquemment je crois que ces manuscrits sont encore à Paris. *Note du traducteur.*

C'est ainsi que se succédoient des jours heureux et paisibles dans la retraite la plus agréable. Sa félicité n'étoit pas peu augmentée par la société de cette femme aimable qu'il avoit choisie pour compagne, et dont la conduite, parfaitement régulière, fut, tant que dura leur intimité, vraiment exemplaire. Il étoit tellement persuadé que madame Armstead contribuoit pour beaucoup à la félicité dont il jouissoit, que le 24 janvier 1799, il lui présenta, au déjeûner, ce compliment en vers :

Of years I have now half a century past,
And none of the fifty so blest as the last.
How it happens my troubles thus daily should cease,
And my happiness still with my years should increase,
This defiance of nature's more general laws
You alone can explain, who alone are the cause (1).

---

(1) Mot a mot.

Aujourd'hui de mes années s'est écoulée la cinquantième,
Et aucune des cinquante n'a été aussi heureuse que la dernière.
Comment arrive-t-il que journellement mes peines diminuent,

Cet homme d'état fut de temps à autre arraché à cette solitude, par des discussions de la plus haute importance dans la chambre des communes. Le 3 de février 1800, il prononça un discours long et animé au sujet des propositions de paix faites par Buonaparte, lors de son élévation au consulat. Il prit aussi une part très-active aux débats du 25 mars 1801, sur la motion de M. *Grey*, pour une enquête sur l'état critique de la nation. La réunion de l'Irlande avoit amené des circonstances qui rendoient la retraite de M. Pitt nécessaire. M. Fox et ses amis étoient indiqués par les autres membres de l'opposition, comme les seuls hommes d'état capables de succéder aux ministres qui avoient donné leur démission. Cependant cette nomination ne pouvant s'accorder avec les sentimens particuliers du roi, M. *Addington* fut chargé par sa majesté, de prendre tous les arrangemens convenables pour

---

Et qu'en dépit des loix ordinaires de la nature,
Mon bonheur augmente encore avec mes années?
Vous seule pouvez l'expliquer, qui en êtes seule la cause.

former une nouvelle administration. La paix d'Amiens fut négociée sous ses auspices. M. Fox qui avoit toujours été opposé à la guerre, donna son assentiment à cette paix, non pas peut-être par la raison que c'étoit la meilleure qu'on pût obtenir, mais purement parce qu'elle étoit, sous tous les rapports, préférable à cet état de guerre qui duroit depuis trop long-temps, et sous le fardeau de laquelle sa patrie n'avoit eu qu'à gémir.

L'opinion de M. Fox sur les talens de M. Addington étoit très-défavorable à ce ministre. Il remarqua un jour, dans un cercle nombreux, » que le lord *Salisbury* (1) se-» roit un meilleur ministre que M. *Adding-» ton,* mais qu'on avoit besoin du premier » à la Cour, pour maître à danser. » Sur la demande qu'on lui fit, de ce que feroit M. Addington à la paix? Il répondit: « je » ne sais pas, mais soyez sûr que ce sera » quelque chose qui le rendra éternellement » ridicule. Si M. Addington désire l'auto-» rité suprême, qu'il se fasse roi de *Bath;* » si toutefois il peut avoir assez de crédit

(1) Ce lord étoit grand maître des cérémonies.

» auprès des habitués des redoutes ; il aura
» beaucoup plus d'agrément, et il s'en tirera
» avec infiniment plus d'honneur pour sa ré-
» putation. »

Au mois de mars 1802, M. Fox perdit un de ses meilleurs amis et un de ses plus fermes appuis, dans la personne du duc de Bedford. En faisant la demande de nouvelles lettres-patentes pour *Tavistock*, à l'effet d'élire un représentant à la place du lord *John Russel*, qui héritoit du duché-pairie de son frère, M. Fox saisit cette occasion de prononcer l'oraison funèbre de son ami, dans laquelle il prouva qu'il excelloit dans tous les genres d'éloquence. Après s'être étendu sur les vertus, sur le patriotisme, sur la bienfaisance, sur la générosité et sur le noble emploi de l'immense fortune du duc, il termina son panégyrique par l'application à son ami décédé, d'un beau passage du discours de M. *William Lamb*, jeune orateur, dont les talens donnent les plus hautes espérances : « Le crime, dit-il,
» n'est un fléau que pendant l'époque où il
» triomphe ; mais la vertu, heureuse ou non,

» est un bienfait, non-seulement pour son
» siècle, mais encore pour la postérité la
» plus reculée ; et elle produit autant de
» bien par l'exemple qu'elle laisse, que par
» ses effets immédiats. »

Lors de l'élection générale de 1802, M. Fox et le lord Gardner se mirent encore sur les rangs pour représenter la cité de Westminster. Ils éprouvèrent une opposition extraordinaire de la part d'un M. *John Graham*, agent de Shériff (1). Malgré le petit nombre de suffrages qu'il eut peine à rassembler pendant les huit premiers jours, il ne perdit pas courage. Au neuvième, la populace l'ayant pris sous sa protection, il obtint beaucoup plus de voix qu'on ne se l'étoit d'abord imaginé. Alors les amis de M. Fox commencèrent à faire valoir toute leur influence en sa faveur, et se déterminèrent même à solliciter en personne. Cette circonstance fut cause que M. Graham abandonna ses prétentions ; et à la clôture des registres, le recensement général des votes produisit :

(1) Espèce de prévôt criminel.

Pour M. Fox................ 2673.
Pour le lord Gardner......... 2434.
Pour M. Graham............. 1691.

M. Fox, après avoir pris une part très-active à l'élection de *Middlesex,* en faveur de son ami *sir Francis Burdett,* partit pour le continent, vers le commencement du mois d'août. Il courut un bruit assez général, que l'objet de ce voyage étoit de faire des recherches historiques au collége Ecossais, à Paris, et de se procurer des matériaux nécessaires à sa composition projetée de l'Histoire des Stuart. Il est certain que M. Fox fit alors des démarches à cet effet; mais on peut douter, avec raison, qu'il aît jamais eu le dessein qu'on lui impute (1).

Ayant résolu, avant son départ, de s'épargner les mortifications qu'il avoit éprouvées dans sa tournée de 1788, il se procura une dispense, et épousa madame Armstead. Cette cérémonie se fit en particulier et sans bruit, et fut célébrée par *l'honorable et révérend M. St.-John.*

A l'arrivée de M. et de madame Fox à

(1) Voyez ma note précédente, page 249.

Calais, les officiers municipaux de cette ville, décorés de leurs écharpes, et le maire à leur tête, allèrent les féliciter sur leur arrivée en France, et leur donnèrent les marques les plus flatteuses de leur respect. M. le maire, dans son discours adressé à madame Fox, exprima toute la satisfaction que la municipalité, et les citoyens de Calais en général, éprouvoient, en voyant dans leur ville l'homme d'état désintéressé, dont les conseils, s'ils eussent été écoutés, auroient empêché les calamités qui ont affligé le monde entier. M. le maire, avant de se retirer, pria les illustres voyageurs de vouloir bien lui indiquer la pièce qui pourroit leur faire plaisir, et qu'elle seroit jouée le soir même.

M. et madame Fox remercièrent la municipalité de cette marque distinguée de sa bienveillance, et la prièrent de les dispenser de cette cérémonie. Le jour suivant ils continuèrent leur voyage pour Amsterdam, d'où ils se rendirent à Spa, et de là à Paris.

En passant par Lille, M. Fox, quoique voyageant incognito, fut reconnu, et reçut aussitôt les félicitations des principaux citoyens et de la garnison. Il fut en outre invité, pour le jour suivant,

suivant, à une fête donnée au Cercle (1) en son honneur. La réception qu'on lui fit au théâtre, qui étoit ce jour-là extraordinairement rempli de monde, fut on ne peut pas plus flatteuse. Un feu d'artifice annonça son retour au cercle, qui étoit illuminé avec beaucoup de goût et de splendeur, et où la foule se pressoit sur son passage pour le voir. La musique de la 61ᵉ. demi-brigade se rendit à l'hôtel où il logeoit, pour lui donner une sérénade.

A son arrivée à Paris, chacun s'empressa d'accueillir le patriote anglais et le bienfaiteur de l'humanité. Cet hommage lui fut rendu, non-seulement par de simples particuliers, mais encore par les hommes en place et les corps des savans, qui tous vinrent le complimenter dans les mêmes termes. Il se rendoit partout où il étoit invité, et comme il étoit invité partout, il eut bientôt fait connoissance avec un nombre considérable des principaux personnages de la capitale. Il saisit cette occasion de voir et d'étudier le caractère de beaucoup d'hommes marquans de

(1) Je crois que l'auteur veut dire l'esplanade.

la révolution, qu'il ne connoissoit que de réputation.

M. Fox fut reçu à la Cour consulaire avec toutes les marques de la plus haute distinction. On rapporte même que, quelques jours après son arrivée à Paris, ayant fait demander au premier Consul lorsqu'il pourroit avoir l'honneur de le voir, il reçut pour réponse, de la main même du premier consul : « Qu'il seroit bien aise de » voir un homme tel que M. Fox à une » heure quelconque, soit de jour soit de » nuit, qu'il plairoit à M. Fox d'indiquer. »

M. Fox fut présenté à l'audience publique du 3 septembre, par M. *Merry*. Le premier consul l'accosta deux fois, et parmi les choses flatteuses qu'il lui dit, il ajouta : » Il n'y a dans le monde que deux nations. » L'une qui habite l'Orient, et l'autre qui » habite l'Occident. Les Anglais, les Fran» çais, les Allemands, les Italiens, etc., » vivent sous les mêmes lois, ont les mêmes » mœurs, les mêmes coutumes, et presque » tous la même religion, et sont enfans de » la même famille. Les hommes qui veulent » rallumer le flambeau de la guerre parmi

» eux, veulent la guerre civile : ces prin-
» cipes, Monsieur, vous les avez développés
» dans vos discours avec une énergie qui
» fait autant d'honneur à votre cœur qu'à
» votre esprit. » M. Fox dîna le même jour avec le premier Consul, qui eut une très-longue conversation avec lui, en présence d'un cercle nombreux.

Il est certain que le premier Consul avoit une très-haute opinion de M. Fox, et qu'il saisit avec empressement toutes les occasions de la manifester. Il déclara publiquement, que si les ministres anglais (de ce temps-là) ressembloient à M. Fox, l'Angleterre et la France pourroient jouir d'une paix éternelle, et concourir réciproquement à leur bonheur mutuel. S'il avoit plû à la providence de prolonger la vie de M. Fox, peut-être que sa patrie auroit pu retirer de grands avantages de la connoissance intime qu'il avoit acquise des détails du gouvernement français. Il participa à l'adoption de plusieurs réglemens intérieurs de ce gouvernement; expliqua aux ministres les lois anglaises sur la liberté de la presse, et les aida de ses conseils, dans la rédaction du code civil

adapté aux circonstances où se trouvoit la France à cette époque.

Le 16 de septembre, M. Fox assista à la séance extraordinaire du tribunat. Quelques minutes avant la séance, le capitaine Boyer, alors de garde au tribunat, s'avança vers M. Fox, et lui adressa la parole en ces termes : « Je suis, Monsieur, un des deux » cents Français qui, en l'an 3 (1795), » étoient étroitement détenus à *Porchester*. » Nous nous adressâmes à vous, et vous » eutes la générosité d'exercer votre élo- » quence en notre faveur. Aussitôt nos fers » furent brisés, et nous fumes presque libres. » Ce bienfait, Monsieur, ne sera jamais ou- » blié ni par moi, ni par mes compagnons » d'infortune; mais je suis, pour le présent, » plus heureux qu'eux, puisque je puis vous » témoigner publiquement ma reconnois- » sance. Je vous conjure, Monsieur, d'y » ajouter encore, si la chose est possible, » en daignant agréer mes foibles, mais sin- » cères remercîmens. » M. Fox parût très-ému des expressions touchantes de la reconnoissance du capitaine Boyer, et répondit, avec un mouvement de tête indi-

eatif de sa modestie, « Oh ! oui, Monsieur, » je m'en rappelle. »

Singer M. Fox dans son costume, dans sa manière de parler, et même dans ses repas, devint une mode générale à Paris. Les petits maîtres de cette capitale formoient un singulier contraste avec ce qu'ils étoient effectivement, et ce qu'ils s'efforçoient de paroîtré. Affecter l'homme pensant, et penser comme Fox, étoit le suprême bon ton. Les fats faisoient tous leurs efforts pour modifier leurs traits et leur maintien, afin de jouer ce rôle. A l'opéra, tous les yeux étoient tournés sur lui, et il étoit suivi dans les rues comme un objet de curiosité. Son portrait étoit mis en montre dans toutes les boutiques, et les médaillons qui avoient la tête de Fox se vendoient rapidement. Il n'y eut que les artistes en peinture et en sculpture qui éprouvèrent du mécontentement, parce qu'il refusa constamment de se laisser peindre ou modeler. On rapporte qu'un statuaire célèbre vint assurer M. Fox de ses respects, et lui annonça, qu'étant jaloux de participer à son immortalité, il se proposoit, avec sa permission, de faire son buste; qu'il vien-

droit le lendemain matin, et qu'il osoit se flatter que M. Fox voudroit bien lui accorder une demi-heure de son temps, pour prendre le contour exact de son corps, etc., etc.

Parmi les femmes du bon ton, qui furent remplies d'attentions particulières pour M. Fox, on distingue madame R.....er; elle vint un jour pour le prendre dans sa voiture, mais M. Fox hésita de l'accompagner. « Allons, » Monsieur, dit cette dame, il faut que je » tienne ma promesse et que je vous fasse » voir à la promenade. Il faut bien toujours » un spectacle aux badauds de Paris. Avant » votre arrivée, j'étois à la mode; ainsi il » y va de mon honneur que je ne paroisse » pas jalouse de vous. Il faut que vous m'ac- » compagniez, Monsieur; allons. » Quelques jours après parut une ode, dans laquelle M Fox et madame R.....er étoient métamorphosés en JUPITER et en VÉNUS. L'auteur de cette ode en remit, avec toute la modestie d'un Français, un exemplaire entre les mains de M. Fox, et un autre entre celles de madame R.....er, au moment où il entroit avec cette dame à l'opéra. M. Fox, à la lecture de cette ode, parut confus; mais sa belle

compagne se mit à sourire. « Laissez-les dire, » dit-elle, et laissez-les faire; tant que M. » R.....er conservera son bon sens, et s'en » mocquera ainsi que moi, il n'y a pas grand » mal. » M. Fox avoit la meilleure opinion de cette dame, et fit cette remarque: « que » c'étoit la seule femme qu'il connut, qui » réunit les attraits du plaisir à ceux de la » modestie. »

Pendant sa résidence à Paris, M. Fox eut des entrevues fréquentes avec le premier Consul, dont il s'étoit formé une opinion très-particulière. M. Burke, en parlant de la révolution française, a affirmé que non-seulement elle avoit ébranlé toute l'Europe, mais encore qu'elle avoit ébranlé tous les hommes individuellement; et qu'elle avoit ébranlé M. Fox, jusqu'à ce qu'elle eût fait changer son cœur de place. Quoique cette imputation soit un peu trop sévère, néanmoins les amis les plus intimes de M. Fox n'oseroient certainement pas nier, qu'il n'eût un certain penchant pour les Français.

M. Fox dit du premier Consul (1):

---

(1) Je donne le texte anglais pour qu'on puisse

« M. Fox said of Buonaparte, that he was » a man, as magnificent in his means, as in » his ends; that he possessed a most decided » character; that he would pursue his pur- » pose with more constancy and for a longer » period than was imagined; that his views » were not directed against great Britain, » but that he looked only to the continent. » His commercial enmity was, he asserted, » only a temporary measure, and was never » intended to be acted upon as permanent » policy. He observed that he had a proud

---

se convaincre de l'exactitude et de la fidélité de ma traduction, qu'on trouvera peut-être même un peu foible.

« Que c'est un homme aussi grand dans ses moyens » que dans ses projets; qu'il possède le caractère le » plus prononcé; qu'il poursuivroit sa carrière avec » plus de constance, et pendant un plus long espace » de temps qu'on ne se l'imaginoit; que ses vues » n'étoient pas dirigées contre la Grande-Bretagne, » que c'étoit sur le continent seulement, qu'il avoit » des desseins. Il assuroit en outre, que l'inimitié » du premier Consul, relative au commerce, n'étoit » qu'une mesure temporaire, et qu'il n'avoit jamais » eu l'intention d'en faire un acte permanent de sa » politique. Il fit encore cette remarque: qu'il a une

» caudour, which, in the confidence of suc-
» cess in whatever he resolved, scorned to
» conceal his intentions. I never saw, said
» he, so little indirectness in any statesman,
» as in the first consul. He makes no secret
» of his designs. » How far these opinions, of Fox, were well founded, it is not our purpose to investigate.

Vers le milieu de novembre 1802, M. Fox revint en Angleterre. Bientôt après son arrivée, il mit en écrit ses réflexions sur les mœurs et sur les manières des français, et donna à cet écrit toute le développement qu'il jugea convenable, et dont il est susceptible. Il ne se détermina à cette rédaction, que parce que le comte de Fitzwilliam avoit avancé: « qu'à l'aurore de la révolution, les français

---

» franchise tenant de la fierté, qui, dans l'entière
» confiance qu'il a de la réussite de tout ce qu'il a
» résolu, dédaigne de céler ses intentions. Je n'ai ja-
» mais vu, ajouta-t-il, si peu d'obliquité dans aucun
» homme d'état que dans le premier Consul. Il ne fait
» aucun secret de ses desseins. » Il n'entre pas dans le plan que nous nous sommes proposés, de recher-cher jusqu'à quel point l'opinion de M. Fox peut être fondée.

» étoient une nation de fats, et qu'à son dé-
» clin ce n'étoit plus qu'une nation de goujats.
» Que les mœurs, la politesse d'homme à
» homme, et le respect chevaleresque pour
» les femmes, qui adoucit la rudesse de
» l'autre sexe, et donne un éclat pittoresque
» au tableau de la vie, avoient totalement
» disparus; et qu'une nation de citoyens avoit
» remplacé une nation de gentilhommes. »
D'un autre côté, M. Fox soutenoit que la même galanterie continuoit de s'y faire remarquer, quoique la base en fut écroulée, et que la distinction des rangs et des classes y étoit suffisamment observée, pour assurer l'ordre et les jouissances de la vie sociale. Il admettoit que la révolution avoit fait beaucoup de mal; mais que la fermentation avoit cessée, et que la lie étoit tombée au fond du vase, pour ne jamais reparoître. Il affirma encore, que d'ici à un siècle, le gouvernement français présenteroit le spectacle le plus intéressant, celui d'un gouvernement non basé sur les principes de la féodalité.

M. Fox se rappeloit toujours avec la plus grande satisfaction, de son dernier voyage

en France. Il disoit souvent qu'il avoit pu mieux apprécier le caractère français pendant le court espace de temps qu'il y avoit habité en dernier lieu, que dans les plus longs séjours qu'il y avoit faits antérieurement. Il est certain qu'il vit beaucoup plus de choses qu'auparavant, et sous des points de vue bien différens; et que possédant une plus grande maturité de jugement, il forma probablement des observations plus solides.

M. Fox fut à peine de retour, qu'on le vit s'opposer au nouveau ministère, qui paroissoit disposé à recommencer les hostilités. Il émit son opinion sur la motion d'adresse de remercîmens à sa majesté, le 23 de novembre 1802, en ces termes : « Que la sû-
» reté de l'état, objet qu'on paroissoit avoir
» en vue, seroit plus sûrement consolidée
» par un établissement militaire médiocre,
» soit qu'on eût l'intention de rester en paix,
» ou qu'on eût celle de recommencer les
» hostilités. Supposons pour un moment,
» ajouta-t-il, qu'on doive recommencer la
» guerre, on feroit bien de réfléchir avant
» tout, sur la manière dont elle doit être
» dirigée. Je n'entrerai pas dans les détails

» de cette partie de mon sujet ; mais sup-
» posons qu'on soit déterminé à renouveler
» les hostilités, il est évident que nos moyens
» de nuire à l'ennemi, consistent simplement
» soit à reprendre les pays à la cession des-
» quels nous avons consentis, ou à garder
» ceux qui sont encore en notre possession:
» eh bien ! dans ce cas, je dis nettement
» que violer le traité de paix pour un objet
» semblable, (et dans les circonstances ac-
» tuelles on ne pourroit rien obtenir au-
» delà) ce seroit mettre les ministres d'An-
» gleterre et les membres du dernier par-
» lement, qui ont approuvé le traité, dans
» une situation propre à exciter la risée de
» toute l'Europe. Je soutiens que la conti-
» nuation de la paix est infiniment désirable;
» j'en sens toute l'importance, de la manière
» la plus irrésistible. Cependant, quoique
» j'aie de l'aversion pour la guerre, néan-
» moins mon intention n'est pas de soute-
» tenir, qu'il n'y ait pas quelque circonstance
» subséquente au traité d'Amiens, qui ne
» justifie amplement les ministres, de leur
» refus à en exécuter les conditions. Je ne
» crains pas d'avouer une opinion pour la-

» quelle j'ai été assez fréquemment tourné » en ridicule ; et je déclare formellement » que je regarde la conservation de l'hon- » neur national, presque comme la seule » cause légitime de faire la guerre. Je sou- » tiens cette doctrine, d'après ce principe » pur et simple, que l'honneur est insé- » parablement lié à la défense de soi-mê- » me. Si on peut me prouver qu'on ait » blessé l'honneur national, ou que la di- » gnité nationale ait été outragée, je dé- » clarerai sans hésiter mon opinion, qui est: » que c'est une cause juste et légitime de re- » commencer les hostilités. Néanmoins, il » faudroit me le prouver de la manière la » plus évidente, pour que je pusse me ré- » soudre à accorder mon suffrage, à une » mesure qui replongeroit la patrie dans les » calamités qu'une guerre désastreuse a oc- » casionnées, et dont nous avons été si ré- » cemment délivrés. »

Le 9 de mars 1803, jour auquel le message du roi fut apporté à la chambre des communes, M. Fox dit qu'il votoit avec plaisir pour l'adresse de remercîmens ; mais il observa en même temps : « que l'Angleterre

» n'avoit jamais été dans une situation, où il
» seroit plus imprudent d'entraîner la patrie
» dans une guerre, dont la nécessité ne fût
» pas absolue, pire, que dans le moment
» actuel; et jamais aucuns ministres ne fu-
» rent plus coupables qu'ils ne le seroient,
» de recommander ou de tenir une conduite
» politique, si destructive des plus chers in-
» térêts du peuple. »

Nonobstant cela, lorsque le 3 de juin, après la déclaration de guerre, le colonel *Patten* proposa un vote de censure contre les ministres, M. Fox n'appuya pas cette proposition; quoiqu'il lui fût impossible d'approuver toute leur conduite, en partie à cause qu'il étoit trop tard, et en partie parce qu'il ne savoit pas s'il n'auroit pas plus lieu d'être mécontent de leurs successeurs.

Le 18 de juillet, il donna son assentiment à *the additional force bill* (bill pour l'augmentation des troupes), et il observa à cette occasion, qu'il s'étoit absenté pendant les trois dernières semaines, parce qu'ayant déjà donné les raisons qui lui faisoient désapprouver la guerre, il ne vouloit pas s'opposer aux mesures qui, comme de raison,

étoient nécessaires pour la faire avec succès.

Au 7 de mars 1804, on voit M. Fox occupé à défendre la conduite de son frère, le général Fox, commandant en chef de l'Irlande, et à insister pour qu'on établît une enquête sur le gouvernement de cette île pendant la dernière insurrection. Le 22 du même mois, il tourmenta le ministre relativement aux communications qu'il pouvoit avoir reçues, au sujet de la médiation de la Russie; et le 23 avril, il fit une motion sur la situation des affaires nationales. Après un discours long et énergique, dans lequel il fit allusion à l'imprudente politique de cette guerre, tandis qu'en même temps il accusoit ouvertement les ministres d'incapacité; M. Fox conclut en proposant: « qu'on renvoyât » à un comité la révision des différens bills » passés dans la chambre des communes » pendant la dernière et la présente session » du parlement, pour la défense de l'état, et » pour aviser aux mesures ultérieures qui » pourroient être nécessaires, pour rendre » ladite défense plus complète et permanente. » Il fut secondé, dans cette circonstance, par M. Pitt, qui protesta de son zèle

et de sa sincérité pour l'adoption de cette mesure. Lors de l'appel nominal qui suivit des débats très-animés, ces deux rivaux se trouvèrent dans une minorité formidable, de 234 contre 256.

M. Addington étant incapable de tenir plus long-temps les rênes du gouvernement, elles furent mises de nouveau entre les mains de M. Pitt. Beaucoup de personnes s'imaginèrent alors, que l'état critique des affaires publiques, et la sûreté commune de l'empire, auroient amené une coalition entre le ministre et son ancien antagoniste, qui sur ces entrefaites réunit son parti à celui de Grenville. Ce lord déclara positivement, qu'il avoit résolu de n'accepter aucune place, que M. Fox ne fût compris dans la nouvelle administration.

M. Pitt prétendit qu'il étoit parfaitement disposé à y acquiescer ; mais on supposa que l'invincible répugnance de Sa Majesté pour M. Fox, fut le seul obstacle qui empêcha l'exécution de ce projet. Cependant on dit que M. Fox fit connoître l'indignation que la conduite du ministre, dans cette affaire, lui inspiroit, avec une vivacité qui

ne

ne lui étoit pas ordinaire. Mais en même temps il rendit justice à son rival, et avoua qu'il étoit presque le seul homme, qui eût jamais pu soumettre des talens aussi éminens au joug des formalités officielles.

Aussitôt que M. Pitt eût repris les rênes du Gouvernement, la guerre fut rendue commune à l'Espagne, que jusques alors on avoit laissé jouir de tous les bienfaits d'une neutralité insidieuse. Cette mesure fut vivement censurée par M. Fox, qui, lors de l'ajournement de la discussion de cette affaire, le 12 de février 1805, entra dans les détails les plus minutieux, sur les négociations entamées avec la Cour de Madrid. Il soutint, dans le cours de ces débats, que la duplicité la mieux caractérisée, étoit le trait le plus remarquable de toute cette transaction : et en outre, que la détention des frégates espagnoles étoit une mesure de guerre et non de précaution. Ensuite il insista fortement sur l'excellence de l'ancienne méthode, de commencer les hostilités par une déclaration de guerre. Il conclut en assurant qu'il avoit la conviction intime, que les ministres avoient agi envers

l'Espagne, avec trop de précipitation et avec injustice.

M. Fox s'énonça avec son énergie ordinaire, dans la discussion du 8 avril, relative à la malversation alléguée contre le lord Melville, trésorier de la marine. Cette affaire est trop récente, pour entrer dans des détails que tout le monde connoît, et que les journaux ont publiés plus au long qu'il ne nous seroit possible de le faire dans un ouvrage aussi borné. Nous nous contenterons donc de dire que M. Fox, qui avoit lieu de détester le *lord Melville*, saisit une occasion aussi favorable de prendre une ample revanche, contre un homme dont la conduite politique lui avoit été si souvent contraire. Cependant, malgré la logique serrée et concluante de cet orateur, et la culpabilité évidente du *lord Melville*, l'appel nominal, sur la motion de M. *Whitbread*, pour passer un vote de censure sur ce lord, ne produisit qu'une égalité de suffrages de 216 contre 216. Alors l'orateur de la chambre des communes fit pencher la balance contre ce lord, en donnant sa voix en faveur de la motion, ce qui emporta

le vote de censure de la conduite du *lord Melville*. Les différentes motions relatives à cette affaire ayant été agréées, la chambre s'ajourna au 10 avril.

Dans les séances subséquentes, M. Fox reprocha encore au lord Melville sa cupidité dans les termes les plus énergiques, et cita plusieurs faits antérieurs à l'appui de ses assertions. Il proposa, en outre, de voter une adresse au roi, pour mettre sa Majesté à même de manifester aussi son indignation, contre un homme coupable d'une malversation sans exemple. Quoiqu'il soit du devoir de tout homme chargé d'une fonction publique de signaler à ses commettans les malversations de cette espèce, et de poursuivre les délinquans d'une manière exemplaire; néanmoins, le zèle extraordinaire de M. Fox dans cette occasion, parut à certaines personnes, très au fait des moyens dont le lord Holland son père, s'étoit servi pour amasser une fortune très-considérable, une espèce de censure indirecte de son aïeul.

Le 12 de mai suivant, M. Fox entama la discussion au sujet de la pétition des catholiques d'Irlande, qui avoit été présentée par

lui quelque temps auparavant; et, dans un discours étendu et d'un style soigné, il démontra à la chambre la nécessité de se former en comité, pour remédier aux griefs dont ils se plaignoient. Quoique la pétition fût rejetée à une grande majorité, néanmoins une grande partie de l'empire fut appaisée, par la seule idée qu'elle n'étoit pas dénuée de protection.

Pendant l'été de 1805, le crédit personnel de M. Pitt avoit suffi pour former une coalition entre la Russie et l'Autriche, à l'effet de réprimer l'influence dominante de la France, et de venger la violation de l'indépendance de l'Europe. Après une campagne dont les annales de la guerre n'offrent pas d'exemple, la bataille d'Austerlitz fut perdue, le traité de Presbourg fut signé; et le 23 de janvier 1806, M. Pitt, victime en partie d'un mal héréditaire, et en partie le cœur nâvré de douleur pour les malheurs de l'Europe, poussa son dernier soupir en proférant ces paroles : Oh! my country! (O ma patrie!)

Après la mort de M. Pitt, M. Fox fut taxé de manquer de générosité. Lorsqu'on pro-

posa de décerner les honneurs funèbres à cet homme d'état distingué, tout en rendant hommage aux vertus de M. Pitt, à son patriotisme exalté, à son intégrité et à ses mœurs pures et sans tache, il applaudit à ses talens financiers, censura les guerres qu'il avoit entreprises, s'opposa aux honneurs publics qu'on vouloit lui décerner, et vota pour le paiement de ses dettes.

Quoique les collègues de M. Pitt fussent suffisamment appuyés par l'opinion publique, pour diriger convenablement les affaires, néanmoins ils crurent qu'il leur seroit impossible de se maintenir dans leurs places : c'est pourquoi ils conseillèrent au roi, de remettre le timon de l'état entre les mains du lord Grenville et de ses amis, et donnèrent leur démission. Le lord Grenville adhéra avec fermeté à l'alliance qu'il avoit contractée avec M. Fox, et sa Majesté consentit à ce que ce dernier, ainsi que son parti, fussent admis dans la nouvelle administration. M. Fox, d'après son propre choix, fut nommé secrétaire d'état pour le département des relations extérieures, et les principaux membres du

parti qui l'avoient secondé aussi long-temps, furent placés convenablement.

Après une opposition de vingt-deux ans, M. Fox reprit la place qu'il avoit quittée en 1783. Il n'eut pas plutôt reçu les sceaux de son département, qu'il s'occupa de l'objet auquel il avoit consacré la majeure partie de sa vie politique. Dès le commencement de la guerre, il avoit manifesté dans ses discours qu'elle étoit mal concertée; en conséquence, il se détermina à lui donner une fin honorable, s'il étoit possible. Comme il ne s'étoit jamais servi d'expressions outrées, et qu'il n'avoit jamais montré d'antipathie personnelle; et comme l'ennemi ne pouvoit avoir de raisons de refuser sa médiation, une négociation fut entamée; mais il ne vécut pas assez long-temps pour voir ses vœux exaucés.

Bien que M. Fox manifestât un amour ardent pour la paix, néanmoins il fit voir qu'il n'étoit pas disposé à souffrir une insulte. Dès son entrée au ministère, la conduite du roi de Prusse excita l'indignation générale. Non content de s'emparer du Hanovre, et de prétendre à la souveraineté de ce pays, il

exclut le commerce anglais, non seulement de ses états, mais encore de tous les ports et de tous les états voisins qu'il put influencer ou intimider. Le nouveau ministre publia un manifeste vigoureux, et adopta en même temps des mesures, pour bloquer les ports de Prusse et intercepter son commerce.

Lorsque le message du roi, à ce sujet, fut pris en considération, le 23 d'avril, M. Fox se leva et prononça un discours qui fit une forte impression sur l'esprit de ses auditeurs, et dans lequel il joua, pour la première fois, le rôle de partisan de la guerre. « Je suis sûr, » dit-il, que la chambre me croira sans peine » si je l'assure de la répugnance extrême que » sa Majesté éprouve, à engager l'Angleterre » dans une guerre, à cause de l'électorat d'Ha- » novre; mais je suis certain aussi que cette » chambre et la nation doivent avoir ressenti » la plus vive indignation, en apprenant l'in- » juste agression de la Prusse. On convien- » dra sans hésiter, j'espère, de la nécessité » d'adopter les mesures les plus vigoureuses » lorsqu'il s'agit de l'honneur du souverain » et de la patrie. » Après s'être étendu avec clarté et précision, sur les griefs dont on avoit

à se plaindre de la part de la Prusse, M. Fox termina son discours par la proposition d'une humble adresse au roi, pour le remercier de son message, et en même temps pour assurer sa Majesté, que la chambre partageoit ses sentimens paternels, pour la perte du Hanovre, événement qui ne pouvoit être regardé avec indifférence, et qui nuisoit aussi essentiellement aux intérêts bien entendus de l'Angleterre; et d'assurer en outre sa Majesté, que la chambre étoit prête à soutenir ses droits paternels et légitimes.

Ceux qui sont à même de retracer avec impartialité la conduite de M. Fox, depuis le commencement de sa carrière politique jusques à sa fin, doivent être intimement convaincus, que l'uniformité en politique ne fut pas du nombre de ses vertus. A la vérité, sous un gouvernement constitué comme celui de cet empire, où le souverain est dans la nécessité d'abandonner la direction des affaires au parti qui a la supériorité dans le sénat, où, comme de raison, les plus grands efforts de l'un sont constamment dirigés contre l'autre, afin de s'emparer du pouvoir, des places et des émolumens qui y

sont attachés ; il seroit très-difficile de trouver un homme, soit en place ou hors de place, qui ait agi constamment d'après des principes uniformes.

On ne doit donc pas être surpris que la conduite de M. Fox, secrétaire d'état, ait été diamétralement opposée aux professions politiques de M. Fox, cherchant à acquérir de la popularité parmi la populace de Westminster, ou s'efforçant d'animer le parti de l'opposition contre le ministre du jour, par des déclamations factieuses dans les tavernes de la capitale. Celui qui, en 1805, avoit été le plus zélé protecteur des catholiques d'Irlande, ne se refusa pas absolument, en 1806, à remplir les engagemens qu'il avoit contractés envers eux ; mais on argua en sa faveur, que ce n'étoit pas le moment, et on insinua que lorsqu'il se seroit affermi dans sa place, il ne manqueroit pas de faire pour eux, ce qu'il ne pouvoit se hasarder à faire dans le moment actuel. Celui qui, en 1805, avoit si hautement demandé la punition exemplaire du lord Melville, pour de prétendues concussions de quelques mille livres sterling, opposa toutes sortes d'obstacles, en

1806, à l'enquête demandée sur la conduite du marquis *Wellesley*, prévenu entre autres accusations, d'avoir détourné autant de millions et plus. Celui qui avoit exercé ses talens et employé ses efforts multipliés contre la taxe sur les revenus, imposée par M. Pitt, et qui la condamnoit comme étant fondée sur l'oppression et sur l'injustice; qui déclara que si elle passoit, un honnête homme ne sauroit vivre en Angleterre; devint le défenseur de l'augmentation de cette taxe, qui fut portée brusquement, de six à dix pour cent; et n'eut pas honte d'avouer qu'on n'en arrêteroit les effets, que lorsqu'elle auroit ôté la faculté de se procurer les premiers besoins de la vie. Celui qui antérieurement avoit recommandé avec tant d'énergie, la nécessité d'une rigide économie dans les dépenses publiques; qui s'étoit déclaré le rempart du peuple contre l'influence croissante de la couronne, appuyoit actuellement les mesures qu'il eût vouées alors à l'exécration publique.

On ne peut se dissimuler que l'abandon de plusieurs principes, qu'il avoit défendus jadis avec tant de chaleur, ne diminuât de

beaucoup sa popularité. Un expédient auquel il eut recours immédiatement après son entrée au ministère, n'étoit pas de nature à réhabiliter sa réputation, dans l'opinion de ceux qui ont à cœur les vrais intérêts de la patrie. Un pamphlet intitulé: *An inquiry into the state of the nation*, (Examen sur l'état de la nation) fut publié alors, et on fit entendre au public que c'étoit une production de la plume du lord Holland, sous la direction immédiate de M. Fox. On insinuoit dans cet ouvrage, que la nation étoit réduite à une telle extrémité, que la paix avec le gouvernement français, quelque désavantageuse ou ignominieuse qu'elle fût, n'étoit pas à dédaigner. Quoique ce pamphlet ne fît pas honneur aux talens et à la franchise du nouveau ministère, quoiqu'il tendît à détacher de notre cause les puissances étrangères alliées, et à inculquer une doctrine de soumission universelle au chef de la France; néanmoins il produisit tout l'effet qu'on désiroit sur les esprits foibles en Angleterre, où on le fit passer dans l'opinion des dupes, avec toute l'autorité d'un manifeste ministériel.

A l'égard de l'abolition de la traite des nègres, qui n'étoit pas une affaire de parti, la conduite de M. Fox fut toujours uniforme. On a vu que dès la première discussion de cet objet, il attaqua ce trafic avec le foudre de son éloquence, et qu'il appuya de toutes ses forces les efforts de ceux qui votèrent pour sa suppression. Il manifesta les mêmes sentimens lorsqu'il fut en place. Le 10 de juin il soumit cette question à l'humanité de la chambre des communes. « Il y a » quinze ou seize ans, dit-il, que l'abolition » de la traite des nègres à été proposée par » un honorable membre (*M. Wilberforce*), » et je la lui aurois volontiers abandonnée » entièrement, si j'avois présumé que cet » honorable membre eût eu l'intention de » faire aucune motion à ce sujet, pendant » le cours de cette session. C'est pourquoi » j'ai entrepris cette tâche; et si la motion » avec laquelle j'ai l'intention de conclure, » est adoptée, je croirai que le temps que » j'ai passé au parlement (qui forme à peu » près un espace de trente à quarante an- » nées) aura été bien employé. »

Quelle que soit la différence d'opinion qui

empêcha l'adoption de cette mesure, cependant elle avoit eu l'assentiment, non pas unanime de la chambre, mais approchant autant que possible de l'unanimité. Non-seulement elle eut l'assentiment général, mais il fut encore prouvé, par les arrêtés de cette chambre, que la traite des Nègres est contraire aux principes de la justice, de l'humanité et d'une saine politique. Ensuite l'honorable membre cita, comme autorité majeure, à l'appui de ses argumens, l'opinion de Burke, et insista avec force sur la cruauté et sur l'injustice de ce trafic infâme et honteux pour l'humanité, dont il dépeignit les divers artifices employés pour arracher à leur patrie les malheureux habitans de l'Afrique. Il fit allusion à la conduite qu'avoient tenue M. Pitt et le lord *Sidmouth* (1), pendant leur administration respective. Le premier en appuya l'abolition immédiate ; et quoique le second ne voulût qu'une abolition graduelle, néanmoins il avoit la plus grande horreur pour ce trafic détestable. Il y avoit long-temps que le premier arrêté, déclarant : que ce

(1) Ci-devant M. Addington.

trafic cesseroit en 1800, avoit été adopté : cependant nous étions arrivés au milieu de l'année 1806, sans qu'aucune mesure eût été prise pour mettre fin à ce commerce honteux. Il pensoit qu'il seroit impossible de faire passer ce bill dans les deux chambres, pendant la session actuelle ; mais il n'y avoit pas de doute qu'on ne proposât un bill aussi juste et aussi politique. Alors il entra dans de longs détails sur l'objet de l'arrêté qu'il avoit l'intention de proposer, et s'étendit sur l'urgence et sur la nécessité de l'adopter, comme mesure préliminaire à l'entière abolition du plus infâme trafic qui ait jamais dégradé l'humanité. M. Fox conclut en proposant les arrêtés suivans : « Arrêté que cette chambre » pense que la traite des Nègres est contraire » aux principes de la justice, de l'humanité » et de la saine politique. Arrêté : que cette » chambre prendra, le plus promptement » possible, des mesures efficaces pour abolir » ce trafic, dans l'espace de temps qui pa» roîtra le plus opportun. »

Cette motion fut combattue, comme à l'ordinaire, par les membres de *Liverpool*, de Bristol et quelques autres personnes intéres-

sées à ce trafic; mais elle fut appuyée par M. *Wilberforce*, ainsi que par les autres membres du parti de l'administration; et passa à la majorité de 114 contre 15.

C'est à peu près la dernière fois que M. Fox émit son opinion sur les affaires publiques. Son assiduité à ses devoirs parlementaires fut interrompue par le dépérissement de sa santé.

Les symptômes de la maladie qui devint funeste à M. Fox, commencèrent à se manifester vers la fin de l'année 1805. Étant allé en visite à la campagne, chez un seigneur de sa connoissance, au mois de décembre de la même année, M. Fox se trouva tellement indisposé, qu'il ne put, comme autrefois, ni prendre le même exercice, ni participer aux amusemens champêtres qu'il aimoit tant. Ses amis remarquèrent ce changement, et eurent un pressentiment de ses suites; M. Fox lui-même ne s'aveugloit point sur son affoiblissement progressif, et étoit intimement persuadé qu'il n'avoit pas long-temps à vivre. Vers cette époque, un de ses amis s'étant adressé à lui, pour le prier de réunir leurs efforts, et de l'appuyer dans une affaire d'im-

portance ; M. Fox lui fit cette réponse : « Ma
» vie a été d'une activité qui surpasse de
» beaucoup mes forces, je devrois quasi dire
» mon devoir. Si je n'ai pas beaucoup fait,
» vous conviendrez que j'ai beaucoup parlé ;
» j'ajoute encore, que j'ai ressenti beaucoup
» plus que je n'ai dit ou fait. Mor tempéra-
» ment a succombé sous le faix : je ne me
» sens pas compétent pour l'affaire sur la-
» quelle vous avez écrit ; il faut laisser
» cela à des hommes bien plus jeunes que
» nous. »

A cette époque, M. Fox fut obligé de garder le lit pendant plusieurs jours. Ses jambes enflèrent; ce qui lui fit prendre de fortes doses d'une décoction anti-scorbutique, croyant qu'il étoit attaqué du scorbut. M. Fox étoit un homme singulier, sous certains rapports; il n'aimoit pas les charlatans, c'est pourquoi il s'étoit fait une espèce de théorie philosophique en médecine, qui rapportoit toutes les maladies à deux causes; savoir : à l'impureté du sang, et aux mauvaises dispositions de l'estomac. Il lui arrivoit rarement de consulter un médecin, et il se prescrivoit et préparoit lui-même ses médicamens : la rhubarbe

barbe et des décoctions de simples étoient ceux qu'il préféroit; et ses mémoires de drogues se montoient annuellement à des sommes considérables.

Il commença dès-lors à se droguer pour le scorbut; et ce traitement contribua probablement à aggraver sa maladie réelle, qui étoit l'hydropisie. C'est dans cet état qu'il revint à Londres, dès les premiers jours de janvier. L'activité occasionnée par l'aspect important des affaires politiques, peu avant la mort de M. Pitt, bannit de son esprit tout sentiment d'affoiblissement physique. Cependant, il se servit un jour de ces expressions remarquables : « Pitt est mort en janvier, peut-être » partirai-je avant juin. » Une personne de la société, ayant fait quelques observations : » Non, non, dit M. Fox, je commence à » croire que mon mal n'est pas différent de » celui de Pitt; depuis long-temps mon es- » tomac est dérangé, et je sens que ma cons- » titution se dissout (1).

(1) Je crois que ces expressions de M. Fox doivent plutôt être prises au figuré qu'au propre; car ce qui suit l'indique en partie. *Note du traducteur.*

L'intervalle qui s'écoula entre la mort de M. Pitt et la nomination du nouveau ministère, fut pour M. Fox une période de beaucoup de vexations et d'inquiétudes. Sa santé en souffrit beaucoup ; son appétit diminua sensiblement, et ses jambes enflèrent et désenflèrent alternativement. Lorsqu'il agissoit, il paroissoit bien portant ; mais dès qu'il prenoit du repos, il ressentoit des maux d'estomac, dont nuls médicamens ne pouvoient le guérir. Il refusa de consulter les médecins, parce qu'il imputoit ces symptômes alarmans à l'anxiété momentanée qu'il éprouvoit, et il se persuadoit qu'ils cesseroient avec la cause qui les avoit fait naître.

Sa santé continua dans cet état pendant tout le mois de mars, et alors ses amis furent convaincus qu'il déclinoit rapidement. Néanmoins, il persista toujours à dire, que son mal n'étoit que l'effet de son tempérament ; et comme il arriva qu'au mois de mai il eut un intervalle de mieux, cette circonstance ne fit que le confirmer dans son erreur.

Cependant les symptômes s'étant manifestés avec une violence redoublée, il fit

venir un médecin, qui déclara, vers la fin de juin, qu'il approchoit rapidement de sa dissolution.

Ce ne fut qu'au commencement de juillet que le genre de sa maladie fut complétement confirmé. Les symptômes ne furent plus douteux; la léthargie devint alarmante, et l'enflure augmenta de jour en jour. Tous les efforts pour faire passer les eaux ayant été inutiles, il y eut une consultation le 29 de juillet, dans laquelle on convint d'essayer un médicament violent; et s'il manquoit de produire l'effet diurétique qu'on en attendoit, d'employer la seule ressource qui restât, qui étoit de faire l'opération de la ponction. Le médicament ne fit pas l'effet desiré; M. Fox enfla d'une manière alarmante; et s'étant convaincu de la nécessité de souffrir la ponction, il demanda qu'on ne la retardât pas plus long-temps.

Cette opération se fit le 7 d'août; la quantite de liquides qui en fut le résultat, fut d'environ cinq *gallons* (1). La foiblesse qu'il ressentit pendant l'opération, alarma au point

(1) Vingt litrès de notre mesure.

de faire craindre qu'il n'y survécut pas. Il fut plusieurs jours sans connoissance; et cela au moment même où les journaux imprimoient qu'il étoit plein de gaîté et de bonne humeur. Il continua dans cet état douteux jusqu'au 10, qu'il reprit un peu de forces. Ce jour-là il déjeûna avec un ou deux de ses amis les plus intimes, qui se tinrent à côté de son lit, et avec lesquels il conversa aussi long-temps que ses médecins le permirent.

M. Fox fut le premier à observer dans une de ces conversations, que sa maladie lui seroit fatale: un seigneur qui étoit présent, dit qu'il avoit fait la partie d'aller passer les fêtes de Noël à la campagne, et qu'il avoit pris la liberté d'y comprendre M. Fox à son insçu; « mais ce sera une scène nouvelle, » ajouta-t-il, et je pense qu'elle recevra votre » approbation. Certes je serai dans une scène » nouvelle à Noël, reprit M. Fox; Mylord, » poursuivit-il, que pensez-vous de l'état de » l'âme après la mort? » Il paroît que le lord, déconcerté par la tournure inattendue que M. Fox avoit donnée à la conversation, ne fit aucune réponse. M. Fox continua ainsi : « QU'ELLE EST IMMORTELLE! j'en suis con-

» vaincu. L'existence de la divinité est une » preuve que l'esprit existe : conséquemment, » pourquoi l'âme de l'homme n'existeroit-elle » pas ? Et si une essence telle que l'âme » existe, par sa nature elle doit, et peut exis- » ter éternellement. J'aurois cru à l'immor- » talité de l'âme, quand même le christia- » nisme n'eût jamais existé : mais savoir » comment elle agit après qu'elle est séparée » du corps, c'est une chose qui surpasse les » facultés de mon entendement. » Ici, madame Fox prit une de ses mains, et fondit en larmes. « Je suis heureux ! dit-il, avec une » vive émotion, plein de confiance, et je puis » dire plein de certitude. »

Dès le milieu de juillet, les médecins annoncèrent au lord Holland son neveu, qu'on ne pouvoit raisonnablement espérer une issue favorable : néanmoins, ses parens s'efforçoient, par un sentiment d'affection bien naturelle, de déduire quelques espérances des circonstances même les plus équivoques ; lorsque le 20 d'août, il tomba dans une léthargie qui dura long-temps ; et le jour suivant les eaux donnèrent des marques évidentes de leur retour. Dès cette époque, M. Fox lui-

même n'eut plus aucun espoir d'en relever; et il se prépara graduellement pour le moment terrible, auquel il étoit évident qu'il pensoit très-sérieusement.

Le 25, les médecins ne pouvant plus empêcher l'accumulation des eaux, ni en procurer l'évacuation, annoncèrent à M. Fox qu'il étoit nécessaire de renouveler la ponction. « Je sais, dit-il, que je ne puis survivre à la » dissolution générale de mon physique; » dites-moi : combien de temps croyez-vous » que j'aie à vivre? Je ne vous demande pas » si mon rétablissement est même possible. » On lui dit qu'il étoit arrivé des cas sembla- » bles. Jamais, reprit M. Fox, à mon âge et » avec mon tempérament. Je vous conjure » seulement de me dire combien de temps » vous croyez que je puisse vivre dans l'état » où je suis? Les médecins se consultèrent; » mais ils gardèrent le silence. Je consentirai » à souffrir la ponction, reprit M. Fox, mais » avec la condition expresse, que préalable- » ment on me fera transporter à *Saint-Ann's* » *Hill.* C'est l'objet le plus cher à mon cœur, » d'y rendre mon dernier soupir. »

Cependant, sa foiblesse étoit telle que les

médecins déclarèrent à l'unanimité, qu'il étoit impossible de le changer de place. Dans une autre consultation, qui eut lieu le même jour, ils convinrent pourtant de céder à son désir, jusqu'à un certain point; c'est-à-dire, de le faire transporter au château du duc de *Devonshire*, à *Chiswick*, situé à une certaine distance de *Saint-Ann's Hill*, dans l'espoir que lorsque les eaux auroient été évacuées, le changement d'air pourroit opérer favorablement sur son appétit.

En conséquence, il fut transporté à *Chiswick*, le 23 d'août; mais il étoit tellement foible, que les médecins furent obligés de remettre la ponction à quatre jours après; et même alors, ils furent obligés d'en arrêter l'effet, avant que toutes les eaux ne fussent évacuées. Trois jours après que l'opération eut été achevée, un nouveau genre de médicamens fut essayé, et il sembla pendant quelque temps qu'il recouvroit sa santé et ses forces.

Ses amis, confians jusqu'au dernier degré, se livrèrent aux plus douces espérances; mais elles s'évanouirent promptement. Le soir du 7 septembre, ses médecins aperçurent des

symptômes de dissolution prochaine, qu'ils communiquèrent au lord Holland; mais madame Fox n'en fut instruite que le jour suivant. Les symptômes augmentèrent avec tant de violence, qu'on se décida à informer M. Fox, que probablement il ne passeroit pas les vingt-quatre heures; et que ni son rétablissement, ni la durée de son existence pendant quinze jours, n'étoient pas dans les choses possibles. « La volonté de Dieu soit faite! répondit M. Fox, j'ai vécu assez long-» temps; je mourrai content. » Alors le lord Holland fut introduit; M. Fox lui tendit une main, que son neveu saisit et baigna de ses larmes. « Mon cher neveu! mon bien aimé » neveu! » s'écria M. Fox, avec la plus vive émotion. Madame Fox, soutenue *par lady Holland et lady Élizabeth Forster*, entrèrent en ce moment. La scène attendrissante qui s'ensuivit n'est pas susceptible de description.

Personne n'espéroit que M. Fox pût passer la nuit; néanmoins il continua dans le même état jusqu'au matin du dix, qu'on annonça encore qu'il ne passeroit pas la journée. Tous les symptômes d'une dissolution immédiate

se manifestèrent, et cet état dura jusqu'au matin du jour suivant.

Le changement qui s'opéra le onze fut surprenant; il produisit les espérances les plus flatteuses, dans l'esprit de ceux qui n'avoient pas l'habitude de voir le lit de la mort; et l'indifférence des médecins, sur le peu de valeur qu'ils attachoient à ces apparences, excita même leur indignation.

Le douze au matin, de très-bonne heure, les symptômes funestes se manifestèrent de nouveau, et, pour la troisième fois, on annonça à M. Fox, qu'il n'avoit que peu d'heures à vivre. Ses parens et ses amis vinrent encore lui faire leurs adieux. Ils alloient se retirer tout-à-fait, lorsque M. Fox leur fit signe de revenir, et manifesta son impatience, de ce que les médecins leur conseilloient de se retirer. Il y eut des intervalles où il put parler; et lorsque le *lord Henry Petty* s'approcha de son lit, il dit : « Tout ceci est » dans le cours de la nature. Je suis heureux. » Votre tâche est difficile. Ne désespérez pas. » M. Fox auroit continué, mais ce lord ne pouvant retenir ses larmes, les médecins le prièrent de s'écarter de son lit. Madame

Fox étoit debout, immobile, les yeux fixés sur lui, dans toute l'agonie du désespoir; lorsque tout-à-coup un torrent de larmes, échappé malgré elle, détruisit toutes les précautions qu'elle avoit prises pour cacher son affliction. M. Fox qui tenoit une de ses mains, quoiqu'il eût le dos tourné de son côté, leva la tête. « Ne pleurez pas, ne pleurez pas! » dit-il, avec un regard de compassion. Il étoit alors si épuisé, qu'il tomba dans une espèce de stupeur. Dans la soirée, ses parens et ses amis furent admis de nouveau en sa présence; le lord Holland et madame Fox parurent fixer presque toute son attention. Il leur parla par intervalles; mais se sentant épuisé, il mit la main de madame Fox dans celle du lord Holland, et parut leur donner solennellement, tout bas, sa bénédiction, en élevant la sienne, et la laissant tomber gravement et légèrement sur les mains réunies de son épouse et de son neveu.

Il étoit évident que le 13, au matin, il approchoit de sa fin. Par des signes et par des demi-mots entrecoupés, il demanda de nouveau à voir ses parens et ses amis. Vers l'heure de midi, ils s'approchèrent de son

lit; il fit signe à madame Fox et au lord Holland de donner leurs mains, qu'il réunit encore, en leur donnant, tout bas, sa bénédiction, de la même manière et avec la même gravité et la même solennité que le jour précédent; cérémonie qu'il répéta jusqu'à trois fois. Ensuite il fit un effort pour se tourner de leur côté; mais il put seulement lever la tête; sa foiblesse l'empêcha de faire plus. Alors madame Fox et le lord Holland passèrent de l'autre côté de son lit, et il prononça ces dernières paroles, les seules qu'il lui fut possible d'articuler : DIEU VOUS BÉNISSE! VOUS BÉNISSE! ET VOUS TOUS! JE MEURS CONTENT; MAIS JE VOUS PLAINS (1)! Ensuite il tomba dans une stupeur dont il se remit vers les trois heures de l'après-midi, et regarda pour un moment, attentivement, tous ceux qui étoient dans la chambre, mais plus particulièrement le lord Holland et madame Fox. Ensuite il ferma les yeux pour ne plus les rouvrir, et expira à environ six heures moins vingt minutes du soir.

---

(1) God bless you! bless you! and you all!
I die happy! But I pity you.

Ainsi mourut M. Fox, en moins de huit mois après son illustre rival. On peut remarquer que les dernières paroles de ces grands-hommes, portent le cachet le plus fortement empreint des dispositions de leurs caractères. M. Pitt, dont l'âme élevée étoit entièrement absorbée par son inquiétude sur le sort futur de l'empire, dont il avoit si long-temps tenu les rênes avec tant d'habileté et d'intégrité, rendit son dernier soupir, comme ce vertueux Romain, en prononçant : Ô MA PATRIE! et ces mots expirèrent, pour ainsi dire, avec lui, sur ses lèvres tremblantes. JE MEURS CONTENT; MAIS JE VOUS PLAINS! furent les dernières paroles de M. Fox, dont le caractère étoit un mélange de patriotisme et de cette tendre sympathie, qui rend le cœur plus sensible aux charmes de la vie sociale et domestique. Dans l'un, le seul amour de la patrie étoit supérieur à toute considération terrestre; dans l'autre, l'amour de ceux auxquels il étoit attaché par les liens du sang et de l'amitié l'emportoit sur tout.

Les reliques mortelles de M. Fox furent transportées de *Chiswick* à *Stable yard, St.-James's*, dans la maison qu'il avoit

récemment occupée, pour y attendre le jour de ses funérailles, qui se firent le 10 d'octobre, anniversaire de sa première élection à Westminster, et qui avoit été régulièrement célébré pendant vingt-quatre ans. *Le prince de Galles* avoit l'intention d'assister à cette cérémonie; mais il abandonna ce dessein, dès qu'on lui eût représenté que la présence d'un membre de la famille royale, aux funérailles d'un particulier quelconque, étoit contraire à l'étiquette établie.

Le 10 au matin, les reliques mortelles de M. Fox furent exposées avec pompe, sur une estrade élevée à cet effet dans une salle particulière, pour satisfaire à l'empressement de ses nombreux amis, qui s'y réunirent pour rendre à sa mémoire le dernier tribut de leur respect. Cette salle étoit tapissée de noir; de gros cierges allumés étoient rangés de chaque côté du cercueil, sur lequel étoient déposées les bannières qui servirent ensuite à régler la marche du cortège.

Un char avoit été construit exprès, pour transporter le corps à son dernier lieu de repos dans l'abbaye de Westminter. Ce char, beaucoup plus grand que celui qui avoit

servi aux funérailles du *héros Nelson*, avoit vingt-sept pieds de hauteur. Sa forme étoit un carré oblong, avec une plate-forme qui s'élevoit à sept pieds de terre, et dont cinq marches formoient une éminence vers le centre, sur laquelle éminence le cercueil fut déposé. Le dôme, d'une forme semi-circulaire, étoit supporté par quatre colonnes, et couvert du plus beau velours noir, orné de larges franges noires en soie. La draperie autour de la plate-forme, descendoit assez bas pour cacher entièrement les roues du char : cette draperie étoit bridée avec des roses de velours noir, rattachées par des cordons et de gros glands de soie noire. Les colonnes étoient recouvertes d'une draperie de velours noir, festonnée avec élégance et avec goût; et bridée avec des cordons et des glands de soie noire. La draperie du dôme étoit surmontée d'une quantité considérable de plumes d'autruche noires, et groupées avec magnificence. Près de cinq cents aunes de velours furent employées à la décoration de ce superbe édifice, qui ne demandoit pas d'ornemens superflus pour ajouter à sa beauté, ni à la solennité de la cérémonie : ainsi, toutes

décorations additionnelles, telles qu'écussons, etc. etc., furent mises de côté, et l'effet en fut doublement majestueux, imposant et solennel.

Dès le grand matin, les rues par lesquelles le cortège devoit passer furent remplies de monde; et pendant plusieurs heures avant son départ, les balcons, les fenêtres et les toits des maisons, aux environs de *St.-James*, de *Pallmall*, de *Charing-Cross*, de *White-hall*, et de là à l'abbaye de Westminster, étoient garnis du haut en bas. Les rues qui aboutissent à celles citées plus haut, furent fermées pour le moment par des barrières, derrière lesquelles on avoit élevé des échafaudages de différentes formes, pour la commodité des spectateurs. Des détachemens de la garde à cheval furent postés aux différentes avenues, pour empêcher l'interruption des voitures, tandis que d'autres faisoient des patrouilles pour maintenir le bon ordre et la circulation. Le cortège étoit escorté par plusieurs corps de volontaires, renforcés par des détachemens de la garde à pied, et par des bataillons de vétérans.

Ce cortège étoit composé de personnes

de la plus haute noblesse et de différens grades, et fut un des plus nombreux qu'on ait jamais vus. Elles précédoient ou suivoient le corbillard chacune selon leur rang ou leur qualité, et observoient la plus stricte étiquette.

Cependant la multitude immense qui se portoit en foule du côté du palais, empêcha les voitures d'un grand nombre de seigneurs et de particuliers de prendre la file; et, par la même raison, ils furent obligés de suivre pêle-mêle, comme ils purent, sans distinction de rang et de naissance.

Lorsque le cortège passa devant *Carleton-house* (1), des musiciens, au nombre de trente, placés là exprès, firent entendre la marche des Morts, dans Saül, et d'autres morceaux de musique également lugubres et solennels; ce qui produisit l'effet le plus touchant et le plus imposant.

A l'arrivée du cortège à la partie orientale de l'abbaye de Westminster, les seigneurs et les particuliers qui précédoient dans leurs voitures, mirent pied à terre, et le cercueil

(1) Palais du prince de Galles.

ayant

ayant été retiré du corbillard, le cortège, observant l'ordre le plus régulier, passa à pied par le passage étroit, entre l'abbaye et l'église de Ste.-Marguerite, et traversant le sanctuaire de l'abbaye, il revint entrer par la porte occidentale de cette église, où la prébende et le clergé de Westminster, précédés des choristes, attendoient pour le recevoir. Les volontaires de Saint-Jean et de Sainte-Marguerite furent postés dans l'intérieur de l'abbaye, de chaque côté de la nef principale. Il étoit près de quatre heures lorsque le cortège commença son entrée. Aussitôt les choristes, accompagnés de l'organiste, commencèrent l'office funèbre du *docteur Croft* par l'antienne *I am the resurrection of life* (je suis la résurrection à la vie, etc. etc.). La solennité de cette scène fit une profonde impression sur l'esprit de ceux qui avoient joui de l'amitié particulière du défunt. Le *révérend docteur Ireland*, un des prébendiers de la cathédrale, lût l'office des morts; et, au moment de le déposer dans la tombe, les choristes entonnèrent l'office funèbre, par *Purcel, Man that is born of a woman*, etc. (Homme né d'une femme, etc. etc.) A en-

viron quatre heures et demie, le cercueil fut déposé dans une fosse, creusée à cet effet, à huit pieds de profondeur, et positivement vis-à-vis du monument de l'illustre *Chatham.*

Au physique, M. Fox étoit d'une taille médiocre; et depuis quelques années il avoit pris beaucoup d'embonpoint, ce qui rendoit sa démarche lourde et gênée. Ses traits, qui étoient très-prononcés, annonçoient de la pénétration et du génie; et, dans la chaleur des débats ou d'une conversation intéressante, son regard étoit excessivement animé. On se rappellera long-temps de sa figure et de son maintien. Son buste a été sculpté en marbre, plus de trente fois, par le ciseau de *Nollekens.* Le pinceau a également été fréquemment employé à transmettre sa ressemblance à la postérité, car aucun portrait n'a été aussi souvent répété.

Personne n'étoit plus disposé à louer les autres que M. Fox : en revanche, plusieurs de ses contemporains éminemment distingués, ont rendu un hommage mérité à son génie et à ses talens. De ce nombre sont le grand lexicographe (1), qui, quoique pen-

(1) L'auteur veut dire probablement le docteur Johnson.

sionné par le roi, et opposé à ses principes, avoua néanmoins son attachement à sa personne et son admiration pour son génie ; son condisciple, le comte de *Carlisle,* fit l'éloge de ses talens naissans ; la plume classique du docteur *Parr* offrit un hommage sincère aux brillans talens de l'orateur et de l'homme d'état parvenu à un âge mûr ; la duchesse de *Devonshire,* encore dans un âge où elle étoit environnée des amours et des grâces, le célébra comme le plus bel ornement de son siècle ; et le duc de *Bedford* intronisa son buste dans le temple commencé à *Woburn abbey,* et qu'il dédia à la liberté. Sur son lit de mort, il exigea de son successeur qu'il fût achevé pour le recevoir.

Sous ce buste sont inscrits les vers suivans, sortis de la plume de la duchesse de Devonshire :

(1) « Here, 'midst the friends he lov'd, the man » behold ;
» In truth unshaken, and in virtue bold :

---

(1) *Traduction des vers de la duchesse de Devonshire.*

« Ici, au milieu des amis qu'il chérissoit,

» Whose patriot zeal and uncorrupted mind
» Dar'd to assert the freedom of mankind,
» And, whilst extending desolation far,
» Ambition spread the baleful flames of war;
» Fearless of blame, and eloquent to save,
» 'Twas he—'twas Fox, the warning counsel gave;
» 'Midst jarring conflicts stem'd the tide of blood,
» And to the menac'd world a sea-mark stood!

» Oh! had his voice in mercy's cause prevail'd,
» What grateful millions had the statesman hail'd:
» Whose wisdom bad the broils of nations cease,
» And taught the world humanity and peace!

» admirez un homme d'une fidélité inébranlable, » d'une vertu courageuse, et dont l'esprit incor- » ruptible, animé par un zèle patriotique, osa dé- » fendre la liberté du genre humain, tandis que » l'ambition allumant les torches de la guerre civile, » répandoit la désolation et étendoit au loin ses ra- » vages; ce fut Fox, qui dédaignant la censure, » donna, avec une éloquence prévoyante, des con- » seils de prudence. Ce fut lui qui, au milieu des » débats et des discordes, s'opposa aux torrens de » sang, et servit de flambeau à l'univers menacé.

» Oh! si sa voix eût pu faire entendre ses paro- » les de paix, que de millions d'hommes recon- » noissans eussent accueilli l'homme d'état, dont » la sagesse voulut faire cesser les troubles parmi

» But tho' he fail'd, succeeding ages here
» The vain, yet pious effort shall revere,
» Boast in their annals, his illustrious name,
» Uphold his greatness, and confirm his fame. »

Ce sont les talens éminens que M. Fox montra comme orateur, qui formeront la principale base de sa renommée future. Pour aider au lecteur à se former une juste idée du mérite du sénateur et de l'homme d'état, nous prenons la liberté de transcrire ici les observations d'un journaliste célèbre, lesquelles prouvent que la solidité de son jugement égale son impartialité.

» les nations, et apprit au monde entier à être humain, à aimer la paix! Mais quoiqu'il ait échoué » dans son entreprise, néanmoins les siècles futurs » honoreront ici ses efforts vertueux, mais inutiles : » ils s'énorgueilliront de posséder son nom illustre » dans leurs annales; ils rendront témoignage de sa » magnanimité, et ils confirmeront sa haute renommée (*). »

(*) Les personnes qui connoissent la langue angloise, verront que j'ai donné l'équivalent, à peu près, des pensées de la duchesse de Devonshire. Elles me pardonneront, j'ose l'espérer, la foiblesse de cette traduction, en considération de la difficulté de l'entreprise.

« Comme orateur, M. Fox possédoit à » juste titre, un rang élevé parmi les membres » les plus distingués du sénat britannique. » Avec un génie du premier ordre, et avec » l'habitude de penser et de réfléchir sur » les matières les plus abstraites; il lui étoit » impossible, lorsqu'il se mêloit des affaires » publiques, de ne pas prendre un ascen- » dant marqué, dans toutes les discussions » où l'on traitoit de ces objets. C'est pour- » quoi on l'a vu dans toutes les circons- » tances (excepté pourtant lors de sa re- » traite mal conçue du parlement), prendre » le poste le plus avancé, pour s'opposer » aux mesures et à la politique de ce mi- » nistre vraiment grand-homme, de cet hom- » me d'état transcendant, feu M. Pitt. Tandis » que les membres inférieurs de son parti » s'occupoient à escarmoucher, ou à faire » de foibles sorties contre les ouvrages avan- » cés, M. Fox attaquoit constamment le » corps de la place. Tant que le chef prin- » cipal du parti opposé, fut en présence, » il dédaigna d'entrer en lice contre un ad- « versaire moins digne de repousser ses

» attaques. Cependant, l'objet principal de » ses assauts, étoit trop fortement retranché » sur le terrein avantageux du patriotisme » et de la saine politique, pour qu'il put » faire aucune brêche de conséquence. Mais » aussi, lorsque M. Fox échouoit dans ses » opérations hostiles, sa défaite n'étoit ja- » mais honteuse. Quoique nous ne puissions » pas approuver la cause pour laquelle il » combattit, néanmoins nous ne pouvons » nous empêcher d'admirer les talens, la » persévérance et l'uniformité avec lesquels » il la défendit. L'étendue des connoissances » que possédoit M. Fox, et la fécondité de » son génie, lui facilitèrent les moyens, toutes » les fois que cela convenoit à ses vues, de » donner de l'importance aux bagatelles les » plus frivoles, et d'enchérir même sur la » haute conséquence des questions les plus » importantes. Il étoit doué d'un esprit de » sagacité qui le rendoit capable de com- » prendre en un clin-d'œil, les détails les » plus multipliés; d'analyser les argumens les » plus compliqués; et de réduire les proposi- » tions les plus subtiles et les plus entortil-

» lées, à la valeur des premiers principes.
» Toujours animé lui-même, son courage
» ne manquoit jamais d'animer celui des
» autres. Peu soucieux sur l'harmonie des
» sons, ou sur les ornemens qui embellissent
» le discours, il n'étudioit que la clarté dans
» l'exposition de son sujet, et s'attachoit
» principalement par la force et par la pré-
» cision de ses argumens, à diriger l'opi-
» nion de ses auditeurs, et à les instruire
» à fond des objets en discussion. Il négli-
» gea, et nous pensons qu'il eut tort de le
» faire, la qualité la plus essentielle à un
» orateur achevé; savoir, une diction riche,
» coulante et correcte. Tout entier à son
» sujet, il lui échappoit souvent des solé-
» cismes de mots, et des violations des règles
» de la grammaire, fautes qui sont impar-
» donnables à un orateur du premier rang.
» Il étoit sous ce rapport infiniment au-
» dessous de son grand et illustre rival.
» Tandis qu'on découvroit en lui tous les
» caractères d'une âme forte et active, on
» avoit à regretter l'absence de ces grâces
» extérieures qui accompagnoient réguliè-

» rement et embellissoient uniformément les
» facultés oratoires de son adversaire, et qui
» augmentoient leur influence, sans rien di-
» minuer de leur force. Comme orateur,
» M. Fox peut être comparé à un modèle
» non poli de l'art du sculpteur, mais fait
» de main de maître ; M. Pitt, à une statue
» d'un fini achevé. Il manquoit à celui-
» là, pour être parfait, le dernier coup de
» polissoir ; celui-ci possédoit à un de-
» gré supérieur toutes les qualités requises
» dans un orateur accompli. La force du
» raisonnement de M. Fox avoit l'effet pas-
» sager de l'éclair sur l'esprit de ses audi-
» teurs : le foudre de l'éloquence de M. Pitt
» donnoit un effet irrésistible à ses argu-
» mens puissans et invincibles. Quoique le
» raisonnement de M. Fox fut toujours per-
» suasif, et par occasion, très-concluant dans
» les détails, néanmoins il étoit fréquem-
» ment défectueux, eu égard à son arran-
» gement, lorsqu'il résumoit ses conclusions
» générales. Semblable à l'éclair auquel nous
» l'avons déjà comparé, une quantité innom-
» brable de reflets de lumière très-distincts,

» se succédoient les uns aux autres rapidement et avec ordre, sans produire aucune impression analogue, soit à leur nombre, ou soit à leur force individuelle. S'échappant de son esprit fécond dans une succession fréquente, le plus souvent à l'abandon et sans connexité, ils électrisoient lorsqu'ils manquoient de convaincre; et laissoient toujours un sentiment d'admiration, pour leur subtilité et leur splendeur, même lorsque leur lueur étoit éclipsée par l'éclat éblouissant des reflets subséquens. L'éloquence de M. Pitt s'avançoit, au contraire avec toute la majesté de l'harmonie, et pénétroit avec toute la force du feu; réunissant la rapidité de l'éclair à l'effet terrible et solennel d'un coup de tonnerre, elle enveloppoit ses auditeurs dans la clarté de la conviction, et rendoit l'impression indélébile, par l'énergie irrésistible avec laquelle elle étoit poussée. L'univers n'a peut-être jamais produit, à aucune époque, deux individus aussi éminemment supérieurs à leurs contemporains, aussi singulièrement calculés pour être

» mutuellement rivaux. Ce fut par le choc
» de leurs opinions respectives, que leur
» perfection individuelle fut mise en évi-
» dence. S'ils avoient commencé et pour-
» suivi leur carrière politique dans la même
» direction, peut-être qu'aucun d'eux ne fut
» parvenu à cette hauteur où ils atteignirent
» tous d'eux. Les planètes brillent avec plus
» d'éclat dans leur opposition que dans leur
» conjonction. Si l'un d'eux fut l'astre du
» jour, nous n'hésitons pas à dire (et nous
» sommes sûrs qu'aucun esprit impartial
» ne le niera) que ce fut M. Pitt. M. Fox
» étoit incontestablement un grand astre, le
» centre d'un système très-étendu, communi-
» quant sa lumière et sa chaleur à un grand
» nombre de corps secondaires; néanmoins
» le grand soleil des hommes d'état de la
» Grande - Bretagne, a disparu avec le
» premier ministre. L'éclat et le temps de
» l'apparition de ce grand homme d'état
» vivront à jamais dans la mémoire de ses
» compatriotes reconnoissans. Mais ce qui
» doit aggraver de beaucoup la perte que la
» Grande-Bretagne a lieu de déplorer dans la

» mort de M. Fox, c'est de se voir privée,
» en aussi peu de temps, et dans une cir-
» constance aussi critique, du service de
» deux hommes aussi éminens. »

Ce sera l'ouvrage du temps, et la tâche des historiens futurs, d'apprécier à sa juste valeur le mérite de M. Fox, comme homme d'état. L'apprécier d'après les sentimens qu'il manifesta comme chef de l'opposition, ce seroit le priver de tout celui auquel il a droit de prétendre, par la conduite qu'il tint, lorsqu'il fut en charge. Il a donné, il est vrai, en sa qualité ministérielle, des témoignages répétés de ce vaste esprit de politique, de cette énergie et de cette balance de combinaisons supérieures, qui sont constamment du ressort d'un grand-homme d'état; mais il ne nous a laissé aucune preuve que ses actions aient été strictement conformes aux sentimens qu'il a manifestés. Malgré les déclarations patriotiques que, selon l'occasion, il a cru devoir faire, on a de fortes raisons de penser qu'il fut disposé à offrir plus d'holocaustes sur l'autel de la paix, que l'honneur, l'intérêt et la sureté de la patrie ne pouvoient le permettre.

Quelle que soit la différence d'opinion, relativement à la valeur et à l'étendue de ses titres, pour la première charge de l'état, tout le monde doit réunir son admiration sur les rares qualités de son esprit cultivé, sur la vivacité et l'énergie de son imagination, sur la force et la subtilité de son raisonnement, et sur l'éclat, l'élévation et la vigueur de son éloquence. Mais, tout en admirant une réunion aussi rare, on regrette qu'un génie et des talens aussi éminens n'aient pas été invariablement dirigés vers un but grand et honorable ; on regrette que l'homme qui possédoit ces facultés, au lieu de chercher à les exercer à l'avantage de la société, ait passé une trop grande partie de ses jours et de ses nuits dans toutes sortes de débauches, et se soit dégradé au niveau des escrocs, des fripons et des prostituées. Certes, ce n'étoit pas là une école dans laquelle il pouvoit acquérir les connoissances nécessaires, pour se mettre à même de remplir dignement la place qui fut l'objet de son ambition. S'il eût pris un chemin différent ; s'il eût évité les sentiers d'une politique tortueuse ; s'il eût tenu la conduite qu'une âme droite, honnête et indépendante auroit

dû lui indiquer; il eût été regardé comme un des plus beaux ornemens de la Grande-Bretagne; il eût occupé les premières places de l'état; il eût été accueilli avec des acclamations de joie, par toutes les classes de la société, et il eût emporté dans la tombe les regrets de toutes les âmes vertueuses.

FIN.

(1) SUPPLÉMENT

Contenant le Testament de Charles-James Fox, *ainsi qu'il a été attesté à Londres, le* 20 *octobre* 1806, *pardevant le vénérable* Samuel Pearce, *docteur ès loix, et subrogé; par serment de* honorable Elizabeth Bridget Fox, veuve, *survivante et seule exécutrice, à laquelle l'administration a été octroyée, et ayant premièrement été assermentée pour administrer.*

TESTAMENT OLOGRAPHE.

ATTENDU que feu M. *Herdman d'Hatton Garden*, a, par son testament, donné et lé-

---

(1) SUPPLÉMENT.

Containing the WILL *of* Charles-James Fox, *as proved at London on the 20th. of october 1806, before the worshipful* Samuel Pearce, *doctor of laws, and surrogate, by the oath of the* hon. Élizabet Bridget Fox, widow *the relict, and sole executrix, to whom administration was granted; first sworn to administer.*

Whereas the late M. *Herdman* of hatton garden, did by his will give and bequeath unto me my legacy

gué à moi, mon legs de cinq cents guinées, laquelle somme j'aurai droit de recevoir, dans un temps futur, ensemble avec les intérêts qui seront échus pour ledit legs: maintenant, je donne et lègue, par le présent testament, une moitié ou égale portion de tout cet argent, à mon neveu *Henry Fox*, fils du *général Fox*; et l'autre moitié, ou égale portion de tout cet argent, à *Robert Étienne*, adolescent, vivant maintenant avec le *lord vicomte Bolingbroke*, en Amérique.

Et attendu que j'ai droit à une rente ou revenu annuel de cent livres sterling net, qui m'a été donné depuis peu, par *John, duc*

---

of five hundred guineas, which sum I shall be entitled at some future time to receive, together with the interest that will become due for the same: now, I do hereby give and bequeath one moiety or equal part of all such monies unto my nephew, *Henry Fox*, son of *general Fox*; and the other moiety or equal part thereof unto *Robert Stephen*, a youth now living with *lord viscount Bolinbroke*, in America.

And whereas I am entitled to one annuity, or clear yearly sum of one hundred pounds, lately granted to me by his grace *John duke of Bedford*, and du-

de

duc de Bedford, pour et pendant le terme de la vie naturelle de *Harriet Willoughby*, nommée dans la donation d'icelle : maintenant, je donne et lègue, par le présent testament, la même rente à mon épouse *Elizabeth Bridget*, pour et pendant le terme de sa vie naturelle, en jouir, si elle (ladite *Harriet Willoughby*) vit aussi long-temps; et dès et après le décès de ma dite épouse, à ladite *Harriet Willoughby*, pour son propre usage et à son bénéfice.

Je donne, lègue et laisse, par mon testament, tout le reste et le résidu de mon bien personnel, de quelque nature ou espèce quel-

---

ring the term of the natural life of *Harriet Willougby*, in the grant thereof named : now, I do hereby give and bequeath the same annuity unto my wife *Elizabeth Bridget*, for and during the term of her natural life, if she, the said *Harriet Willoughby*, shall so long live ; and from and after the decease of my said wife, unto the said *Harriet Willoughby* for her own use and benefit.

I give, devise, and bequeath, all the rest and residue of my personal estate, of what nature or kind soever, not by me before disposed of, and

conque, dont il n'a pas été disposé par moi, auparavant, et aussi tous mes biens réels et particuliers quelconque, et partout où ils peuvent être, à ma dite épouse *Élizabeth Bridget*, à ses héritiers successeurs, exécuteurs, administrateurs et ayans cause, et à jamais. Seulement, je désire qu'elle fasse présent, en mon nom, d'aucuns livres, tableaux ou marbres, selon qu'elle jugera convenable, comme souvenirs de moi, à mes parens et amis; savoir: *le lord Holland*, le *général Fox*, le *général Fitzpatrick*, le *lord Robert Spincer*, le *lord Fitzwilliam*, *M. Hare*, *l'évêque de Down*, le *lord John Townshend*, *miss Fox*, et *M. Bouverie*. Il y en a beaucoup d'autres que j'aime et que j'estime au plus haut degré,

---

also all and singular my real estates, whatsoever and wheresoever, unto my said wife, *Elizabeth Bridget*, her heirs, executors, administrators, and assigns, for ever; only I wish her to make presents in my name of any books, pictures, or marble, she thinks fit, as remembrances, of me to the following friends: — *lord Holland*, *general Fox*, *general Fitz-Patrick*, *lord Robert Spencer*, *lord Fitzwilliam*, *M. Hare*, *the bishop of Down*, *lord John Townshend*, *miss Fox*, and *M. Bouverie*. There are

mais ceux-ci sont mes connoissances les plus anciennes.

Je nomme, constitue et ordonne ma dite épouse *Élizabeth Bridget*, seule exécutrice de ceci ma volonté, et révoquant tous testamens antérieurement faits par moi, je déclare icelui seulement, être ma dernière volonté et mon dernier testament. En foi de quoi j'ai apposé ma signature et mon sceau, ce vingt et unième jour de juillet dix-huit cent et deux ans.

Signé C. J. Fox.

Signé, scellé, publié et déclaré par ledit

---

many others whom I love and value to the greatest degree, but those are my oldest connections.

I nominate, constitute, and appoint my said wife, *Elizabeth Bridget*, sole executrix of this my will; and, revoking all former wills by me made, do declare this only to be mylast will and testament. In testimony whereof, I have hereunto set my hand and seal, this twenty-first day of july eighteen hundred and two years.

Signed C.-J. Fox.

Signed, sealed, published, and declared, by the

Charles James Fox, comme et pour sa dernière volonté et son dernier testament, en présence de nous, qui, en sa présence, et en la présence des uns et des autres, avons souscrit nos noms, comme témoins d'icelui.

EDWARD KENT.

CHARLES PEMBROKE.

ROBERT GILES.

---

said *Charles-James Fox*, as and for his last will and testament, in the presence of us, who, in his presence, and in the presence of each other, have subscribed our names as witnesses thereof.

EDWARD KENT.

CHARLES PEMBROKE.

ROBERT GILES.



MC

